

Client



Architecture en consortium



395, avenue Beaumont Montréal (Québec) H3N 1T5
T 514 334-0831



615, boul. René-Lévesque O., bur.1120, Montréal
(Québec) H3B 1P5
T 514 375-0747

Ingénierie



INGÉNIEURS EN STRUCTURE

1751, rue Richardson, bureau 2120, Montréal,
(Québec) H3K 1G6
T 514 938-5995



210, boul. Crémazie Ouest, bureau 110, Montréal,
(Québec) H2P 1C6
T 514 382-5150

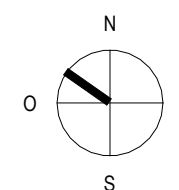
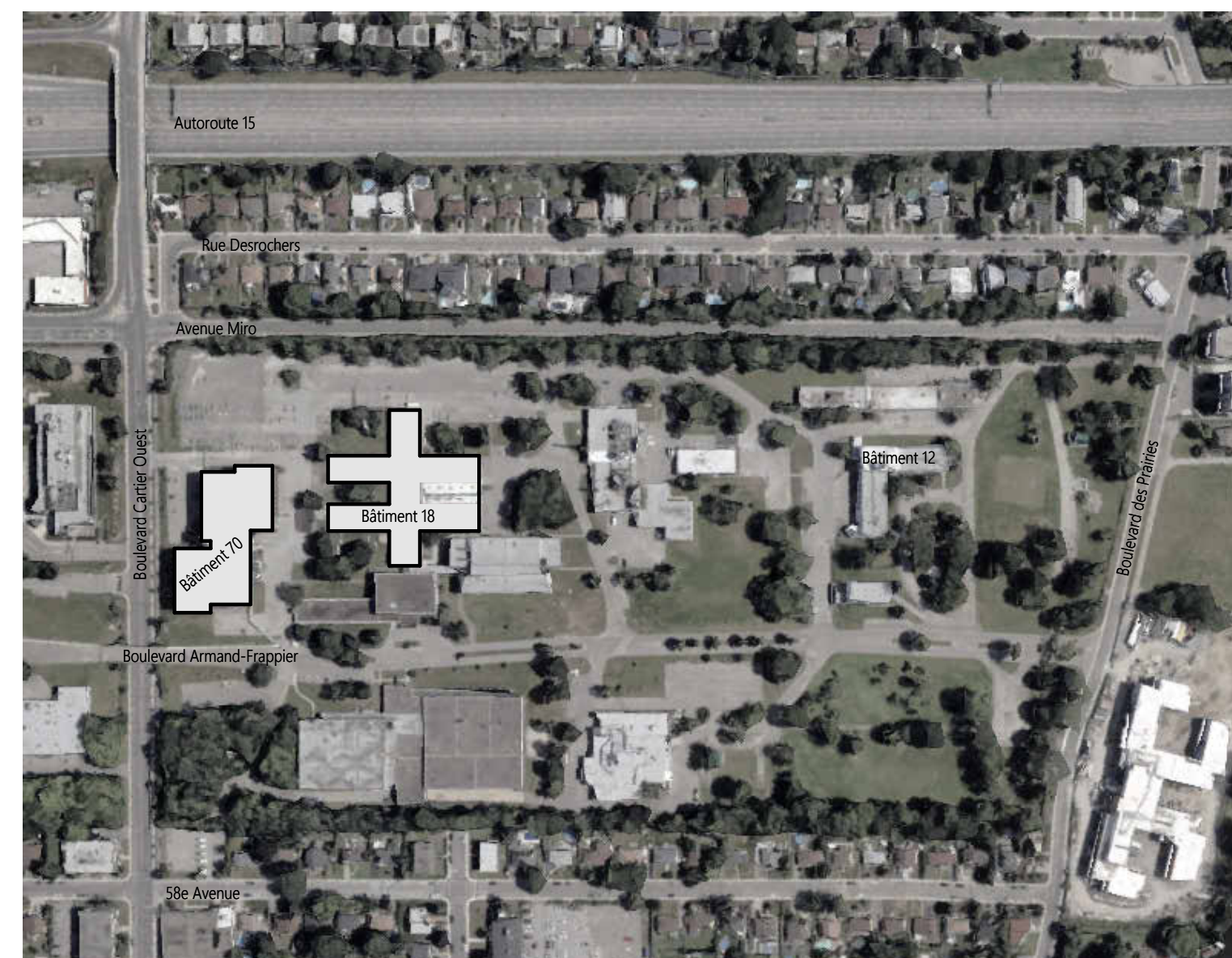
AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1

531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7

NO. PROJET HTA : 240019

NO. PROJET YLA : 24005

NO. PROJET CLIENT : 031583/031582



LISTE DES DESSINS LOT 1

| NUMERO | TITRE | REVISION |
|---|---|----------|
| SÉRIE A000 - GÉNÉRAL | | |
| A001 | PAGE FRONTISPICE | 0 |
| A002 | LÉGENDES GÉNÉRALES, SYMBOLES ET DÉTAILS TYPES | 0 |
| A003 | COMPOSITIONS TYPQUES | 0 |
| A004 | BORDEREAU DES PORTES, CADRES TYPES ET CLOISONS VITRÉES | 0 |
| SÉRIE A010 - AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | | |
| A011 | PLAN D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION REZ-DE-CHAUSSEE | 0 |
| A012 | PLAN DE MOBILISATION - BÂTIMENT 18 SOUS-SOL ET BÂTIMENT 70 ÉTAGE | 0 |
| SÉRIE DA100 - EXISTANT ET DÉMOLITION - PLANS DES NIVEAUX | | |
| DA101 | EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 18 - PLANS DES NIVEAUX SOUS-SOL | 0 |
| DA102 | EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 18 - PLANS DU NIVEAU RDC | 0 |
| DA103 | EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 70 - PLANS DES NIVEAUX | 0 |
| SÉRIE DA200 - EXISTANT ET DÉMOLITION - PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS | | |
| DA201 | EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 18 - PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS SOUS-SOL | 0 |
| DA202 | EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 18 - PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS REZ-DE-CHAUSSEE | 0 |
| DA203 | EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 70 - PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS | 0 |
| SÉRIE A100 - CONSTRUCTION - PLANS DES NIVEAUX | | |
| A101 | CONSTRUCTION - BÂTIMENT 18 - PLANS SOUS-SOL | 0 |
| A102 | CONSTRUCTION - BÂTIMENT 18 - PLANS REZ-DE-CHAUSSEE | 0 |
| A103 | CONSTRUCTION - BÂTIMENT 70 - PLANS DES NIVEAUX | 0 |
| SÉRIE A200 - CONSTRUCTION - PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS | | |
| A201 | CONSTRUCTION - BÂTIMENT 18 - PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS SOUS-SOL | 0 |
| A202 | CONSTRUCTION - BÂTIMENT 18 - PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS REZ-DE-CHAUSSEE | 0 |
| A203 | CONSTRUCTION - BÂTIMENT 70 - PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS | 0 |
| SÉRIE A700 - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR | | |
| A751 | DÉTAILS INTÉRIEURS | 0 |
| SÉRIE A800 - ÉBÉNISTERIE | | |
| A801 | PLANS ET ÉLEVATIONS DES MOBILIERS | 0 |
| SÉRIE A900 - PLANS DES FINIS | | |
| A901 | BÂTIMENT 18 - PLANS DES FINIS SOUS-SOL ET REZ-DE-CHAUSSEE | 0 |
| A902 | BÂTIMENT 70 - PLAN DES FINIS - PLANS DES SECTEURS | 0 |
| SÉRIE A950 - PLANS DES MOBILIERS - HORS CONTRAT | | |
| A951 | BÂTIMENT 18 - PLANS DES MOBILIERS - SOUS-SOL ET REZ-DE-CHAUSSEE | 0 |
| A952 | BÂTIMENT 70 - PLANS DES MOBILIERS - PLANS DES SECTEURS | 0 |

**AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments
18 et 70 - Lot 1**

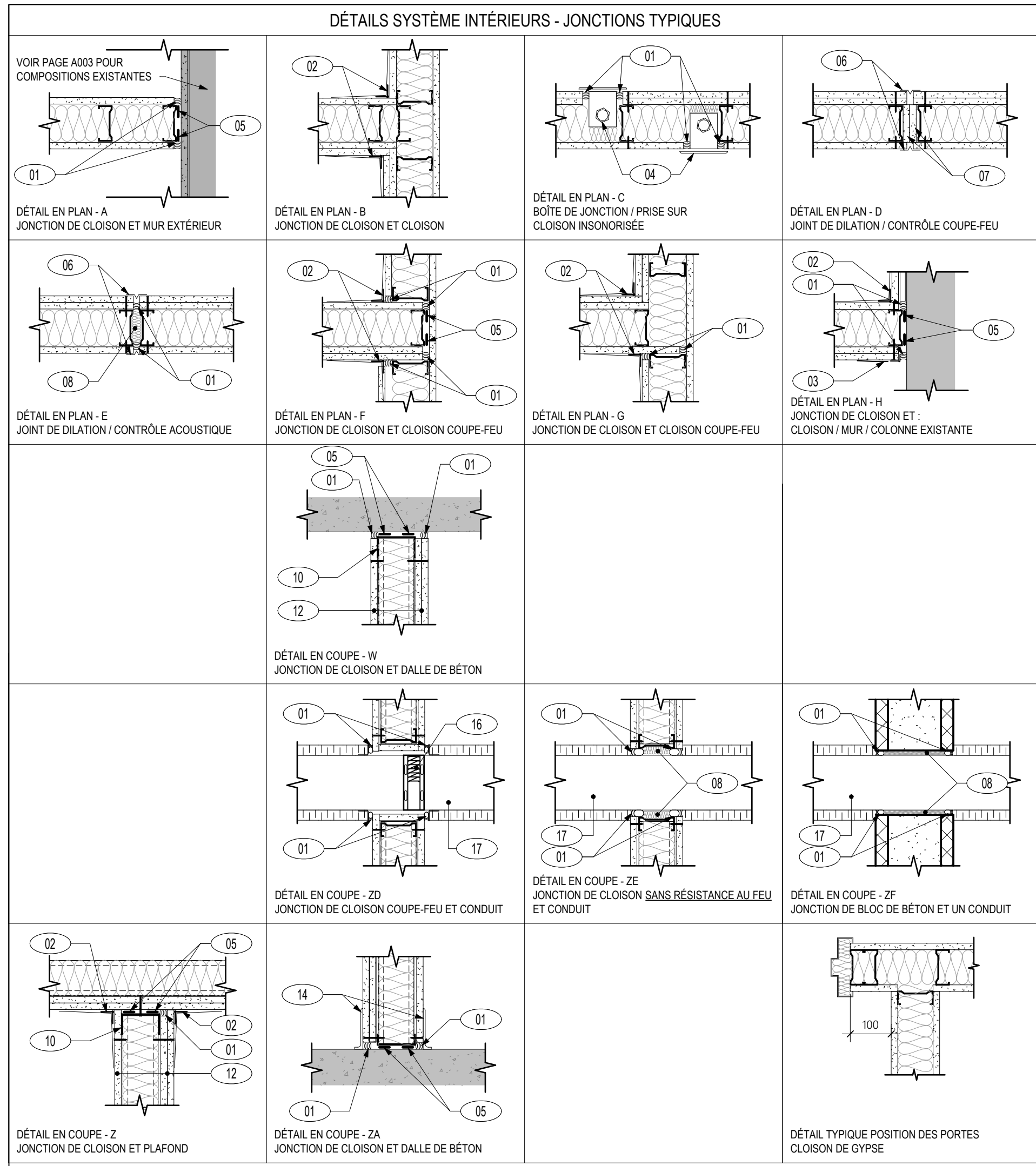
2024-11-04

**ÉMIS POUR APPEL
D'OFFRE**

PROJET No. **240019 | 24005 A001 0**
DESSIN No. REV. No.



HÉLOÏSE THIBODEAU ARCHITECTE /
YLA ARCHITECTURE /
ARCHITECTES EN CONSORTIUM



| NOTE | DESCRIPTION |
|------|--|
| 01 | REMPLIR LA CAVITÉ AVEC DU MASTIC D'ÉTANCHÉITÉ (VOIR NOTES GÉNÉRALES) |
| 02 | RUBAN ET COMPOSÉ À JOINT |
| 03 | GARNITURE MÉTALLIQUE ET COMPOSÉ À JOINT |
| 04 | BOÎTE DE JONCTION OU PRISE OU AUTRE SORTIE (NE PAS INSTALLER LES BOÎTES DOS À DOS DANS LE MÊME ESPACE ENTRE 2 MONTANTS) |
| 05 | BANDE ISOLANTE CONTINUE AUTOADHÉSIVE |
| 06 | PROFILÉ DE JOINT DE DILATATION |
| 07 | PANNEAU DE GYPSE TYPE "X" 16mm OU TYPE "C" 13mm |
| 08 | REMPLIR LA CAVITÉ AVEC DE L'ISOLANT EN LAINE MINÉRALE |
| 10 | LISSE MÉTALLIQUE FIXÉE À LA DALLE (ASSURER UN ESPACE ENTRE LES MONTANTS VERTICAUX ET LA LISSE SUPÉRIEURE, SE RÉFÉRER AUX DOCUMENTS DE STRUCTURE POUR LA DÉFLEXION DE LA DALLE) |
| 12 | VISSER LES PANNEAUX DE GYPSE SUR LES MONTANTS VERTICAUX SEULEMENT |
| 14 | FINITION À LA BASE DU MUR (VOIR PLANS DES FINIS) |
| 16 | VOLET COUPE-FEU (VOIR DOCUMENTS DE MÉCANIQUE) |
| 17 | CONDUIT MÉCANIQUE (VOIR DOCUMENTS DE MÉCANIQUE) |

- NOTES GÉNÉRALES DES CLOISONS :**
- VOIR LES COMPOSITIONS IDENTIFIÉES AUX PLANS ET DÉTAILLÉES SUR A003
 - LES COMPOSITIONS DES CLOISONS EXISTANTES SONT À TITRE INDICATIF ET DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉES AVANT TOUTES INTERVENTIONS SUR CELLES-CI
 - SI, TOUTES LES CLOISONS SERONT CONSTRUITES PLEINE HAUTEUR, À PARTIR DE LA DALLE JUSQU'AU-DESSOUS DE LA DALLE SUPÉRIEURE, INCLUANT LES MONTANTS MÉTALLIQUES ET LES RANGS DE GYPSE, INCLURE DE DÉCOUPER ET INSTALLER LES CLOISONS AUTOUR DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS ET NOUVEAUX
 - A. POUR INFORMATION, LES CLOISONS SÈCHE DU SECTEUR SRM, BÂTIMENT 70, VONT S'ARRÊTER SOUS LE PLAFOND SUSPENDU EN CARREAUX ACOUSTIQUES. FOURNIR ET INSTALLER LE NOMBRE D'ATTACHES REQUISES POUR CES NOUVELLES CLOISONS. VOIR DEVIS 09 22 16
 - SI, LES NOUVELLES CLOISONS AURONT UN GYPSE VH SUR LES PREMIERS 220MM À PARTIR DU PLANCHER FINI. VOIR DEVIS 09 21 16 ET 09 22 16 POUR LES PRÉCISIONS.
 - POSER UN INTERCALAIRE COMPRESSIBLE ENTRE CHAQUE LISSE ET/OU SABLÉRES ET LES DALLES
 - DANS LES COMPOSITIONS, L'ISOLANT POUR MUR À CAVITÉ DOIT AVOIR UNE ÉPAISSEUR MINIMALE DE 90% DE LA PROFONDEUR DES COULOMBAGES MÉTALLIQUES S'ILS ONT 92 mm OU MOINS ;
 - SE RÉFÉRER AU DEVIS POUR LE CALIBRE DES MONTANTS MÉTALLIQUES ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS DU MANUFACTURIER POUR LA LIMITE DE HAUTEUR DES MONTANTS ;
 - ASSURER L'ALIGNEMENT DES SURFACES FINES DES NOUVELLES CLOISONS AVEC LES SURFACES FINES DES CLOISONS EXISTANTES ADJACENTES.
 - POUR TOUTES LES CLOISONS COUPE-FEU:
 - SCELLER LE PÉRIMÈTRE DES FEUILLES DE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DES CLOISONS AVEC UN ENSEMBLE COUPE-FEU
 - SCELLER AU POURTOUR DE TOUT CONDUIT QUI PÉNÈTRE ET TRAVERSE UNE CLOISON AVEC UN ENSEMBLE COUPE-FEU APPROPRIÉ (SCELLER DES DEUX CÔTÉS DE LA CLOISON)
 - DANS LE CAS DES CLOISONS AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (VOIR LA COMPOSITION DES CLOISONS ET DESSIN DES SÉPARATIONS COUPE-FEU) UTILISER UN SCÉLANT COUPE-FEU HOMOLOGUÉ (DOIT OBTENIR UNE COTE FT ÉGALE À LA SÉPARATION COUPE-FEU EXIGÉE SOUMIS AU TEST CANULC-S115). VOIR DEVIS 07 84 00
 - TOUTES LES CLOISONS COUPE-FEU DOIVENT ÊTRE PLEINE HAUTEUR. ELLES DOIVENT BUTER CONTRE UN MUR EXTÉRIEUR, UN MUR DE FONDATION, CONTRE LE PONTAGE DU TOIT OU CONTRE UNE AUTRE SÉPARATION COUPE-FEU AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU
 - POUR TOUTES LES CLOISONS:
 - SCELLER AVEC UN SCÉLANT ACOUSTIQUE LE PÉRIMÈTRE DES FEUILLES DE GYPSE DE PART ET D'AUTRE DES CLOISONS.
 - SCELLER AVEC UN SCÉLANT ACOUSTIQUE AU POURTOUR DE TOUT CONDUIT QUI PÉNÈTRE ET TRAVERSE UNE CLOISON (SCÉLLER DES DEUX CÔTÉS DE LA CLOISON).
 - LORSQUE LA CLOISON EST ACOUSTIQUE ET COUPE-FEU, SE RÉFÉRER AU TYPE DE SCÉLANT COUPE-FEU (VOIR NOTE B. (CI-HAUT))
 - SI, TOUTES LES CLOISONS ACOUSTIQUES DOIVENT ÊTRE PLEINE HAUTEUR, ELLES DOIVENT BUTER CONTRE UN MUR EXTÉRIEUR, UN MUR DE FONDATION, CONTRE LE PONTAGE DU TOIT OU AUTRE SÉPARATION ACOUSTIQUE
 - TOUTES LES CLOISONS EXISTANTES ET CONSERVÉES AVEC UN FINI DE PEINTURE SONT À PRÉPARER POUR RECEVOIR UN NOUVEAU FINI. VOIR DEVIS.
 - FINI NETTOYER ET RETIRER TOUT ÉLÉMENT LÂCHE, COLLE, SALETÉ ET REÇOUS. VOIR DEVIS.
 - FOURNIR ET INSTALLER TOUTS LES FOND DE VISSAGE REQUIS DANS LES NOUVELLES CLOISONS ET DANS LES CLOISONS EXISTANTES. POUR LES CLOISONS EXISTANTES, EXÉCUTER LES OUVERTURES REQUISES POUR AJOUTER UN FOND DE VISSAGE EN TÔLE D'ACIER MINCE (VOIR DEVIS 09 22 16) ET RAGRÉER LES SURFACES TEL QUE LA FINITION EXISTANTE. COORDONNER LA POSITION ET DIMENSIONS DES FOND DE VISSAGE AVEC LES MOBILIERS INTÉGRÉS (VOIR SÉRIE A800) ET LES ACCESSOIRES TEL QUE ET SANS SY LIMITER, TABLEAUX, ARMOIRES, ÉTAGÈRES ETC. DEMANDÉS À ÊTRE INSTALLÉS PAR LE CLIENT.
 - A. AUX FINS DE CALCULS, FOURNIR ET INSTALLER LES FOND DE VISSAGE ET LE RAGRÉAGE REQUIS POUR CINQ (5) TABLEAUX ET TROIS (3) ARMOIRES DE PLEIN HAUTEUR ET UN (1) ARMOIRE DE MOINS HAUTEUR.
 - LES CÔTES DES NOUVELLES CLOISONS INTÉRIEURES EN GYPSE DOIVENT SE LIRE COMME ÉTANT LE CENTRE DU COULOMBAGE ;
 - LES CLOISONS EN MAÇONNERIE ET LES CLOISONS EXISTANTES ET CONSERVÉES SONT COTÉES À LA FACE DE LA CLOISON ;

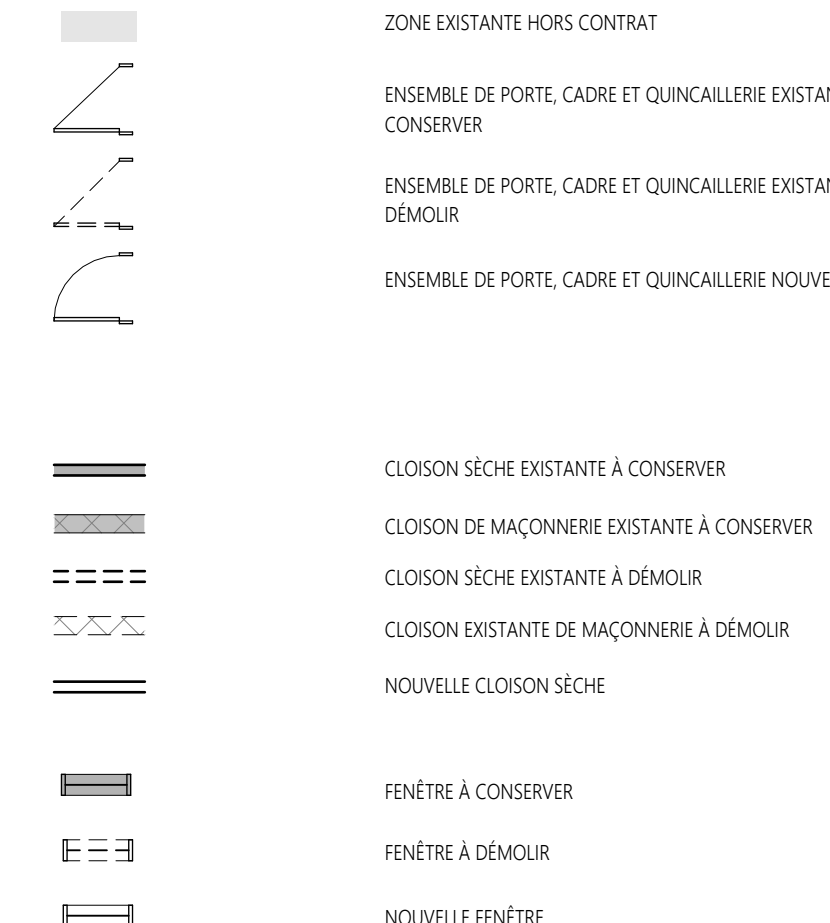
NOTES GÉNÉRALES - DÉMOLITION ET CONSTRUCTION

- TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES, CÔTES, NIVEAUX ET DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE À L'ARCHITECTE. AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
- LES PROTECTIONS TEMPORAIRES INDICÉES AUX PLANS SONT À TITRE INDICATIF. L'ENTREPRENEUR NE DOIT PAS SY LIMITER. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE PROTÉGER SA ZONE DE TRAVAIL, POUR ÉVITER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE PROVENANT DE SES TRAVAUX.
- INCLURE L'ÉVACUATION DE TOUTS LES MATÉRIAUX DE DÉMOLITION HORS DU SITE AU FUR ET À MESURE. VOIR DEVIS ET CONDITIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE L'INRS À CET EFFET.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA RAGRÉER/RÉPARER TOUTES LES SURFACES ENDOMMAGÉES PAR LES TRAVAUX OU LA MOBILISATION SUR LE SITE.
- À LA FIN DES TRAVAUX, EFFECTUER UN NETTOYAGE COMPLET DE TOUTS LES ESPACES, MOBILIERS, FENÊTRES, ETC., À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.
- CERTAINS TRAVAUX SONT EN CONDITION DIAMANTE. VOIR LA DOCUMENTATION DE L'INRS ET DU CONSULTANT EN HYGIÈNE INDUSTRIELLE À CET EFFET.
- POUR LA PORTÉE DES TRAVAUX EN MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, STRUCTURE VOIR PLANS ET DEVIS DES DISCIPLINES CONCERNÉES EN INGÉNIEURIE.
- AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, VÉRIFIER TOUTES LES CONDITIONS DE L'ÉDIFICE, INCLUANT LA COMPOSITION ET L'ASSEMBLAGE SE RAPPORTANT AUX TRAVAUX DEVANT ÊTRE EXÉCUTÉS. ANTICIPER LE RÉSULTAT DES INTERVENTIONS. INFORMER L'ARCHITECTE DE TOUTES CONTRADICTIONS AVEC LES DESSINS AINSI QUE DE MANQUE D'INFORMATION ENTRE LES PLANS ET LES CONDITIONS EXISTANTES DU CHANTIER AU REPRESENTANT DE L'INRS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT SE CONFORMER À TOUTES LES NORMES, RÉGLEMENTATIONS ET EXIGENCES DE SÉCURITÉ EN VIGUEUR (OUEST, VILLE, PROPRIÉTAIRE, RBO, ETC.)
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET TOUTS LES SOUS-TRAITANTS DOIVENT SE CONFORMER AUX LOIS, ORDONNANCES, RÉGLES, RÉGLEMENTS, CODES (CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, CHAPITRE 1, BÂTIMENT ET CNB 2015, ET AUTRES EN VIGUEUR) ET LES PLUS RÉCENTES ÉDITIONS DES NORMES ET DES CODES.
- POUR TOUTS LES TRAVAUX DE DÉMOLITION DÉCRITS AUX DESSINS, FAIRE LA RÉPARATION ET LA PRÉPARATION DES SURFACES SUITE AUX TRAVAUX DE DÉMOLITION (MURS, PLANCHERS ET PLAFONDS) POUR RECEVOIR LES NOUVEAUX FINIS. SE RÉFÉRER AU DEVIS.
- PARTOUT OÙ DES TRAVAUX DE PLOMBERIE OU DE SERVICES CAMOUFLÉS DANS LES MURS SONT REQUIS EN MÉCANIQUE/ÉLECTRIQUE, L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LES PERCEMENTS / OUVERTURES NÉCESSAIRES ET LES OBTURATIONS NÉCESSAIRES AFIN D'ASSURER UN OUVRAGE COMPLET ET FINI, AUX CLOISONS, MURS ET INCLUANT DANS LES ENTRE-PLAFONDS.

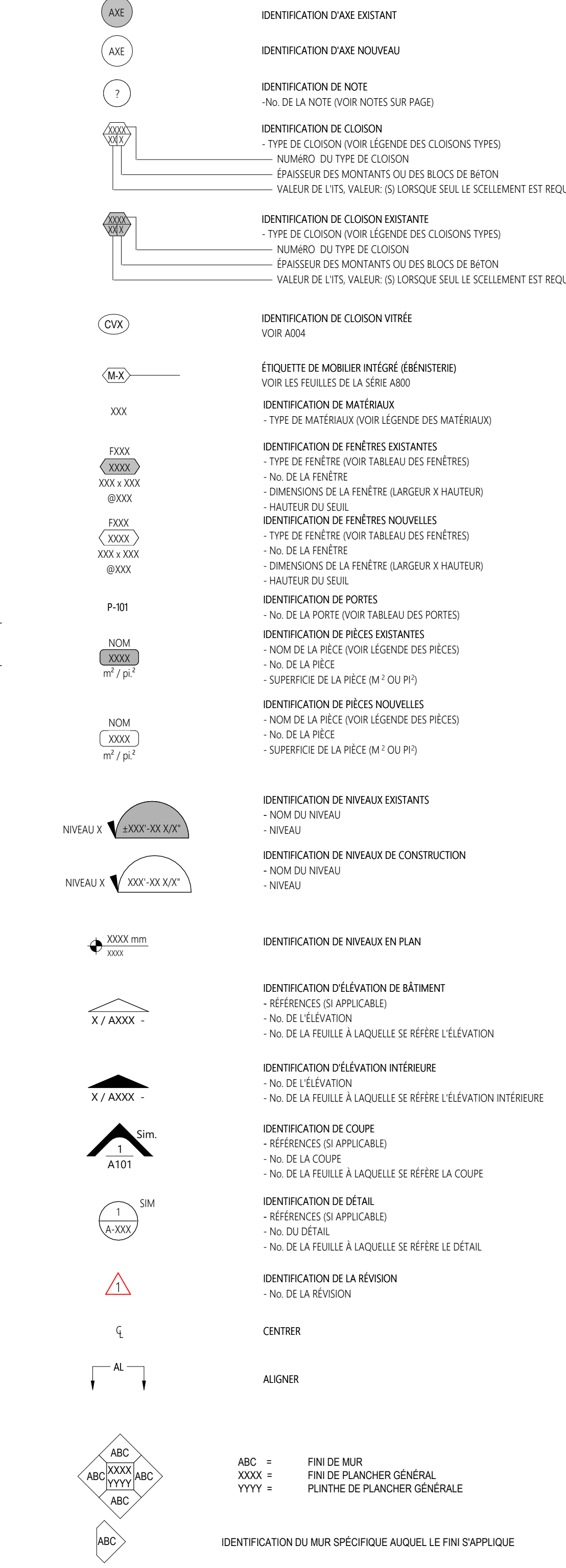
LÉGENDE DES ABRÉVIATIONS

| | |
|--------|---|
| AL | ALIGNER |
| CCQ | CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC |
| CIE | COMPAGNIE |
| C.M. | CONTRÔLE-MARCHE |
| DOC | DOCUMENT |
| D.P. | DRAIN DE PLANCHER (VOIR DOCUMENTS ÉLECTROMÉCANIQUE) |
| DPF | DÉGRÉ PARE-FLAMME |
| DRF | DÉGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU |
| E.B. | EN BAS |
| E.G. | ÉGAL |
| E.H. | EN HAUT |
| ENT. | ENTREPRENEUR |
| ESC. | ESCALIER |
| EX. | EXISTANT |
| EXT. | EXTÉRIEUR |
| EP. | EXTINCTEUR PORTATIF |
| H. | HAUTEUR |
| H.C. | HORS CONTRAT |
| HORIZ. | HORIZONTAL |
| IMP. | IMPRÉVU (H-C) |
| INT. | INTÉRIEUR |
| INST. | INSTALLER |
| ING. | INGÉNIEUR |
| ITS | INDICE DE TRANSMISSION DU SON |
| LL. | LINTEAU LIBRE |
| M. | MARCHE |
| M.C. | MAIN COURANTE |
| MAX. | MAXIMUM |
| MIN. | MINIMUM |
| min | MINUTES |
| MIR. | MIRROR |
| N/A. | NON APPLICABLE |
| O.B. | OUVERTURE BRÛTE |
| P.E. | PANNEAU ÉLECTRIQUE |
| SCF. | SÉPARATION COUPE-FEU |
| SIC. | SAUF INDICATIONS CONTRAIRE |
| SM. | SIMILAIRE |
| SYM. | TYPIQUE |
| TYP. | VARIABLE |
| VAR. | VARIABLE |
| VERT. | VERTICAL |

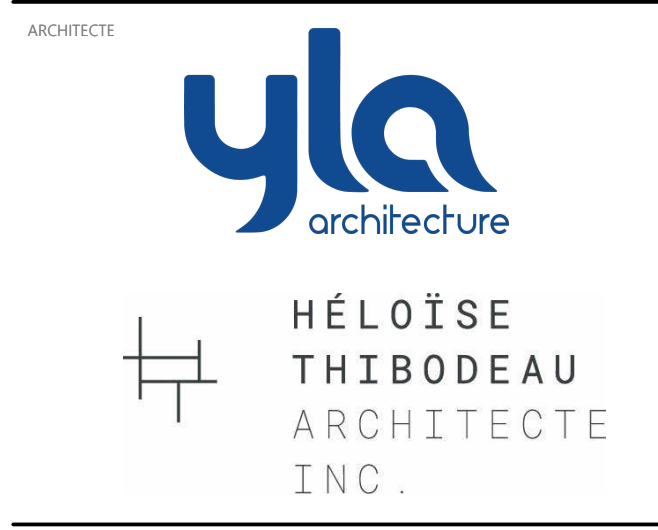
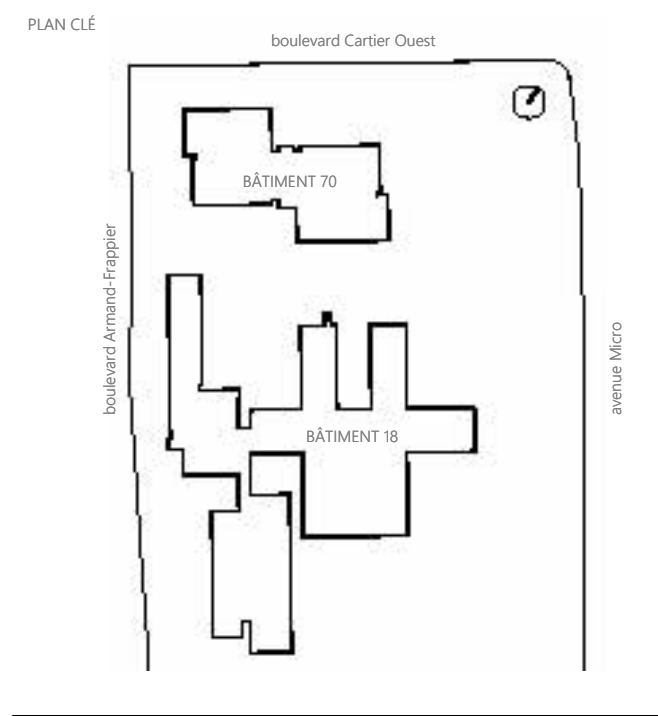
LÉGENDE GÉNÉRALE



LÉGENDE DES SYMBOLES



PROJET
AFSB – Réaménagement
 de bureaux aux bâtiments
 18 et 70 - Lot 1



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSONNAIRES

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.

TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

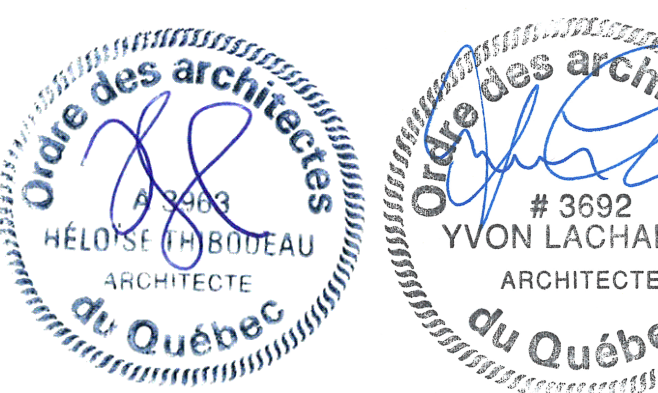
AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR
 CONSTRUCTION

2024-11-04 ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE 0

DATE ÉMIS POUR PAR REV



TITRE DU DESSIN

LÉGENDES GÉNÉRALES, SYMBOLES ET DÉTAILS TYPES

échelle Comme indiqué

ARCHITECTURE

A002

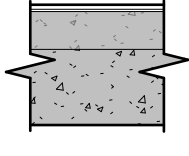
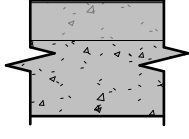
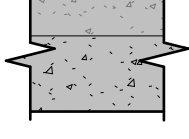
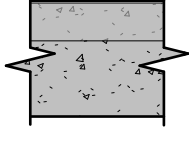
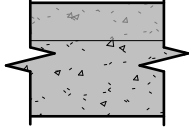
Dessiné par MA/SR Révisé par RO

No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD

031583/031582 No. Projet YLA 24005 No. Projet IFA 240019

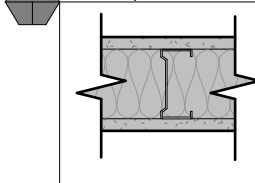
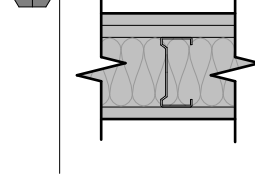
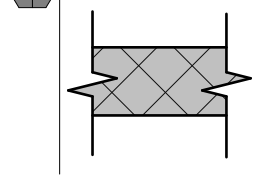
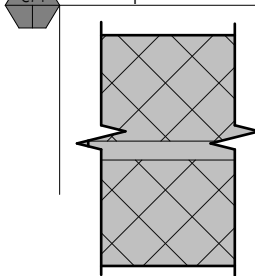
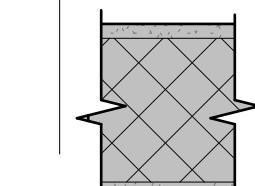
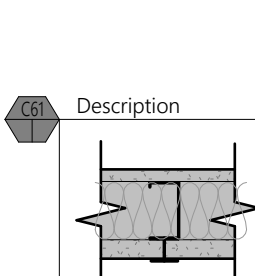
PLANCHERS TYPES EXISTANTS ET À DÉMOLIR
COMPOSITIONS PRÉSUMÉES

- CERTAINES COMPOSITIONS CONTIENNENT DES CONTAMINANTS- VOIR DOC. D'HYGIÈNE
- TOUTE LA COLLE RÉSIDUELLE PROVENANT DES FINIS DE PLANCHER EST À ENLEVER, EN EFFECTUANT UN MEULAGE, UN GRENAILLAGE OU UNE SCARIFICATION DES CHAPES, DALLES ET/OU PLANCHERS EXISTANTS.
- DÉMOLIR LES PLINTHES DE VINYLE INDICUÉES AUX DESSINS À LA BASE DES CLOISONS, VARIANT DE 100 OU 150 mm TYP. PRÉPARER LES SURFACES ET RAGRÉER LES CLOISONS CONSERVÉES POUR RECEVOIR DE NOUVEAUX FINIS. VOIR SÉRIES D'A100 ET A'900.
- CONSULTER LA SÉRIE D'A100 POUR LOCALISER LES TYPES DE PLANCHER ET LES INTERVENTIONS.
- BIEN PRÉPARER ET RÉPARER LES SURFACES EXISTANTES ET CONSERVÉES EN VUE DE RECEVOIR UN NOUVEAU FINI. VOIR DEVIS 03.35.00, 09.65.16 ET 09.67.00.

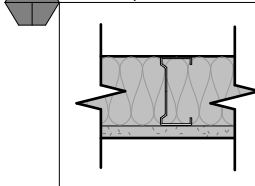
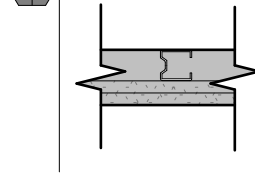
| TYPE DF-1 | ÉPAISSEUR |
|---|-----------|
|  <ul style="list-style-type: none"> - REVÊTEMENT DE TAPIS À DÉMOLIR ± 6 mm - REVÊTEMENT DE CARREAUX DE TVC (9poX9po) À DÉMOLIR (CONTAMINÉS, VOIR DOC. HYGIÈNE) ± 3 mm - REVÊTEMENT DE TERRAZZO ± 50 mm - DALLE DE BÉTON VAR. | |
| TYPE DF-2 | ÉPAISSEUR |
|  <ul style="list-style-type: none"> - REVÊTEMENT DE TAPIS À DÉMOLIR LORSQU'INDIQUÉ AUX DESSINS. ± 3 mm - DALLE DE BÉTON VAR. | |
| TYPE DF-3 | ÉPAISSEUR |
|  <ul style="list-style-type: none"> - REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUPLE À DÉMOLIR LORSQU'INDIQUÉ AUX DESSINS. ± 3 mm - REVÊTEMENT DE TERRAZZO ± 50 mm - DALLE DE BÉTON VAR. | |
| TYPE DF-5 | ÉPAISSEUR |
|  <ul style="list-style-type: none"> - REVÊTEMENT DE CARREAUX DE TVC (9poX9po) À DÉMOLIR (CONTAMINÉS, VOIR DOC. HYGIÈNE) ± 3 mm - REVÊTEMENT DE TERRAZZO ± 50 mm - DALLE DE BÉTON VAR. | |
| TYPE DF-6 | ÉPAISSEUR |
|  <ul style="list-style-type: none"> - REVÊTEMENT DE TERRAZZO EXISTANT ET CONSERVÉ ± 50 mm - DALLE DE BÉTON VAR. | |

CLOISONS ET SOUFLAGES TYPES EXISTANTS ET À DÉMOLIR
COMPOSITIONS PRÉSUMÉES

- VOIR LES NOTES GÉNÉRALES DES CLOISONS SUR LA PAGE A002
- CERTAINS TYPES DE CLOISONS ET SOUFLAGES EXISTANTS SONT DONNÉS À TITRE INFORMATIF SEULEMENT, PUISQUE PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES SONT À RETIRER ET QUE DES PERÇEMENTS ET DES OUVERTURES SERONT À OBTURER, RÉPARER, RAGRÉER ET À FAIRE SUR CES CLOISONS.
 - CERTAINS DE CES TRAVAUX PEUVENT ÊTRE EN CONDITIONS D'AMANTE. VOIR DOCUMENT EN HYGIÈNE AINSI QUE MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ POUR LA PORTÉE COMPLÈTE DES TRAVAUX
- CERTAINS TYPES DE CLOISON SONT MENTIONNÉS AVEC UN ISOLANT ACOUSTIQUE QUI PEUT VARIER D'UN TYPE EN LAINE DE VERRE OU EN LAINE DE ROCHE. CONSULTER LA SÉRIE D'A100 POUR LOCALISER LES CLOISONS À DÉMOLIR

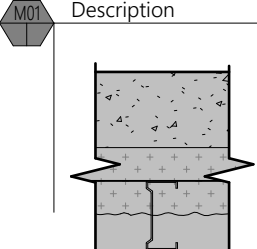
| Description | Épaisseurs |
|--|--|
| | Montant Mur |
|  <ul style="list-style-type: none"> - GYPSE ± 16mm - MONTANTS MÉTALLIQUES @ 400mm c/c - ISOLANT ACOUSTIQUE - GYPSE ± 16mm | A ±41 B ±64 C ±92 D ±152 E ±203 V Variable |
|  <ul style="list-style-type: none"> - GYPSE ± 16mm - GYPSE ± 16mm - MONTANTS MÉTALLIQUES @ 400mm c/c - ISOLANT ACOUSTIQUE - GYPSE ± 16mm | A ±41 B ±64 C ±92 D ±152 E ±203 V Variable |
|  <ul style="list-style-type: none"> - BLOC DE BÉTON - ARMATURE, VOIR DOC. ING. | A ±90 B ±140 C ±190 D ±240 E ±290 V Variable |
|  <ul style="list-style-type: none"> - BLOC DE BÉTON ±190mm - ESPACE ± 25mm - BLOC DE BÉTON ±190mm | A ±190 B ±240 C ±290 D ±340 E ±390 V Variable |
|  <ul style="list-style-type: none"> - PLÂTRE ± 25mm - BLOC DE TERRACOTA ± 150mm - PLÂTRE ± 25mm | A ±150 B ±200 C ±250 D ±300 E ±350 V Variable |
|  <ul style="list-style-type: none"> - GYPSE ± 16mm - MONTANTS "CH" @ 400mm c/c - ISOLANT - GYPSE ± 25mm. | A ±64 B ±100 C ±150 D ±200 E ±250 V Variable |

SOUFLAGES TYPES EXISTANTS ET À DÉMOLIR
COMPOSITIONS PRÉSUMÉES

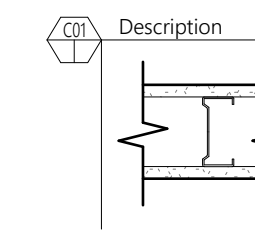
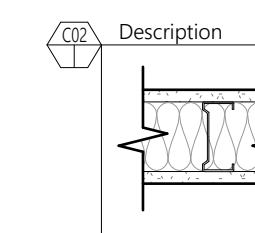
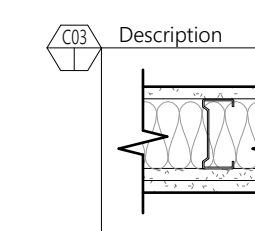
| Description | Épaisseurs |
|---|---|
| | Montant Mur |
|  <ul style="list-style-type: none"> - MONTANTS "CH" @ 400mm c/c - ISOLANT IGNIFUGÉ - GYPSE ± 16mm. - GYPSE ± 16mm, PEINT | A ±41 B ±64 C ±92 D ±152 E ±203 V Variable |
|  <ul style="list-style-type: none"> - MONTANTS "CH" @ 400mm c/c - ISOLANT IGNIFUGÉ - GYPSE ± 16mm. - GYPSE ± 16mm, PEINT | A ±41 B ±64 C ±92 D ±152 E ±203 V Variable |

MURS ENVELOPPES TYPES EXISTANTS
COMPOSITIONS PRÉSUMÉES

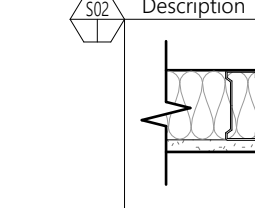
- CERTAINS TYPES DE MURS EXISTANTS SONT DONNÉS À TITRE INFORMATIF SEULEMENT POUR RÉPARER ET RAGRÉER CERTAINES PORTIONS, VOIR PLANS.
- CONSULTER LA SÉRIE D'A100 POUR LOCALISER LES COMPOSITIONS DE MURS EXTÉRIEURS

| Description | Épaisseurs |
|---|---|
| | Bloc Mur |
|  <ul style="list-style-type: none"> - PANNEAU DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ ± 100mm - ISOLANT GICLÉ - MONTANTS MÉTALLIQUES 92 mm @ 400mm c/c - GYPSE ± 19mm | A _____ B _____ C _____ D _____ E _____ V Variable |

CLOISONS TYPES - CONSTRUCTION

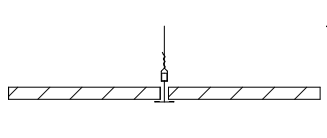
| Description | Épaisseurs | |
|--|---|-----|
| | Montant | Mur |
|  <ul style="list-style-type: none"> - GYPSE 16mm, JOINTS TIRÉS, PEINT - MONTANTS MÉTALLIQUES @ 400mm c/c - GYPSE 16mm, JOINTS TIRÉS, PEINT | A 41-73 B 64-96 C 92-124 D 152-184 E 203-235 | |
|  <ul style="list-style-type: none"> - GYPSE 16mm, JOINTS TIRÉS, PEINT - MONTANTS MÉTALLIQUES @ 400mm c/c - ISOLANT ACOUSTIQUE - GYPSE 16mm, JOINTS TIRÉS, PEINT | A 41-73 B 64-96 C 92-124 D 152-184 E 203-235 | |
|  <ul style="list-style-type: none"> - GYPSE 16mm, JOINTS TIRÉS, PEINT - MONTANTS MÉTALLIQUES @ 400mm c/c - ISOLANT ACOUSTIQUE - GYPSE 16mm, JOINTS TIRÉS, PEINT | A 41-89 B 64-112 C 92-140 D 152-200 E 203-251 | |

SOUFLAGES TYPES - CONSTRUCTION

| Description | Épaisseurs | |
|--|--|-----|
| | Montant | Mur |
|  <ul style="list-style-type: none"> - MONTANTS MÉTALLIQUES @ 400mm c/c - ISOLANT ACOUSTIQUE - GYPSE TYPE "X" 16mm, JOINTS TIRÉS, PEINT | A 41-57 B 64-80 C 92-108 D 152-168 E 203-219 | |

PLAFONDS TYPES

- POUR LES TYPES DE PLAFONDS SUSPENDU, SE RÉFÉRER AUX PLANS SÉRIE A200. VOIR DEVIS

| PLF-2 | TYPE 2 | ÉPAISSEUR |
|---|--|------------|
|  | PLAFOND SUSPENDU EN CARREAUX ACOUSTIQUES | |
| | - CARREAU ACOUSTIQUE ET SUSPENSION | VOIR DEVIS |

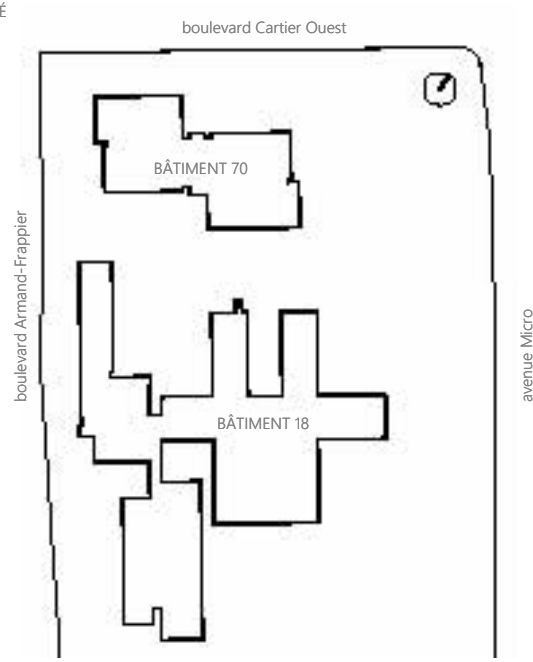
PROJET
AFSB – Réaménagement
de bureaux aux bâtiments
18 et 70 - Lot 1

531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7

CLIENT:



PLAN CLÉ



ARCHITECTE



HÉLOÏSE THIBODEAU
ARCHITECTE
INC.

INGÉNIEURS STRUCTURE MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ

PAGEAU MOREL



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.

TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |



TITRE DU DESSIN:

COMPOSITIONS TYPIQUES

Échelle: Tel qu'indiqué

ARCHITECTURE

A003

Dessiné par MA

Révisé par RO

No. Projet client

Conçu par VD/MA

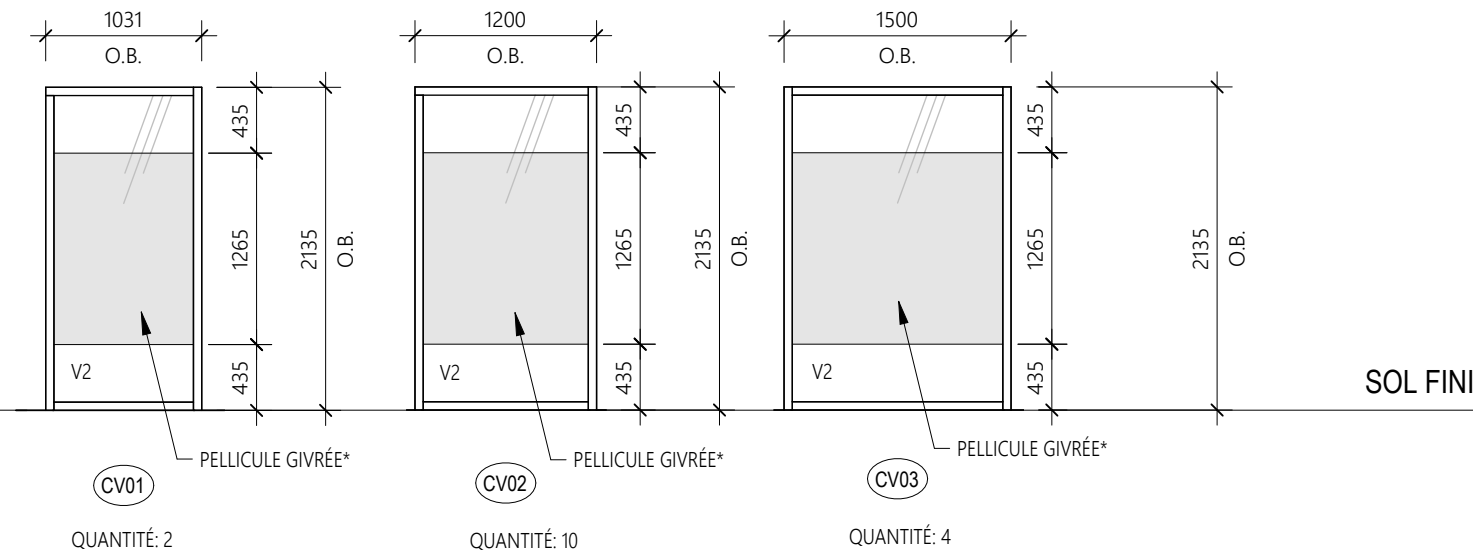
Vérifié par VD

031583/031582

No. Projet YLA 24005

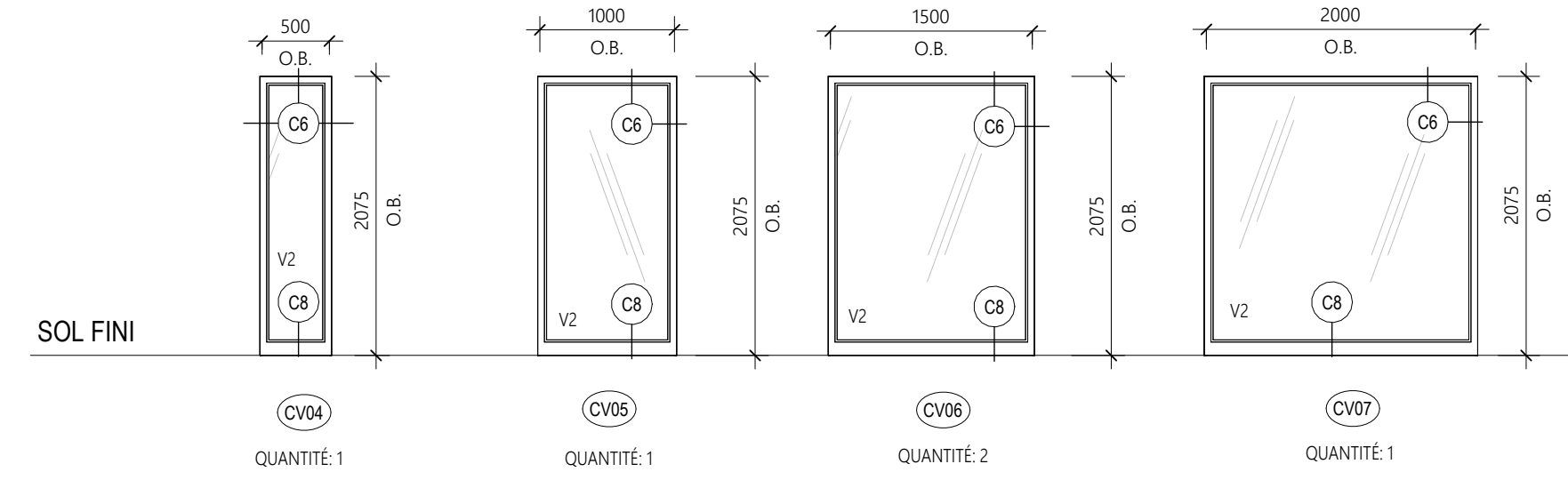
No. Projet YLA 240019

ÉLÉVATIONS CLOISONS VITRÉES - ENCADREMENT ALUMINIUM

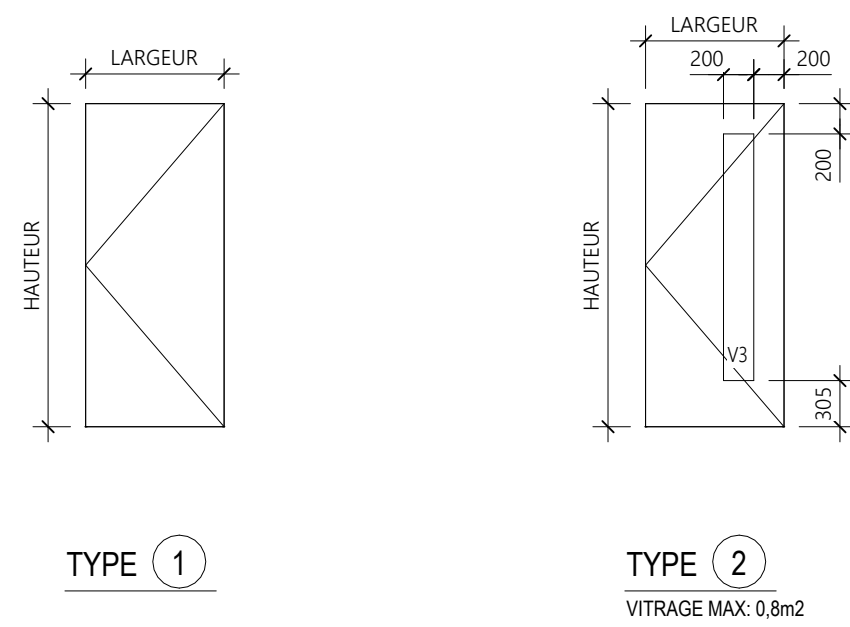


* PELLICULE GIVRÉE À APPLIQUER DU CÔTÉ BUREAU. VOIR DEVIS 08 80 00

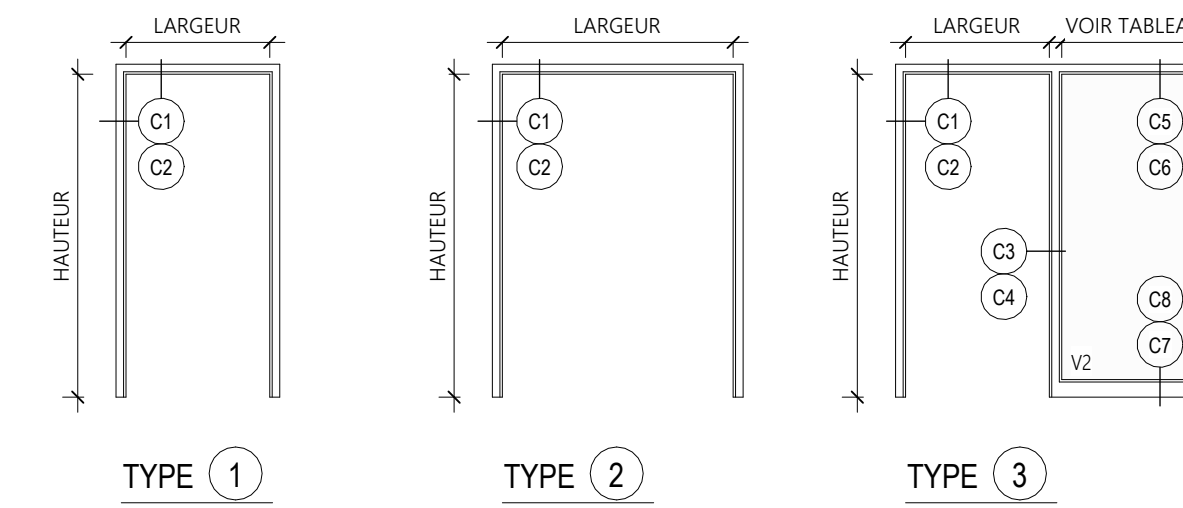
ÉLÉVATIONS CLOISONS VITRÉES - BÂTIS EN ACIER



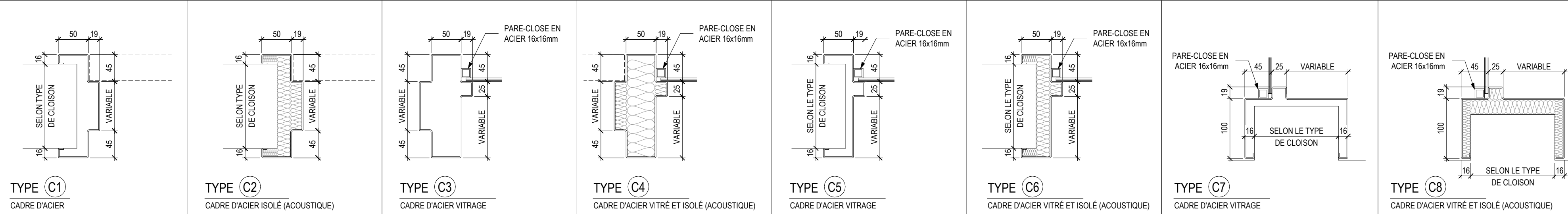
ÉLÉVATIONS DES PORTES TYPES



ÉLÉVATIONS DES CADRES TYPES



DÉTAILS DES CADRES TYPES



NOTES GÉNÉRALES DU BORDEREAU DES PORTES, CADRES ET CLOISONS VITRÉES

- VOIR DEVIS POUR LES SPÉCIFICATIONS DE PORTES, CADRES ET ENCADREMENT EN ALUMINIUM (08 11 14, 08 11 17 ET 08 14 16).
- VOIR DEVIS POUR LES TYPES DE VERRE (08 80 00).
- VOIR LE TABLEAU DES PORTES ET CADRES AU DEVIS ET LES PLANS POUR CIBLER LORSQUE L'ACOUSTIQUE ET LORSQU'UN DRF SONT REQUIS.
- POUR TOUTS LES TYPES DE PORTES ET QUINCAILLERIE SE RÉFÉRER AU TABLEAU DE PORTES ET CADRES AU DEVIS.
- VOIR LES PLANS POUR LA POSITION DES CLOISONS VITRÉES ET ENCADREMENTS.

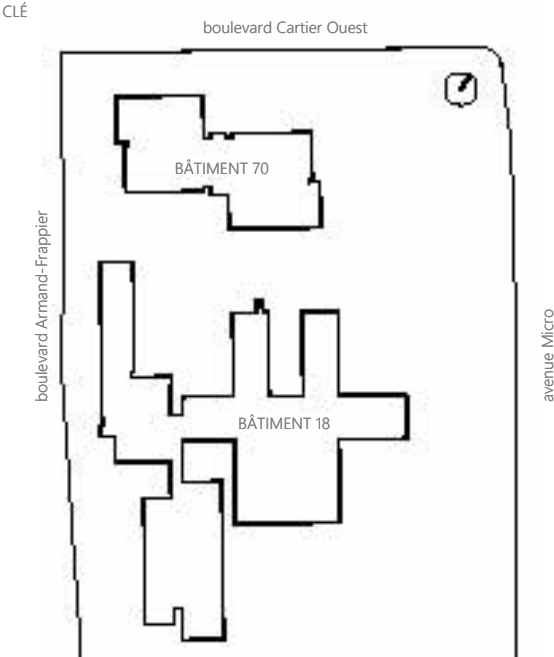
PROJET: AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1

531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7

CLIENT:



PLAN CLÉ



ARCHITECTE



HÉLOÏSE THIBODEAU ARCHITECTE INC.

INGÉNIEURS STRUCTURE MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE

PAGEAU MOREL



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.

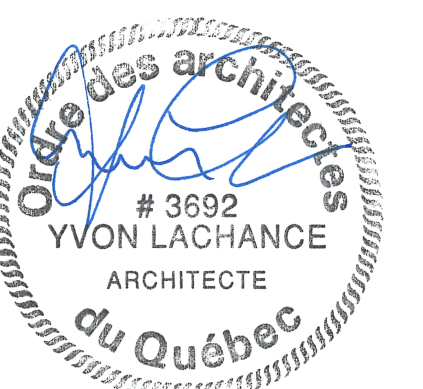
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

2024-11-04 ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE 0
 DATE ÉMIS POUR PAR REV



TITRE DU DESSIN:

BORDEREAU DES PORTES, CADRES TYPES ET CLOISONS VITRÉES

Échelle: Comme indiqué

ARCHITECTURE Feuille n°

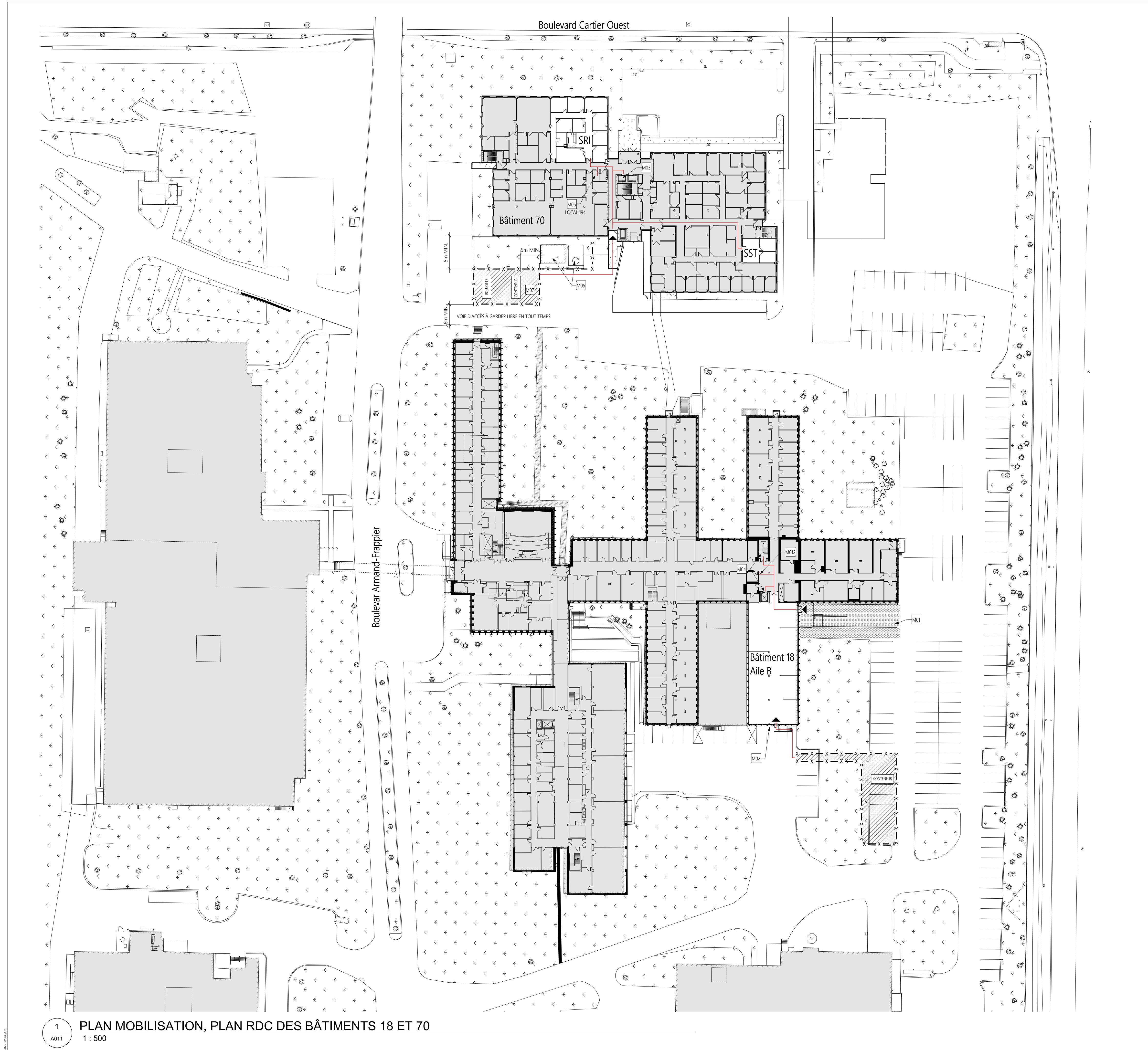
A004

Dessiné par SR

Révisé par RO

No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD

031583/031582 No. Projet YLA 24005 No. Projet IFA 240019



NOTES GÉNÉRALES D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION

- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉSENTER UN PLAN DE MOBILISATION POUR APPROBATION. CELUI-CI DEVRA ÊTRE ACCEPTÉ PAR LE CLIENT ET LES PROFESSIONNELS AVANT LE DÉBUT DE SA MOBILISATION (VOIR DEVIS, SECTION 01 00 00).
- TOUTS LES ÉQUIPEMENTS DE CHANTIER (ROULOTTE, CONTENEUR, TOILETTE, ETC.) DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS À L'INTÉRIEUR DES CLÔTURES DE CHANTIER.
- TOUTES LES SURFACES DE GAZON ABIMÉES PAR LE CHANTIER DEVRONT ÊTRE ENGAZONNÉES À NOUVEAU SUITE AUX TRAVAUX, AVEC DES PLAQUES DE GAZON.
- L'ENTREPRENEUR DOIT DÉNEIGER (EXIGENCE OBLIGATOIRE) TOUTES LES ZONES UTILISÉES POUR SES PROPRES BESOINS, DONT ET SANS S'Y LIMITER, CELES CIRCONSCRITES DANS LES CLÔTURES DE CHANTIER ET LES CASES DE STATIONNEMENT, TOUT AU LONG DES TRAVAUX ET EN ASSUMER LES FRAIS.
- VOIR LE DEVIS POUR LES EXIGENCES DES CLÔTURES DE CHANTIER.
- COORDONNER LA SÉQUENCE DES TRAVAUX AVEC LA SECTION CALENDRIER AU DEVIS D'ARCHITECTURE.
- TOUTS LES ARBRES SONT EXISTANTS À CONSERVER À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
- LE CHANTIER SE DÉROULERA DANS DES BÂTIMENTS EN OCCUPATION. LES TRAVAUX TRÈS BRUYANTS DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS AVANT 9H. PLUS DE CETTE EXIGENCE, L'ENTREPRENEUR DEVRA RESPECTER LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE EN VIGUEUR POUR LES HEURES DE DÉBUT ET DE FIN DE TRAVAUX ET COMMUNIQUER AVEC LE CLIENT D'AVANCE POUR TOUTES DIVERGENCES DE CES HORAIRES.
- LES CONTENEURS DE CHANTIER DEVRONT ÊTRE PLACÉS À UNE DISTANCE MINIMALE DE 5m DE TOUT BÂTIMENT.
- VOIR LE PLAN DA100 POUR LA LOCALISATION DES CLOISONS TEMPORAIRES. CONSULTER AUSSI LES DOCUMENTS D'HYGIÈNE.

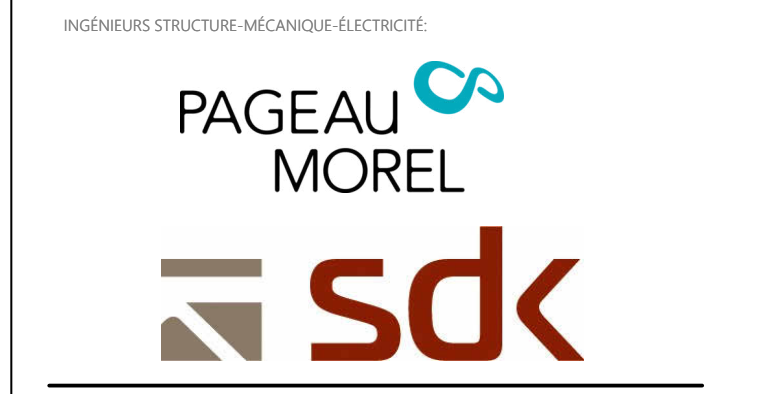
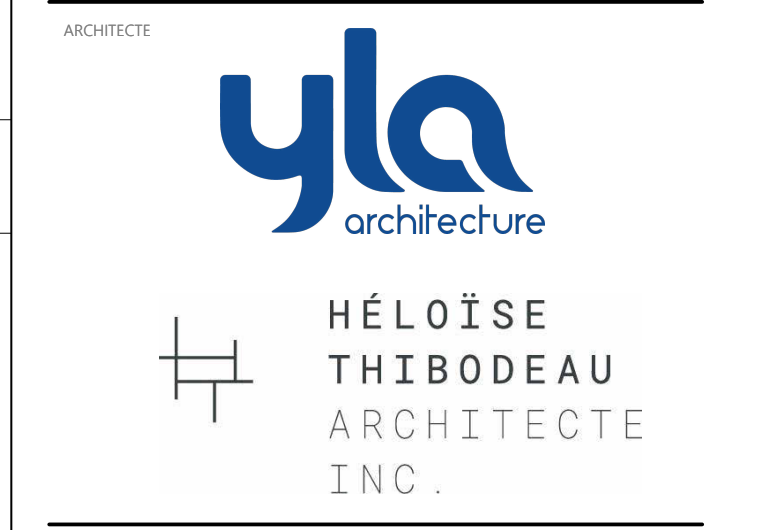
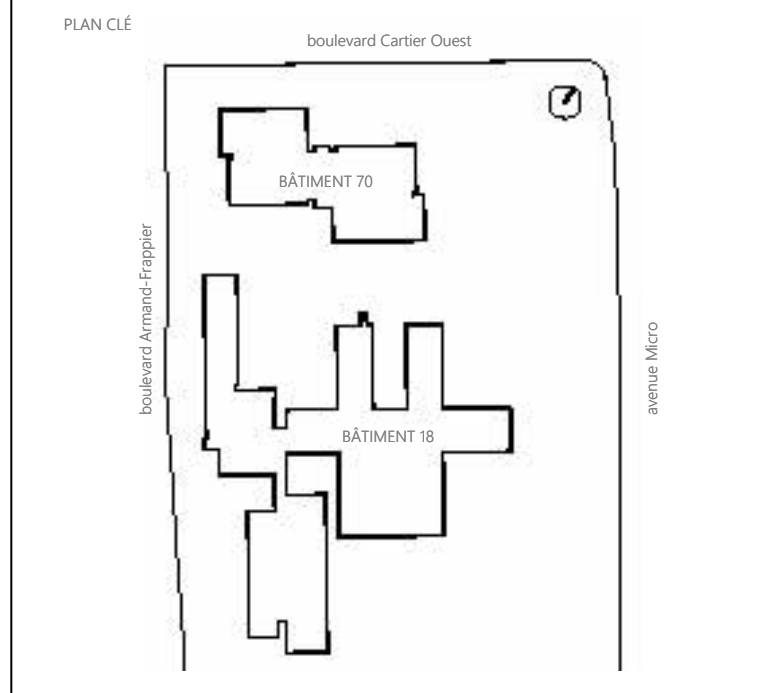
LÉGENDE D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION

- SECTION HORS DE LA ZONE DES TRAVAUX, ZONE EN OCCUPATION
- CHANTIER EN SIMULTANÉ
- ZONE GAZONNÉE EXISTANTE À CONSERVER
- ZONE DE MOBILISATION RÉSERVÉE À L'ENTREPRENEUR
- ACCÈS AU CHANTIER
- CLÔTURE DE CHANTIER
- CIRCULATION DE L'ENTREPRENEUR

NOTES SPÉCIFIQUES D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION

- MO1** CHANTIER EN SIMULTANÉ: RÉFECTION DU DÉBARCADÈRE (AILE B, TRAVAUX EXTÉRIEURS, HORS-CONTRAT). DATE DE DÉBUT: OCTOBRE 2024. DATE DE FIN PRÉVUE: 6 JUIN 2025.
SIC, LE CHANTIER ACTUEL (LOT 1) POURRA UTILISER LA ZONE DÉBARCADÈRE POUR ACCÉDER AU BÂTIMENT ENTRE LE 11 MARS ET LE 16 MAI 2025. COORDINATION REQUISE AVEC LE CLIENT.
- MO2** CHANTIER EN SIMULTANÉ: RÉNOVATION DU SECTEUR MICROSCOPIE (AILE B, SOUS-SOL, HORS-CONTRAT). DATE DE DÉBUT: NOVEMBRE 2024. DATE DE FIN PRÉVUE: AVRIL 2025.
SIC, LE CHANTIER ACTUEL (LOT 1) POURRA UTILISER LA PORTE DOUBLE MENANT AU SOUS-SOL DÈS AVRIL 2025. COORDINATION REQUISE AVEC LE CLIENT.
- MO3** ACCÈS VERS L'ÉTAGE (SRM) VIA L'ASCENSEUR
- MO4** ACCÈS VERS LE SOUS-SOL (SECTEURS G ET H) VIA L'ASCENSEUR ET L'ESCALIER
- MO5** PROTÉGER LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS
- MO6** SALLE ÉLECTRIQUE, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS
- MO7** ZONE DE MOBILISATION AYANT ACCÈS À UN BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE
- MO8** LOCAL DE SERVEURS À LAISSER LIBRE D'ACCÈS EN TOUT TEMPS AU CLIENT. L'ÉQUIPEMENT DOIT RESTER FONCTIONNEL EN TOUT TEMPS ET DOIT ÊTRE PROTÉGÉ DES TRAVAUX ET POUSSIÈRES (PRESSION POSITIVE)
- MO9** LOCAL DE SERVEURS/TELECOM EXISTANT ET CONSERVER. DANS LA ZONE DES TRAVAUX, À NOTER QUE CE LOCAL N'A PAS DE PLAFOND; INCLURE DANS LA PORTE DE BIEN SCELLER DE LOCAL, AFIN DE LE PROTÉGER DES POUSSIÈRES ET CONTAMINANTS. VOIR AUSSI DOC. ÉLECTRICITÉ.
- MO10** SALLE ÉLECTRIQUE-IT, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS
- MO11** SALLE MÉCANIQUE, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS
- MO12** INTERVENTIONS SUR LE SOUFFLAGE EXISTANT, POUR DISTRIBUTION VERS LOCAL F015 AU SOUS-SOL, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS. RAGRÉER TOUTES LES SURFACES TOUCHÉES.

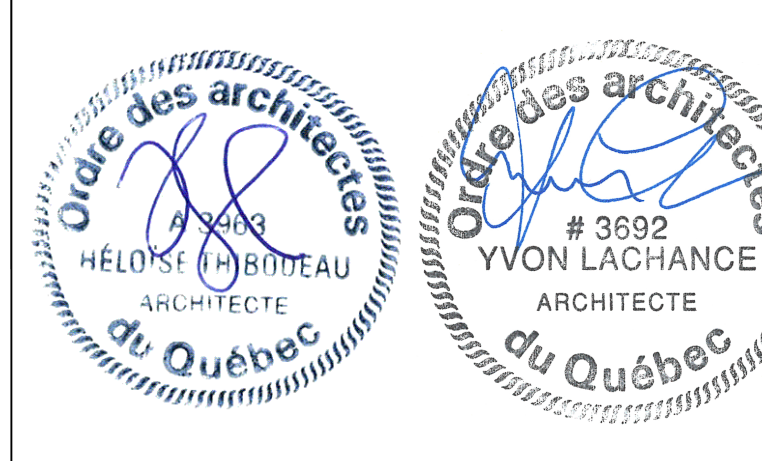
PROJET: AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 – Lot 1
531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCELLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

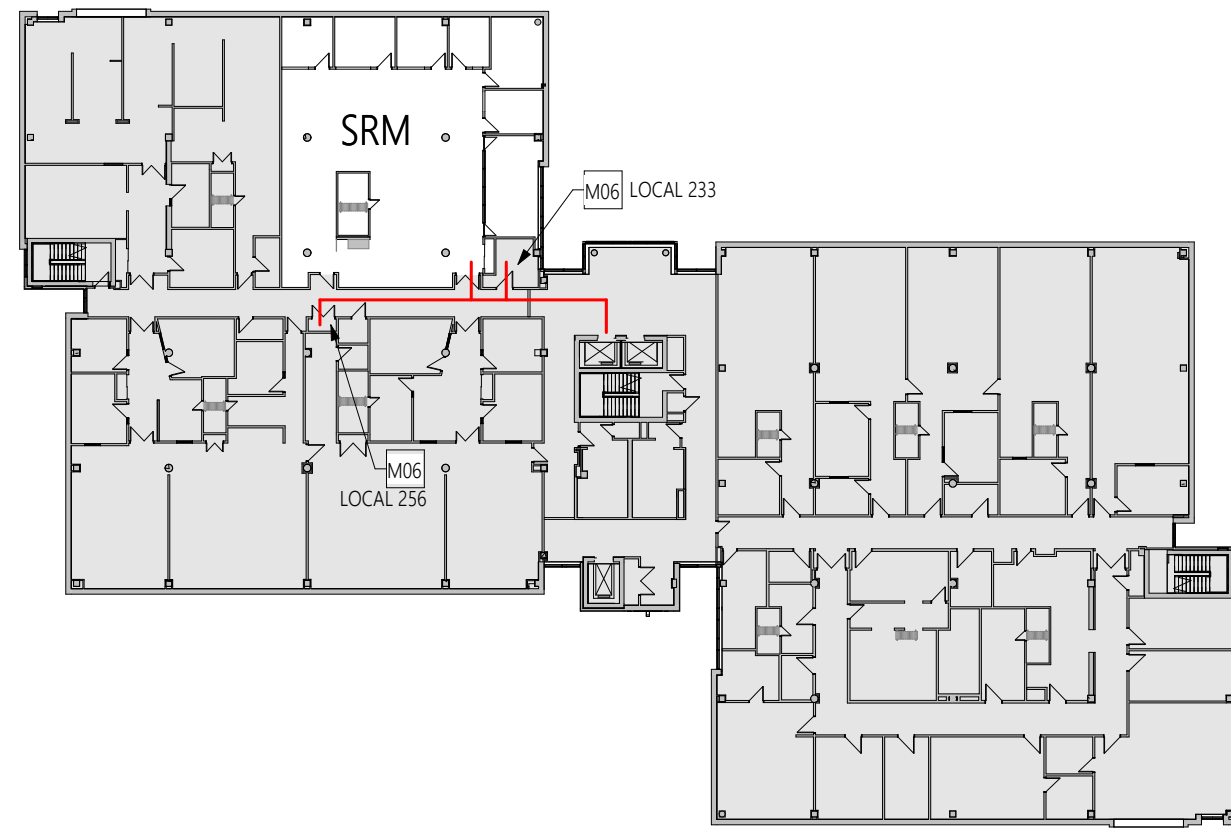
| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |



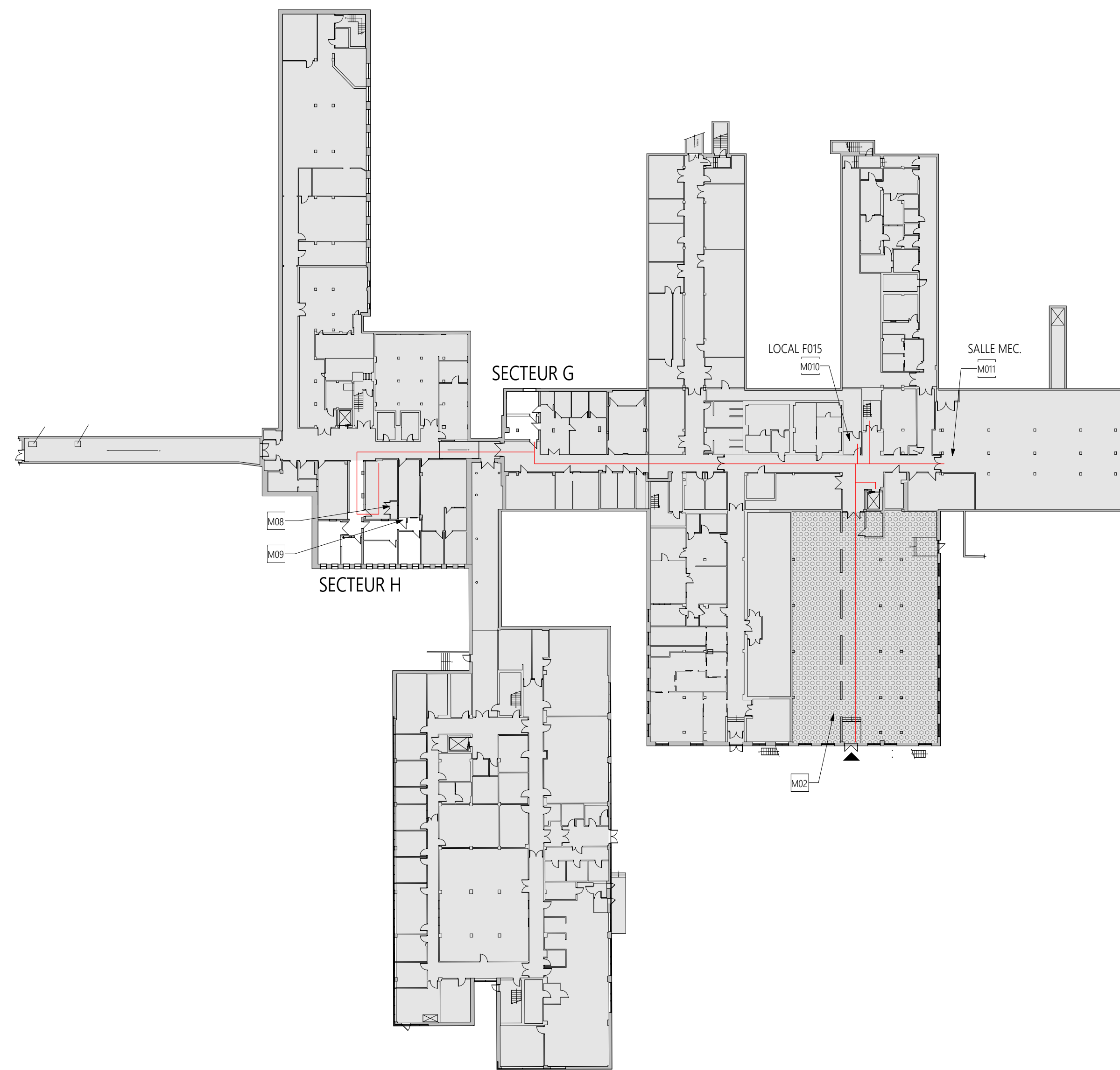
TITRE DU DESSIN: PLAN D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION REZ-DE-CHAUSSÉE

Echelle: Comme indiqué
ARCHITECTURE: Feuille n° **A011**
Dessiné par: SR
Révisé par: RO
No. Projet client: _____
Coté par: VD
Vérifié par: VD
031583/031582
No. Projet Y.A.: 24005
No. Projet I.F.A.: 240019

1 PLAN MOBILISATION, PLAN RDC DES BÂTIMENTS 18 ET 70
A011 1 : 500



2 PLAN DE MOBILISATION, BÂTIMENT 70 - ÉTAGE
1 : 500



1 PLAN DE MOBILISATION, BÂTIMENT 18 - SOUS-SOL
1 : 500

NOTES GÉNÉRALES D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION

- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉSENTER UN PLAN DE MOBILISATION POUR APPROBATION. CELUI-CI DEVRA ÊTRE ACCEPTÉ PAR LE CLIENT ET LES PROFESSIONNELS AVANT LE DÉBUT DE SA MOBILISATION (VOIR DEVIS, SECTION 01 00 00).
- TOUTS LES ÉQUIPEMENTS DE CHANTIER (ROULOTTE, CONTENEUR, TOILETTE, ETC.) DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS À L'INTÉRIEUR DES CLÔTURES DE CHANTIER.
- TOUTES LES SURFACES DE GAZON ABIMÉES PAR LE CHANTIER DEVRONT ÊTRE ENGAZONNÉES À NOUVEAU SUITE AUX TRAVAUX, AVEC DES PLAQUES DE GAZON.
- L'ENTREPRENEUR DOIT DÉNEIGER (EXIGENCE OBLIGATOIRE) TOUTES LES ZONES UTILISÉES POUR SES PROPRES BESOINS, DONT ET SANS S'Y LIMITER, CELLES CIRCONSCRITES DANS LES CLÔTURES DE CHANTIER ET LES CASES DE STATIONNEMENT, TOUT AU LONG DES TRAVAUX ET EN ASSUMER LES FRAIS.
- VOIR LE DEVIS POUR LES EXIGENCES DES CLÔTURES DE CHANTIER.
- COORDONNER LA SÉQUENCE DES TRAVAUX AVEC LA SECTION CALENDRIER AU DEVIS D'ARCHITECTURE.
- TOUTS LES ARBRES SONT EXISTANTS À CONSERVER À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
- LE CHANTIER SE DÉROULERA DANS DES BÂTIMENTS EN OCCUPATION. LES TRAVAUX TRÈS BRUYANTS DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS AVANT 9H. PLUS DE CETTE EXIGENCE, L'ENTREPRENEUR DEVRA RESPECTER LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE EN VIGUEUR POUR LES HEURES DE DÉBUT ET DE FINS DE TRAVAUX ET COMMUNIQUER AVEC LE CLIENT D'AVANCE POUR TOUTES DIVERGENCES DE CES HORAIRES.
- LES CONTENEURS DE CHANTIER DEVRONT ÊTRE PLACÉS À UNE DISTANCE MINIMALE DE 5m DE TOUT BÂTIMENT.
- VOIR LE PLAN DA100 POUR LA LOCALISATION DES CLOISONS TEMPORAIRES. CONSULTER AUSSI LES DOCUMENTS D'HYGIÈNE.

LÉGENDE D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION

- SECTION HORS DE LA ZONE DES TRAVAUX, ZONE EN OCCUPATION
- CHANTIER EN SIMULTANÉ
- ZONE GAZONNÉE EXISTANTE À CONSERVER
- ZONE DE MOBILISATION RÉSERVÉE À L'ENTREPRENEUR.
- ACCÈS AU CHANTIER
- CLÔTURE DE CHANTIER
- CIRCULATION DE L'ENTREPRENEUR

NOTES SPÉCIFIQUES D'IMPLANTATION ET DE MOBILISATION

- M01** CHANTIER EN SIMULTANÉ : RÉFECTION DU DÉBARCADÈRE (AILE B, TRAVAUX EXTÉRIEURS, HORS-CONTRAT)
DATE DE DÉBUT : OCTOBRE 2024
DATE DE FIN PRÉVUE : 6 JUIN 2025.
SIC, LE CHANTIER ACTUEL (LOT 1) POURRA UTILISER LA ZONE DEBARCADÈRE POUR ACCÉDER AU BÂTIMENT ENTRE LE 11 MARS ET LE 16 MAI 2025. COORDINATION REQUISE AVEC LE CLIENT.
- M02** CHANTIER EN SIMULTANÉ : RÉNOVATION DU SECTEUR MICROSCOPIE (AILE B, SOUS-SOL, HORS-CONTRAT)
DATE DE DÉBUT : NOVEMBRE 2024
DATE DE FIN PRÉVUE : AVRIL 2025
SIC, LE CHANTIER ACTUEL (LOT 1) POURRA UTILISER LA PORTE DOUBLE MENANT AU SOUS-SOL DÈS AVRIL 2025. COORDINATION REQUISE AVEC LE CLIENT.
- M03** ACCÈS VERS L'ÉTAGE (SRM) VIA L'ASCENSEUR
- M04** ACCÈS VERS LE SOUS-SOL (SECTEURS G ET H) VIA L'ASCENSEUR ET L'ESCALIER
- M05** PROTÉGER LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS
- M06** SALLE ÉLECTRIQUE, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS
- M07** ZONE DE MOBILISATION AYANT ACCÈS À UN BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE
- M08** LOCAL DE SERVEURS À LAISSER LIBRE D'ACCÈS EN TOUT TEMPS AU CLIENT. L'ÉQUIPEMENT DOIT RESTER FONCTIONNEL EN TOUT TEMPS ET DOIT ÊTRE PROTÉGÉ DES TRAVAUX ET POUSSIÈRES (PRESSION POSITIVE)
- M09** LOCAL DE SERVEURS/TELECOM EXISTANT ET CONSERVER. DANS LA ZONE DES TRAVAUX, À NOTER QUE CE LOCAL N'A PAS DE PLAFOND; INCLURE DANS LA PORTE BIEN SCÉLER DE LOCAL, AFIN DE LE PROTÉGER DES POUSSIÈRES ET CONTAMINANTS. VOIR AUSSI DOC. ÉLECTRICITÉ.
- M10** SALLE ÉLECTRIQUE-IT, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS
- M11** SALLE MÉCANIQUE, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS
- M12** INTERVENTIONS SUR LE SOUFFLAGE EXISTANT, POUR DISTRIBUTION VERS LOCAL FO15 AU SOUS-SOL, VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS. RAGRÉER TOUTES LES SURFACES TOUCHÉES.

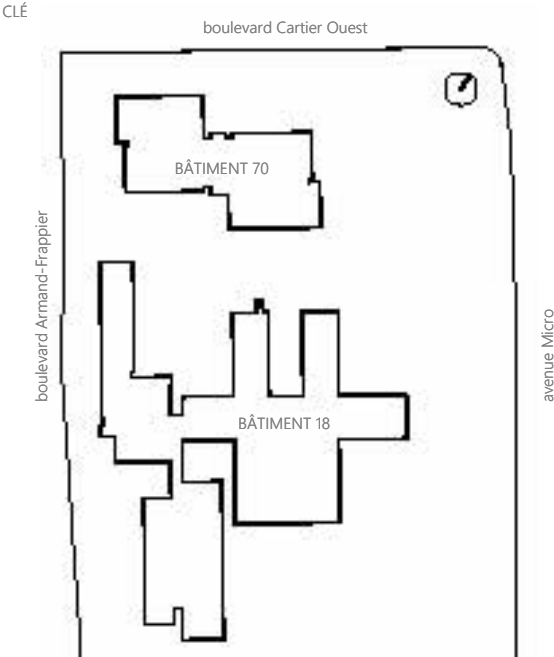
PROJET
AFSB – Réaménagement
de bureaux aux bâtiments
18 et 70 - Lot 1

531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7

CLIENT:



PLAN CLE



ARCHITECTE



HÉLOÏSE
THIBODEAU
ARCHITECTE
INC.

INGÉNIEURS STRUCTURE MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE

PAGEAU
MOREL



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.

TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

**PAS POUR
CONSTRUCTION**

| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
|------------|-------------------------|---------|
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |
| | | |



TITRE DU DESSIN:

PLAN DE MOBILISATION - BÂTIMENT 18
SOUS-SOL ET BÂTIMENT 70 ÉTAGE

Échelle: Comme indiqué

ARCHITECTURE
Feuille n°

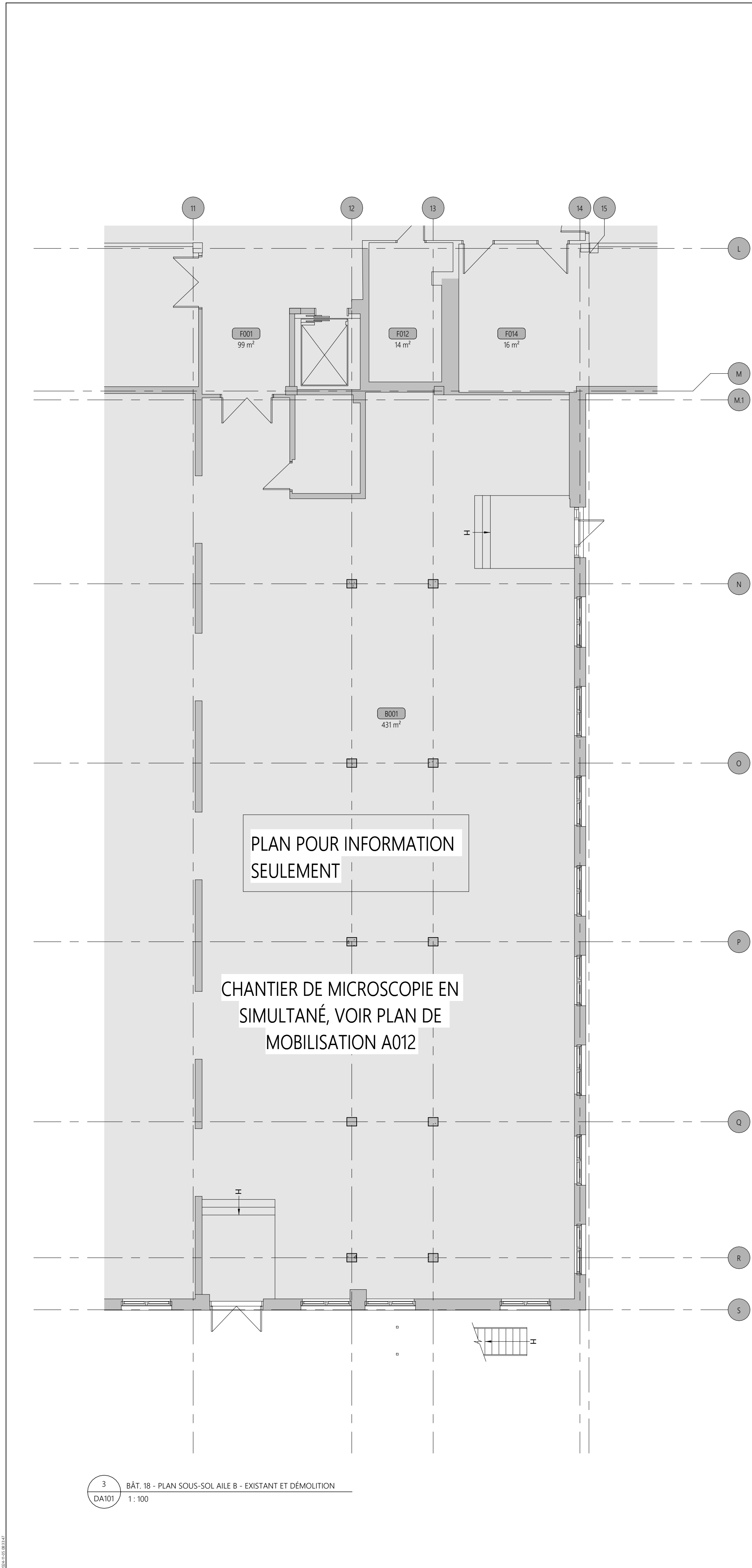
A012

Dessiné par SR

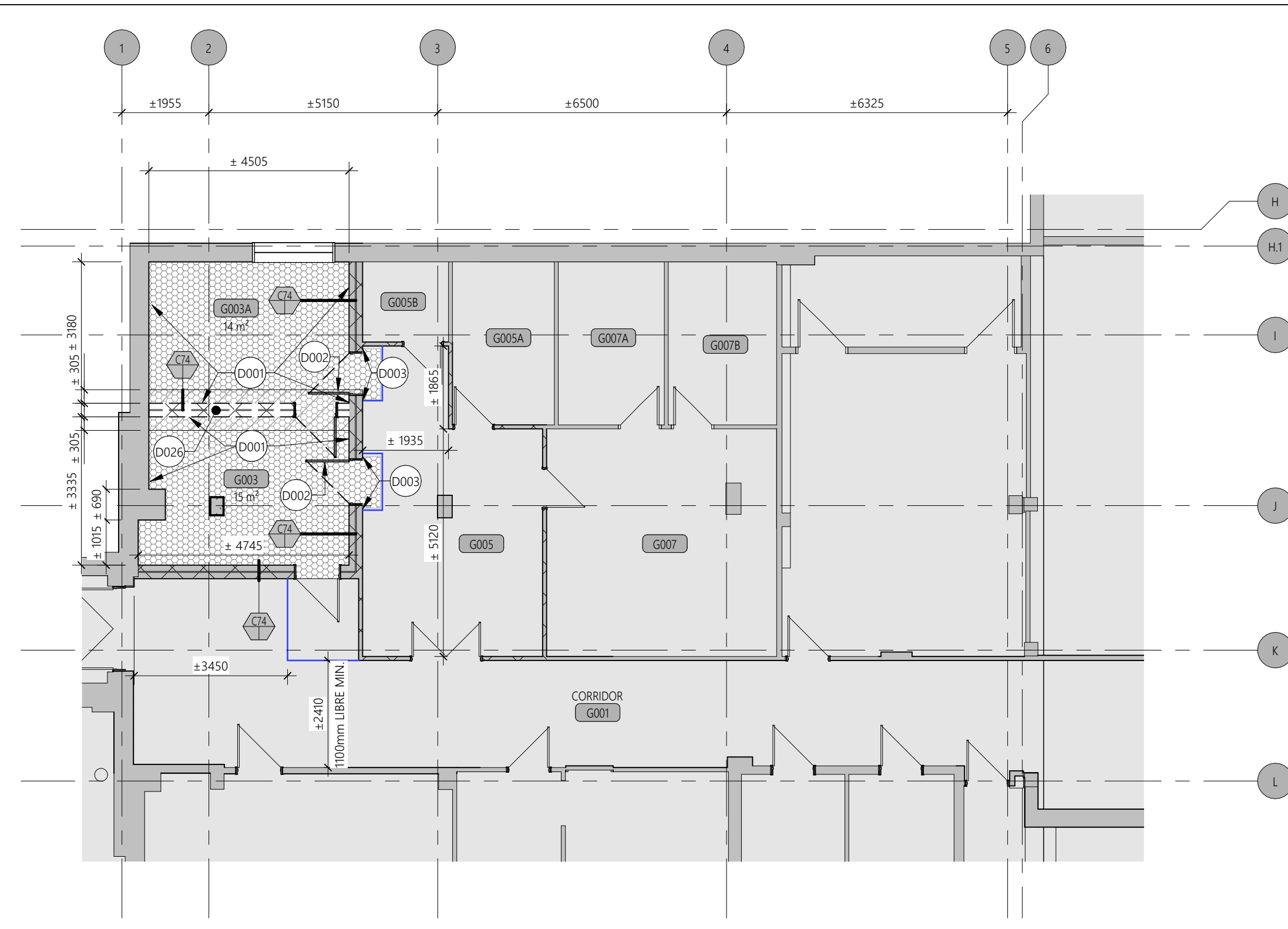
Révisé par RO

No. Projet client: _____ Conçu par: VD Vérifié par: VD

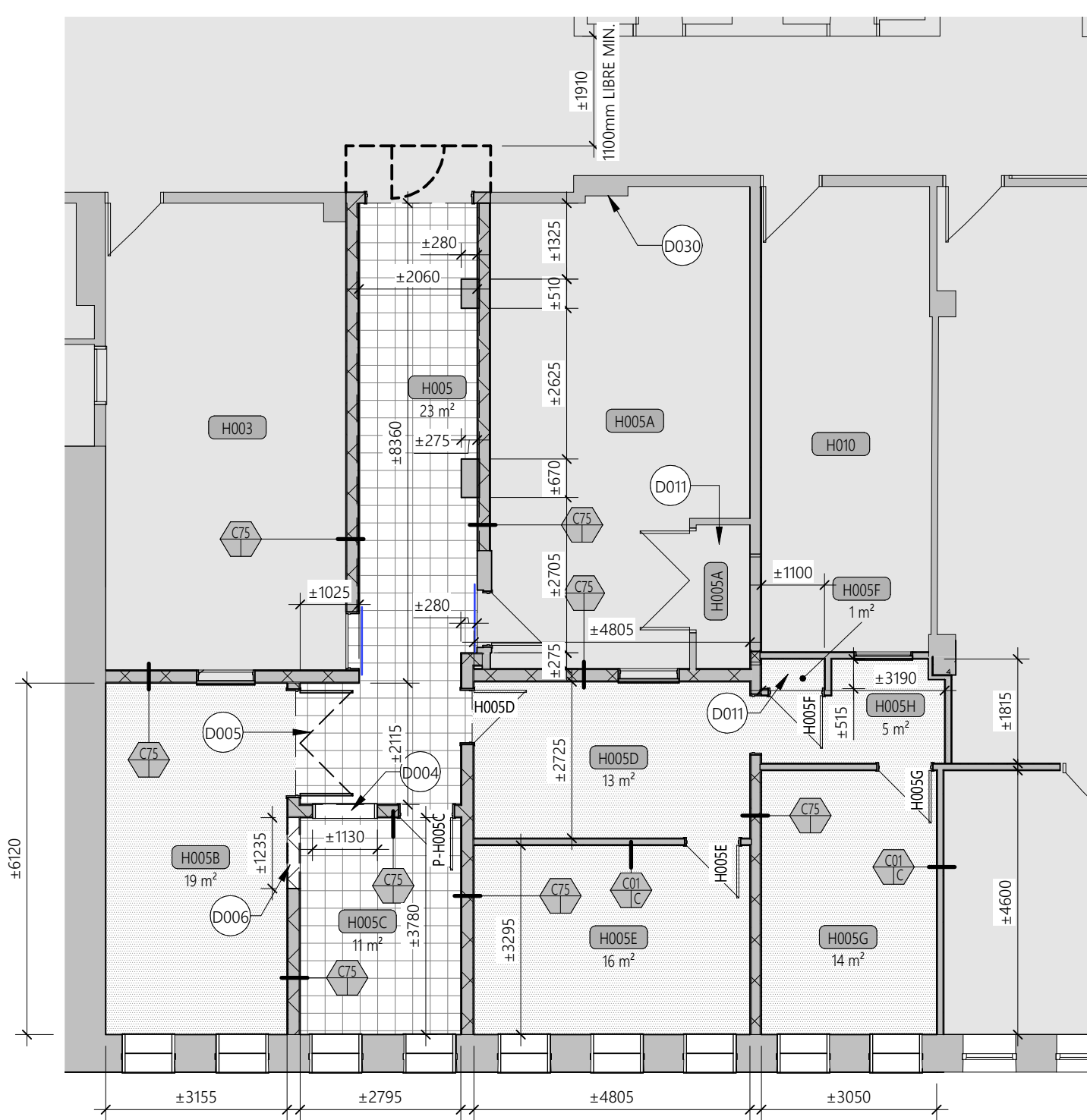
031583/031582 No. Projet I.A. 24005 No. Projet I.F.A. 240019



3 BÂT. 18 - PLAN SOUS-SOL AILE B - EXISTANT ET DÉMOLITION
DA101 1:100



2 BÂT. 18 - PLAN S-S, SECTEUR AILE G - EXISTANT ET DÉMO.
DA101 1:100



1 BÂT. 18 - PLAN S-S, SECTEUR AILE H - EXISTANT ET DÉMO.
DA101 1:100

NOTES GÉNÉRALES - DÉMOLITION

- VOIR AUSSI LES NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION SUR A002.
- VOIR COMPOSITIONS TYPES EXISTANTES ET DÉMOLITION SUR A003.
- VOIR ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE AU DEVIS COMME COMPLÉMENT D'INFORMATION.
- SIC AUX PLANS, TOUTES LES PORTES, LES CADRES ET LA QUINCALLERIE SONT EXISTANTS, CONSERVÉS ET À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
- SIC, TOUTES LES FENÊTRES ET LEUR TABLETTE EXISTANTE SONT À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
- LE LOCAL H005A DU BÂTIMENT 18 DOIT RESTER ACCESSIBLE DURANT TOUTE LA PÉRIODE DES TRAVAUX.
- RAGRÉER LES CLOISONS SUITE AU RETRAIT DES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU (H.C.) EX: TABLEAU D'ÉCRITURE, AFFICHAGE, ACCESSOIRES ETC.
 - A. INCLURE À LA PORTÉE DES TRAVAUX DE RAGRÉER UNE SECTION DE CLOISON SÈCHE PAR LOCAUX DU SECTEUR SRI (BÂTIMENT 70) SUITE AU RETRAIT DES TABLEAUX. VOIR ANNEXE PHOTOS.
- EN PLUS DES FONDOS DE CLOUAGE À INSTALLER POUR LA SÉRIE A800 ET CEUX IDENTIFIÉS AUX PLANS, INSTALLER 5 FONDOS DE CLOUAGE ADDITIONNELS POUR L'ENSEMBLE DU PROJET (CLOISONS EXISTANTES ET NOUVELLES), EN VUE DE L'INSTALLATION DE 5 TABLEAUX 1200mm x 2400mm. EMPLACEMENT EXACTE À DÉTERMINER SUR PLACE AVEC LE CLIENT. VOIR DEVIS ET A002 POUR LE TYPE DE FOND DE CLOUAGE REQUIS SELON L'EMPLACEMENT. POUR LES CLOISONS EXISTANTES, RAGRÉER LA FINITION SUITE À L'INSTALLATION DU FOND DE CLOUAGE.

- NOTES SPÉCIFIQUES AUX CLOISONS TEMPORAIRES :**
- POSITION DES CLOISONS À COORDONNER AVEC LA TRAME DE PLAFOND ACoustIQUE EXISTANTE ET AVEC LES ÉQUIPEMENTS DANS L'ENTRE-PLAFOND. VOIR ING.
 - PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA NON-PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE AU TRAVERS DE LA CLOISON ET DANS L'ENTRE-PLAFOND.
 - SIC ET LORSQUE POSSIBLE, TOUTES LES CLOISONS SERONT CONSTRUITES PLEINE HAUTEUR, À PARTIR DE LA DALLE, JUSQU'AU DESSOUS DE LA DALLE SUPÉRIEURE, INCLUANT LES MONTANTS MÉTALLIQUES ET LES RANGS DE GYPSE. DÉCOUPER LES RANGS DE GYPSE EN SUIVANT LE PROFIL DES CANNELURES DU PONTAGE D'ACIER LE CAS ÉCHÉANT.
 - RAGRÉER ET PRENDRE LES SURFACES IMPACTÉES À L'IDENTIQUE APRÈS RETRAIT DES CLOISONS TEMPORAIRES

--- CLOISON TEMPORAIRE RIGIDE, VOIR DEVIS ET HYGIÈNE
 --- CLOISON TEMPORAIRE FLEXIBLE, VOIR DEVIS

NOTES SPÉCIFIQUES SÉPARATION COUPE-FEU (SCF)

--- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 1H.
 --- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 2H.

AU BÂTIMENT 70: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 1H.
 AU BÂTIMENT 18, AILE B: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 0.75H.

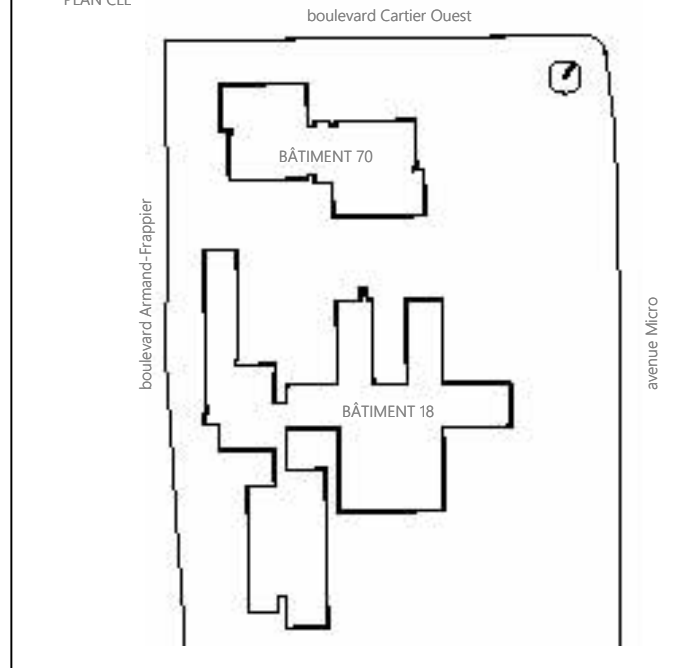
LÉGENDE DE PLANCHER - DÉMOLITION

- DF-1 DÉMOLIR 2 ÉPAISSEURS DE REVÊTEMENT DE PLANCHER:
1. TAPIS ET PLINTHE DE TAPIS
2. CARREAUX DE VINYLE, VOIR DOC. HYGIÈNE.
- DF-2 REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À DÉMOLIR POUR LES NOUVELLES CLOISONS. VOIR NOTES SPÉCIFIQUES SUR SÉRIE A100 ET A900
- DF-3 REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUPLE ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À DÉMOLIR.
- DF-5 REVÊTEMENT DE CARREAUX DE VINYLE EXISTANT INCLUANT LES PLINTHES DE VINYLE À DÉMOLIR. VOIR DOC. HYGIÈNE
- DF-6 REVÊTEMENT DE PLANCHER DE TERRAZZO À CONSERVER, NETTOYER ET PRÉPARER POUR RAGRÉAGE PARTIEL. VOIR A-900 ET DEVIS 09 07 00
- REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUPLE ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUPLE ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE CÉRAMIQUE EXISTANTE À CONSERVER
- REVÊTEMENT DE CARREAUX DE VINYLE ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS CONSERVÉS

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION

- D001 PLINTHE À RETIRER SUR LA LONGUEUR INDICUÉE
- D002 PORTE EN BOIS ET QUINCALLERIE À DÉMOLIR, CADRE DE PORTE À CONSERVER.
- D003 MOULURES DE BOIS À RETIRER SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DU CADRE. VOIR ANNEXE PHOTOS (DEVIS)
- D004 VITRAGE À RETIRER, CADRE D'ACIER EXISTANT À CONSERVER, VOIR PHOTO EN ANNEXE
- D005 PORTES ET QUINCALLERIE À DÉMOLIR, CADRE D'ACIER EXISTANT À CONSERVER.
- D006 OUVERTURE À DÉMOLIR DANS MUR POUR NOUVELLE PORTE SIMPLE, ±2300mm DE HAUT. FAIRE UN TRAIT DE SCIE DROIT ET SUPPORTER LA CLOISON TEMPORAIREMENT JUSQU'AU MOMENT DE L'INSTALLATION DU NOUVEAU CADRE DE PORTE ET L'INTÉRIEUR
- D011 LOCAL DE SERVICES TÉLÉCOM EXISTANT, À PROTÉGER DURANT TOUTE LA PÉRIODE DES TRAVAUX
- D026 PRÉPARER ET RAGRÉER LA PORTION DE DALLE SUR LA LARGEUR ET LA LONGUEUR DE LA CLOISON DÉMOLIE AVEC UNE CHAPE DE ±38mm D'ÉPAISSEUR. VOIR DEVIS 03 35 00
- D030 COUVERTURE À RÉALISER AU PÉRIMÈTRE DU PANNEAU ÉLECTRIQUE, VOIR DOCUMENT ÉLECTRICITÉ

PROJET
AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1
 531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7
 CLIENT:
INRS Institut national de la recherche scientifique



ARCHITECTE
yla architecture
 HÉLOÏSE THIBODEAU ARCHITECTE INC.

INGÉNIEURS STRUCTURE MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE
PAGEAU MOREL
sdk

NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
 L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
 TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
 AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
 CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

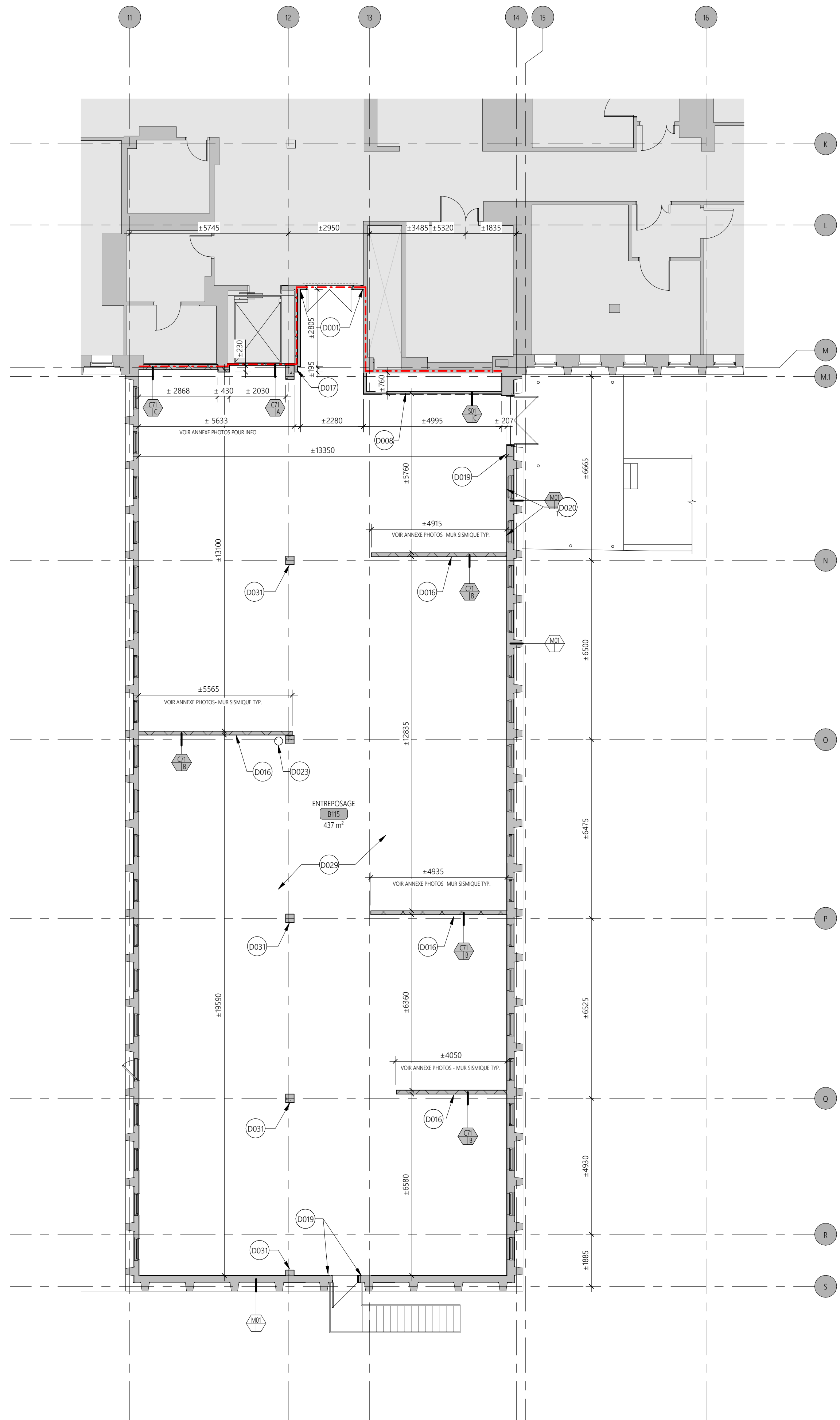
PAS POUR CONSTRUCTION

| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | EMIS POUR | PAR REV |

Ordre des architectes du Québec
 HÉLOÏSE THIBODEAU ARCHITECTE
 Ordre des architectes du Québec
 YVON LACHANCE ARCHITECTE

TITRE DU DESSIN:
EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 18 - PLANS DES NIVEAUX SOUS-SOL

Échelle 1:100
 ARCHITECTURE
 Feuille n°
DA101
 Dessiné par MA Révisé par RO
 No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD
 No. Projet YLA 24005 No. Projet IFA 240019
 031583/031582 No. Projet YLA 24005 No. Projet IFA 240019



1 BÂT. 18 - PLAN RDC ALLE B - EXISTANT ET DÉMOLITION
DA102 1:100

NOTES GÉNÉRALES - DÉMOLITION

- VOIR AUSSI LES NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION SUR A002.
- VOIR COMPOSITIONS TYPES EXISTANTES ET DÉMOLITION SUR A003.
- VOIR ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE AU DEVIS COMME COMPLÉMENT D'INFORMATION.
- SIC AUX PLANS, TOUTES LES PORTES, LES CADRES ET LA QUINCAILLERIE SONT EXISTANTS, CONSERVÉS ET À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
- SIC, TOUTES LES FENÊTRES ET LEUR TABLETTE EXISTANTE SONT À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
- LE LOCAL H005A DU BÂTIMENT 18 DOIT RESTER ACCESSIBLE DURANT TOUTE LA PÉRIODE DES TRAVAUX.
- RAGRÉER LES CLOISONS SUITE AU RETRAIT DES ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX (H.C.) EX: TABLEAU D'ÉCRITURE, AFFICHAGE, ACCESSOIRES ETC.
 - A. INCLURE À LA PORTÉE DES TRAVAUX DE RAGRÉER UNE SECTION DE CLOISON SÈCHE PAR LOCAUX DU SECTEUR SRI (BÂTIMENT 70) SUITE AU RETRAIT DES TABLEAUX. VOIR ANNEXE PHOTOS.
- EN PLUS DES FONDIS DE CLOUAGE À INSTALLER POUR LA SÉRIE A800 ET CEUX IDENTIFIÉS AUX PLANS, INSTALLER 5 FONDIS DE CLOUAGE ADDITIONNELS POUR L'ENSEMBLE DU PROJET (CLOISONS EXISTANTES ET NOUVELLES), EN VUE DE L'INSTALLATION DE 5 TABLEAUX 1200mm x 240mm. EMBLEMES EXACTES À DÉTERMINER SUR PLACE AVEC LE CLIENT. VOIR DEVIS ET A002 POUR LE TYPE DE FOND DE CLOUAGE REQUIS SELON L'EMPLACEMENT. POUR LES CLOISONS EXISTANTES, RAGRÉER LA FINITION SUITE À L'INSTALLATION DU FOND DE CLOUAGE.

- NOTES SPÉCIFIQUES AUX CLOISONS TEMPORAIRES :**
- POSITION DES CLOISONS À COORDONNER AVEC LA TRAME DE PLAFOND ACOUSTIQUE EXISTANTE ET AVEC LES ÉQUIPEMENTS DANS L'ENTRE-PLAFOND. VOIR ING.
 - PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA NON-PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE AU TRAVERS DE LA CLOISON ET DANS L'ENTRE-PLAFOND.
 - SIC ET LORSQUE POSSIBLE, TOUTES LES CLOISONS SONT CONSTRUITES PLEINE HAUTEUR, À PARTIR DE LA DALLE, JUSQU'AU DESSOUS DE LA DALLE SUPÉRIEURE, INCLUANT LES MONTANTS MÉTALLIQUES ET LES RANGS DE GYPSE. DÉCOUPER LES RANGS DE GYPSE EN SUIVANT LE PROFIL DES CANNELURES DU PONTAGE D'ACIER LE CAS ÉCHÉANT.
 - RAGRÉER ET PRENDRE LES SURFACES IMPACTÉES À L'IDENTIQUE APRÈS RETRAIT DES CLOISONS TEMPORAIRES

--- CLOISON TEMPORAIRE RIGIDE, VOIR DEVIS ET HYGIÈNE
 --- CLOISON TEMPORAIRE FLEXIBLE, VOIR DEVIS

- NOTES SPÉCIFIQUES SÉPARATION COUPE-FEU (SCF)**
- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 1H.
 - SÉPARATION COUPE-FEU AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 2H.
- AU BÂTIMENT 70: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 1H.
 AU BÂTIMENT 18, ALLE B: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 0.75H.

LÉGENDE DE PLANCHER - DÉMOLITION

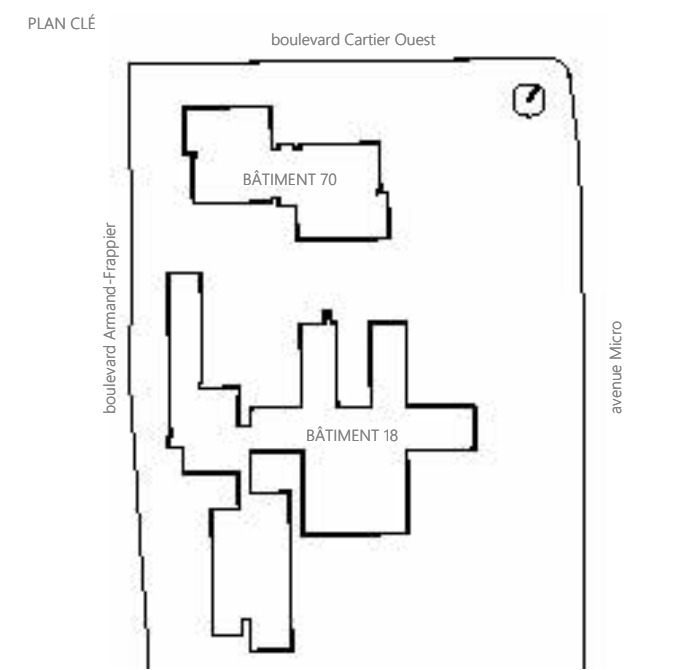
- DF-1 DÉMOLIR 2 ÉPAISSEURS DE REVÊTEMENT DE PLANCHER: 1. TAPIS ET PLINTHE DE TAPIS 2. CARREAUX DE VINYLE, VOIR DOC. HYGIÈNE.
- DF-2 REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À DÉMOLIR POUR LES NOUVELLES CLOISONS. VOIR NOTES SPÉCIFIQUES SUR SÉRIE A100 ET A900
- DF-3 REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUPLE ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À DÉMOLIR
- DF-5 REVÊTEMENT DE CARREAUX DE VINYLE EXISTANT INCLUANT LES PLINTHES DE VINYLE À DÉMOLIR. VOIR DOC. HYGIÈNE
- DF-6 REVÊTEMENT DE PLANCHER DE TERRAZZO À CONSERVER, NETTOYER ET PRÉPARER POUR RAGRÉAGE PARTIEL. VOIR A-900 ET DEVIS 09 67 00
- REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUPLE ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUPLE ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER.
- REVÊTEMENT DE CÉRAMIQUE EXISTANTE À CONSERVER
- REVÊTEMENT DE CARREAUX DE VINYLE ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS CONSERVÉS

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION

- D001 PLINTHÉ À RETIRER SUR LA LONGUEUR INDICUÉE
- D008 CLOISON À DÉGARNIR. RETIRER COMPLÈTEMENT LE GYPSE ET LA LAINE SUR LA PLEINE HAUTEUR. CONSERVER LES COLONNAGES MÉTALLIQUES ET LES APPARELS ÉLECTROMÉCANIQUE (PANNÉAUX ET PRISES). VOIR DOC. ÉLECTRO-MÉCANIQUE POUR LA PORTÉE DES TRAVAUX.
- D016 OUVERTURES À AJOUTER ET OUVERTURE EXISTANTE À MODIFIER AU MUR SISMOQUE EXISTANT. AVANT TOUTE MODIFICATION SUR CE MUR, VOIR LES DOC. STRUCTURE ET LA PORTÉE DE TRAVAUX AUX DOC. ÉLECTROMÉCANIQUE
- D017 COUPER LES BLOCS DE BÉTON AVEC UN TRAIT DE SCIE DROIT. VOIR ANNEXE PHOTOS.
- D019 SAIGNÉE DE +/-150X1200mm AU GYPSE DE L'ENVELOPPE À RAGRÉER AVEC UNE COMPOSITION SIMILAIRE (GYPSE 16mm PRÉSUMÉ)
- D020 GICLÉURS DE FENÊTRES EXISTANTS. VOIR LA PORTÉE AUX DOC. MÉCANIQUE
- D023 CONDUITE PUVIALE EXISTANTE ET CONSERVÉE, VOIR MÉCANIQUE
- D029 BIEN NETTOYER ET PRÉPARER LES SURFACES DE TERRAZZO EXISTANT ET CONSERVER EN VUE DE LE RENDRE PROPRE ET LE PLUS UNIFORME POSSIBLE. VOIR DEVIS 09 67 00 ET ANNEXE PHOTOS, AUX FINS DE CALCULS, INTERFERER DANS LE NETTOYAGE ET LA PRÉPARATION DE RETIRER DIFFÉRENTS TÂCHES, SOUILURES DE SELS ET DE GRAS, MARQUES D'ADHÉSIFS ECT. RAGRÉER CERTAINES DES PORTIONS ABIMÉES AVEC LE FINI EPI (VOIR SÉRIE A900)
- D031 PRÉPARER, GRATTER ET SABLER LA PEINTURE EXISTANTE SUR LES COLONNES EN VUE DES NOUVEAUX TRAVAUX DE PEINTURE. VOIR LES DOC. HYGIÈNE, ANNEXE PHOTOS ET SÉRIE A900.

AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1

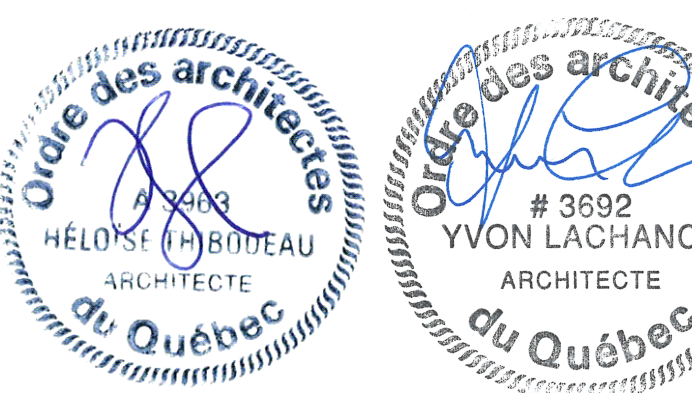
531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
 L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
 TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
 AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
 CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

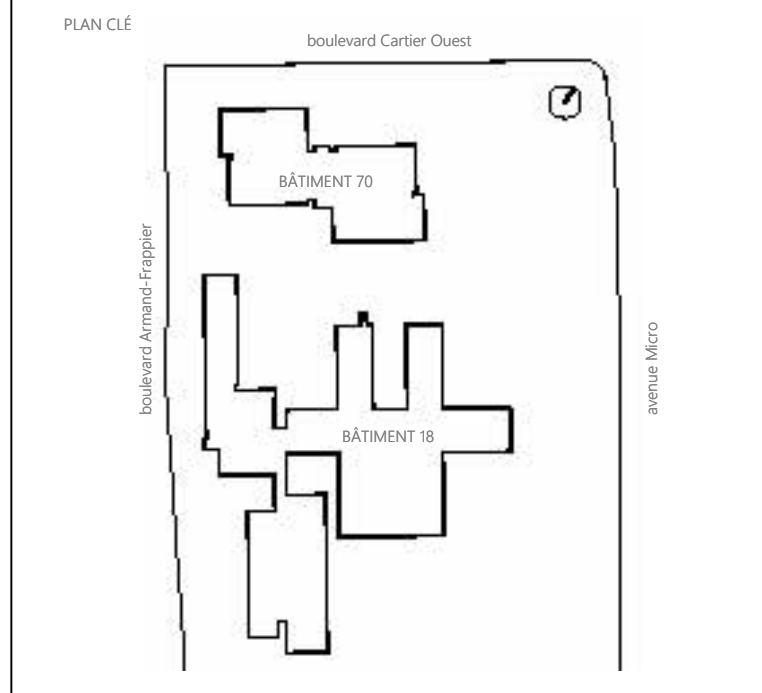
| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | EMIS POUR | PAR REV |



TITRE DU DESSIN:
 EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 18 - PLANS DU NIVEAU RDC

Echelle 1:100

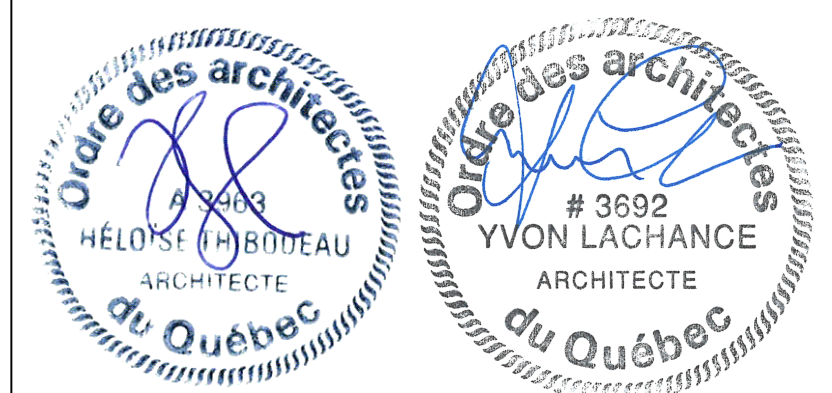
ARCHITECTURE
 Feuille n°
DA102
 Dessiné par MA Révisé par RO
 No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD
 031583/031582 No. Projet Y.A. 24005 No. Projet V.F.A. 240019



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIonnAIRES
 L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
 TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
 AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
 CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |



TITRE DU DESSIN
EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 70
 - PLANS DES NIVEAUX

Échelle 1:100
 ARCHITECTURE
 Feuille n°

DA103

Dessiné par MA Revisé par RO
 No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD
 031583/031582 No. Projet YLA 24005 No. Projet YLA 240019

NOTES GÉNÉRALES - DÉMOLITION

- VOIR AUSSI LES NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION SUR A002.
- VOIR COMPOSITIONS TYPES EXISTANTES ET DÉMOLITION SUR A003.
- VOIR ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE AU DEVIS COMME COMPLÉMENT D'INFORMATION.
- SIC AUX PLANS, TOUTES LES PORTES, LES CADRES ET LA QUINCAILLERIE SONT EXISTANTS, CONSERVÉS ET À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
- SIC, TOUTES LES FENÊTRES ET LEUR TABLETTE EXISTANTE SONT À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
- LE LOCAL H005A DU BÂTIMENT 18 DOIT RESTER ACCESSIBLE DURANT TOUTE LA PÉRIODE DES TRAVAUX.
- RAGRÉER LES CLOISONS SUITE AU RETRAIT DES ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX (H.C.) EX: TABLEAU D'ÉCRITURE, AFFICHAGE, ACCESSOIRES ETC.
- INCLURE À LA PORTÉE DES TRAVAUX DE RAGRÉER UNE SECTION DE CLOISON SÈCHE PAR LOCAUX DU SECTEUR SRI (BÂTIMENT 70) SUITE AU RETRAIT DES TABLEAUX. VOIR ANNEXE PHOTOS.
- EN PLUS DES FONDUS DE CLOUAGE À INSTALLER POUR LA SÉRIE A800 ET CEUX IDENTIFIÉS AUX PLANS, INSTALLER 5 FONDUS DE CLOUAGE ADDITIONNELS POUR CONSERVER LE TRAME DE PLAFOND ACoustIQUE EXISTANTE ET AVEC LES ÉQUIPEMENTS DANS L'ENTRE-PLAFOND. VOIR ING.
- PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA NON-PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE AU TRAVERS DE LA CLOISON ET DANS L'ENTRE-PLAFOND.
- SIC ET LORSQUE POSSIBLE, TOUTES LES CLOISONS SERONT CONSTRUITES PLEINE HAUTEUR, À PARTIR DE LA DALLE, JUSQU'AU DESSOUS DE LA DALLE SUPÉRIEURE, INCLUANT LES MONTANTS MÉTALLIQUES ET LES RANGS DE GYPSE. DÉCOUPER LES RANGS DE GYPSE EN SUIVANT LE PROFIL DES CANNELURES DU PONTAGE D'ACIER LE CAS ÉCHÉANT.
- RAGRÉER ET PRENDRE LES SURFACES IMPACTÉES À L'IDENTIQUE APRÈS RETRAIT DES CLOISONS TEMPORAIRES

- NOTES SPÉCIFIQUES AUX CLOISONS TEMPORAIRES :**
- POSITION DES CLOISONS À COORDONNER AVEC LA TRAME DE PLAFOND ACoustIQUE EXISTANTE ET AVEC LES ÉQUIPEMENTS DANS L'ENTRE-PLAFOND. VOIR ING.
 - PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA NON-PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE AU TRAVERS DE LA CLOISON ET DANS L'ENTRE-PLAFOND.
 - SIC ET LORSQUE POSSIBLE, TOUTES LES CLOISONS SERONT CONSTRUITES PLEINE HAUTEUR, À PARTIR DE LA DALLE, JUSQU'AU DESSOUS DE LA DALLE SUPÉRIEURE, INCLUANT LES MONTANTS MÉTALLIQUES ET LES RANGS DE GYPSE. DÉCOUPER LES RANGS DE GYPSE EN SUIVANT LE PROFIL DES CANNELURES DU PONTAGE D'ACIER LE CAS ÉCHÉANT.
 - RAGRÉER ET PRENDRE LES SURFACES IMPACTÉES À L'IDENTIQUE APRÈS RETRAIT DES CLOISONS TEMPORAIRES

- CLOISON TEMPORAIRE RIGIDE, VOIR DEVIS ET HYGIÈNE
 - CLOISON TEMPORAIRE FLEXIBLE, VOIR DEVIS
- NOTES SPÉCIFIQUES SÉPARATION COUPE-FEU (SCF):**
- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 1H.
 - SÉPARATION COUPE-FEU AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 2H.

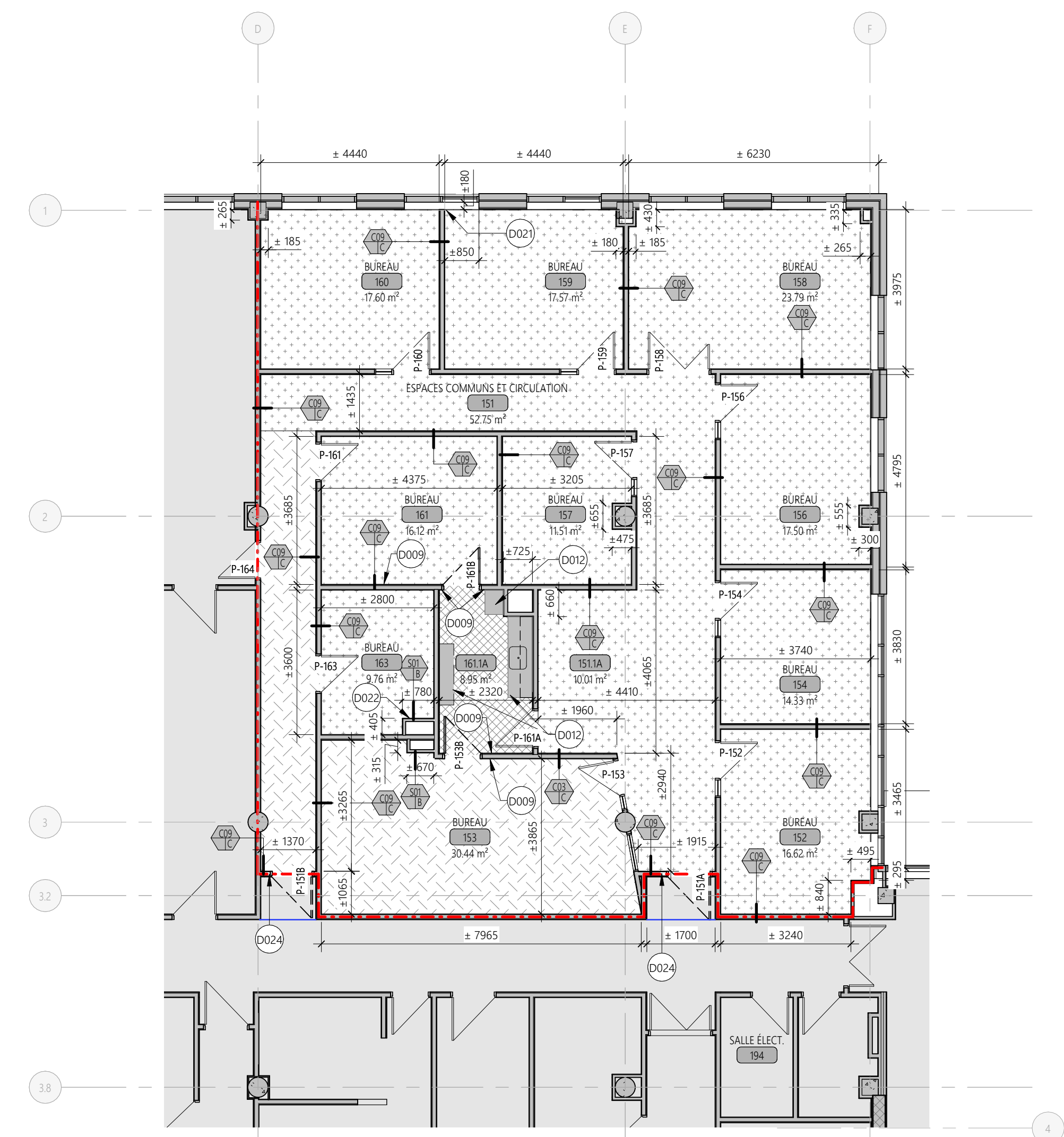
AU BÂTIMENT 70: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 1H.
 AU BÂTIMENT 18, ALLE B: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 0.75H.

LÉGENDE DE PLANCHER - DÉMOLITION

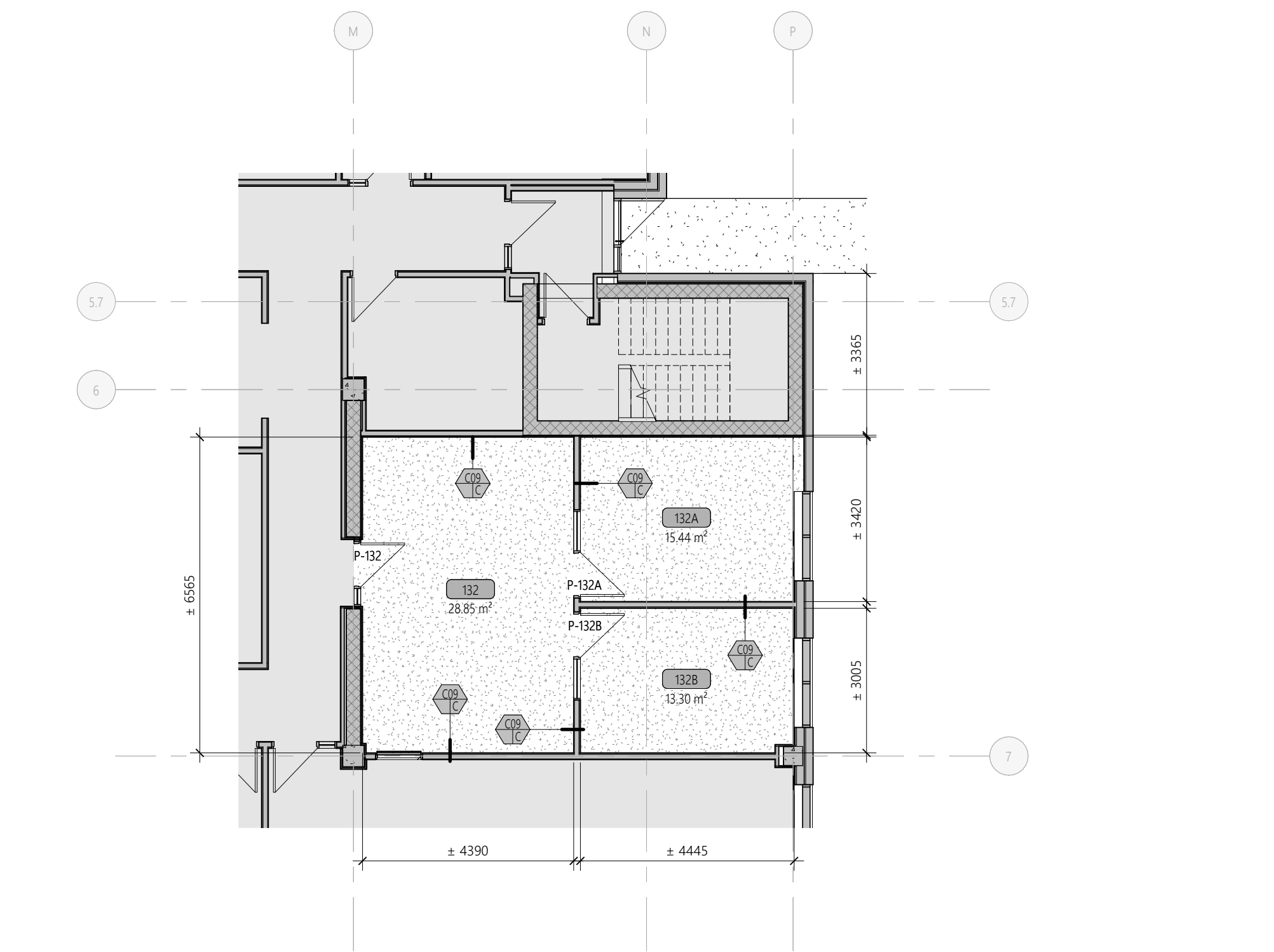
- DÉMOLIR 2 ÉPAISSEURS DE REVÊTEMENT DE PLANCHER:
 1. TAPIS ET PLINTHE DE TAPIS
 2. CARREAUX DE VINYLE, VOIR DOC. HYGIÈNE.
- REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À DÉMOLIR POUR LES NOUVELLES CLOISONS. VOIR NOTES SPÉCIFIQUES SUR SÉRIE A100 ET A900
- REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUPLE ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À DÉMOLIR
- REVÊTEMENT DE CARREAUX DE VINYLE EXISTANT INCLUANT LES PLINTHES DE VINYLE À DÉMOLIR, VOIR DOC. HYGIÈNE
- REVÊTEMENT DE PLANCHER DE TERRAZZO À CONSERVER, NETTOYER ET PRÉPARER POUR RAGRÉGER PARTIEL. VOIR A-900 ET DEVIS 09 67 00
- REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER
- REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER
- REVÊTEMENT DE TAPIS ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER
- REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUPLE ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER
- REVÊTEMENT DE PLANCHER SOUPLE ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS À CONSERVER
- REVÊTEMENT DE CÉRAMIQUE EXISTANTE À CONSERVER
- REVÊTEMENT DE CARREAUX DE VINYLE ET PLINTHE DE VINYLE EXISTANTS CONSERVÉS

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION

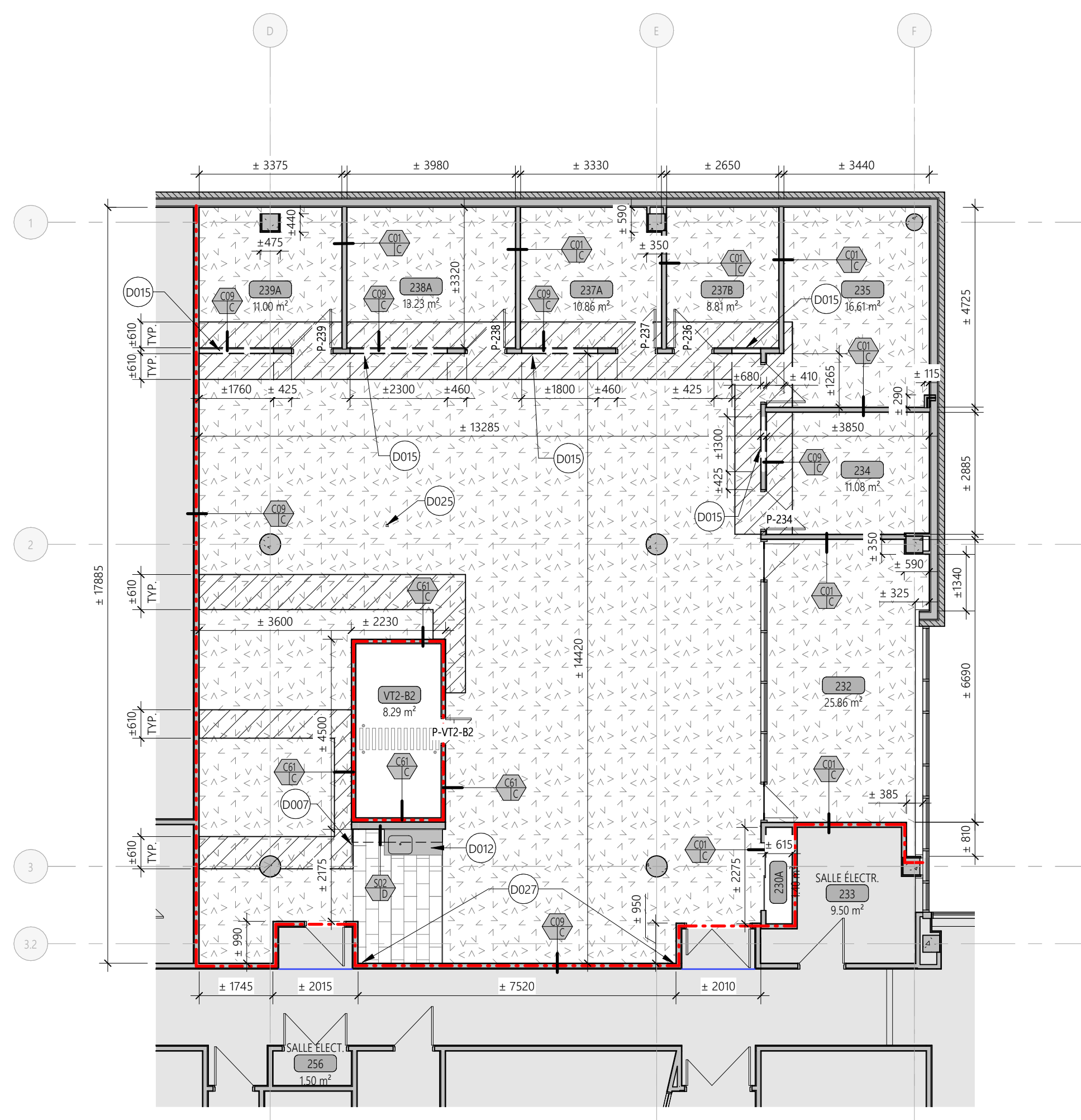
- D007 PANNEAU DE MOBILIER DE CUISINE À DÉMOLIR, RETIRER ARMOIRE HAUTE TEMPORAIREMENT, CONSERVER EN VUE DE SA REINSTALLATION.
- D009 RETIRER LA PLINTHE SUR CE MUR
- D012 MOBILIER DE CUISINE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LA PÉRIODE DES TRAVAUX
- D015 LA CLOISON EXISTANTE SE TERMINE À LA HAUTEUR DU PLAFOND SUSPENDU. DÉMOLIR AVEC PRÉCAUTION ET DÉTACHER LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE AVANT DE FAIRE L'OUVERTURE. DÉMOLIR SUFFISAMMENT POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UN CADRE ENGLoBANT (NOUVELLE CLOISON VITRÉE)
- D021 TABLETTE DE FENÊTRE EXISTANTE EN STATIF À REMPLACER. EXÉCUTER UN TRAIT DE SCIE DROIT À LA JONCTION DE LA CLOISON. RETIRER LA TABLETTE ET PRÉPARER LA SURFACE EN VUE D'EN INSTALLER UNE NOUVELLE. VOIR ANNEXE PHOTO
- D022 SOULFAGE À RAGRÉER, VOIR ANNEXE PHOTO
- D024 DÉMOLITION PARTIELLE DE LA CLOISON EXISTANTE (±150mm SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DU CADRE) POUR L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU CADRE D'ACIER ENGLoBANT (NOUVELLE PORTE ET NOUVEAU CADRE)
- D025 COLONNETTE DE SERVICES ÉLECTRIQUE ET TÉLÉCOM EXISTANTE À RETIRER, VOIR DOC. ÉLECTRO-MÉCANIQUE
- D027 DÉMOLIR DES SECTIONS DE LA CLOISON EXISTANTE POUR AJOUTER DE NOUVEAUX FONDUS DE VISSAGE AFIN FIXER LE NOUVEAU MOBILIER. VOIR SÉRIE A800 ET DEVIS SECTION 09 22 16. RAGRÉER TOUTES LES OUVERTURES FAITES AVEC UN GYPSE D'ÉPAISSEUR TEL QU'IL EXISTANT ET PRÉPARER LES SURFACES EN VUE DES TRAVAUX DE PEINTURE



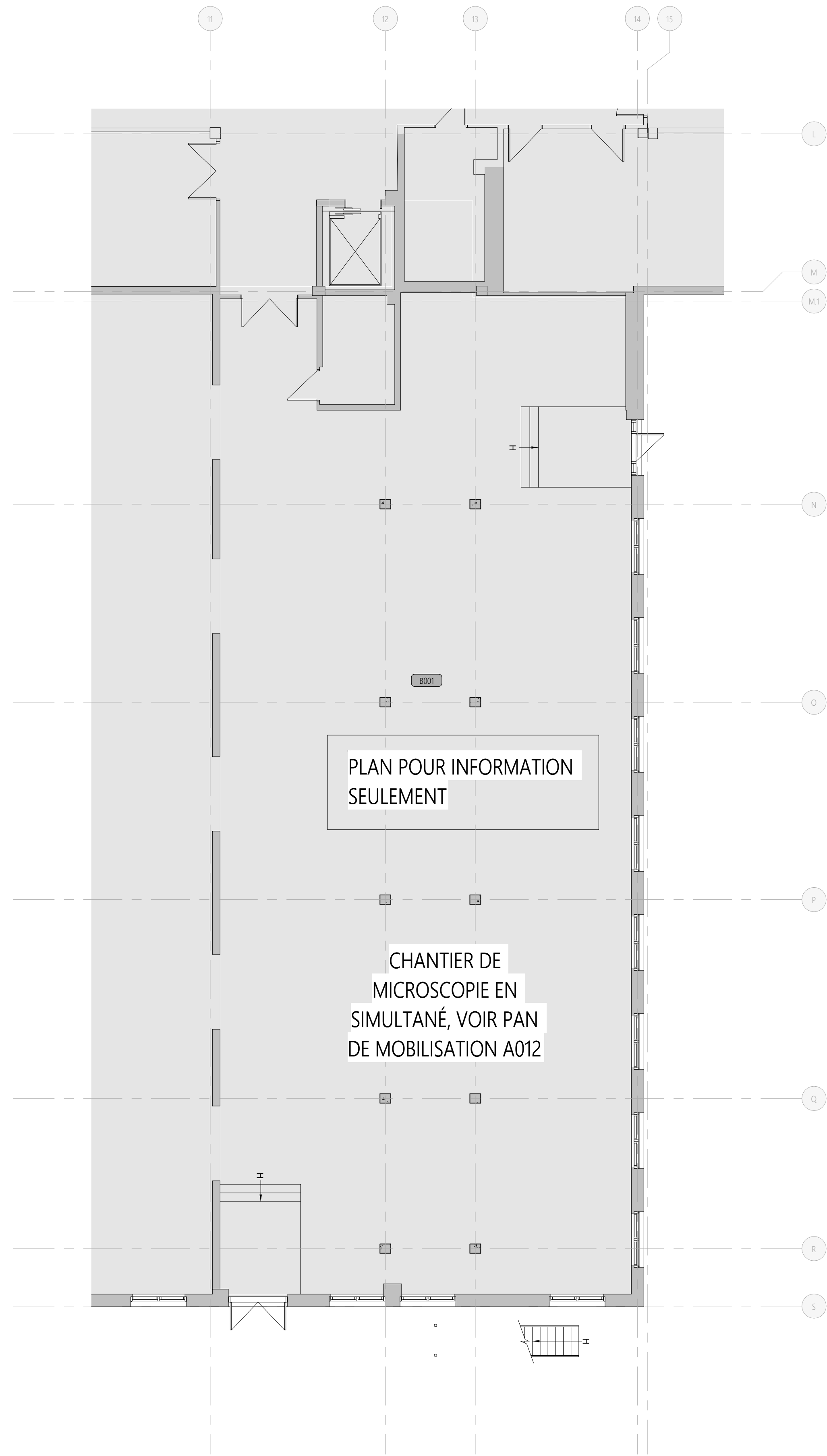
2 PLAN RDC SECTEUR SRI - EXISTANT ET DÉMOLITION
 DA103 1:100



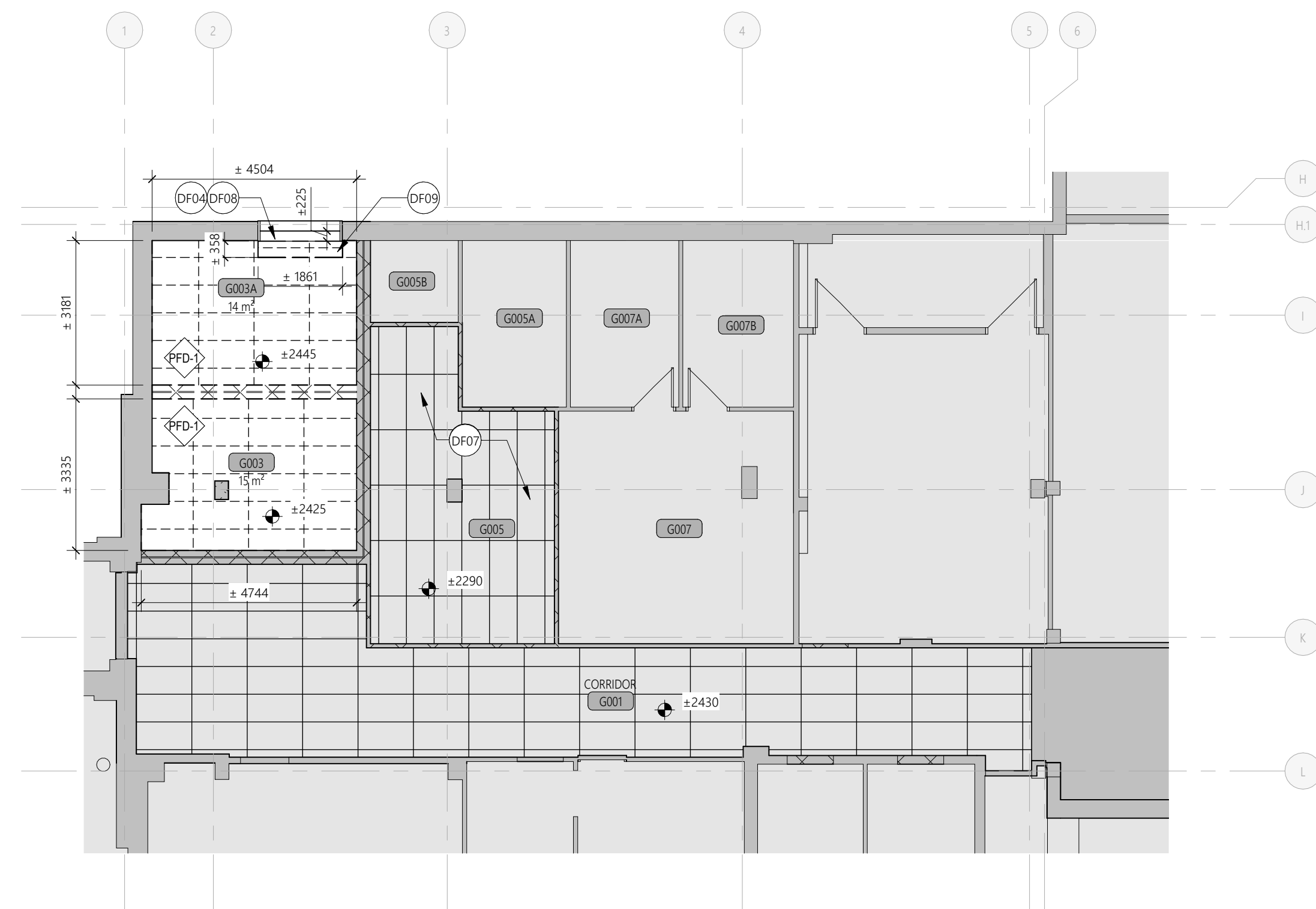
1 PLAN RDC SECTEUR SST - EXISTANT ET DÉMOLITION
 DA103 1:100



3 PLAN NIVEAU 2 SECTEUR SRM - EXISTANT ET DÉMOLITION
 DA103 1:100



3 BÂT.18 PLAN PLAF. NIV. S-S SECTEUR AILE B - EXIST. ET DÉMO.
DA201 1:100



2 BÂT.18 - PLAN PLAF. S-S SECTEUR AILE G - EXIST. ET DÉMO.
DA201 1:100



1 BÂT.18 - PLAN PLAF NIV. S-S SECT. AILE H - EXIST. ET DÉMO.
DA201 1:100

NOTES GÉNÉRALES DE PLAFONDS RÉFLÉCHIS - DÉMOLITION

- CONSULTER LES DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ, EN MÉCANIQUE ET EN STRUCTURE POUR LA PORTEE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION DANS CES DISCIPLINES.
- RAGRÉER TOUTES LES SURFACES SUITES AUX TRAVAUX DE DÉMOLITION AVEC UN FINI SIMILAIRE À CEUX EXISTANTS.
- FOURNIR ET INSTALLER ENVIRON 10% DE LA SURFACE DES PLAFONDS EN CARREAUX ACOUSTIQUES EXISTANTS, CONSERVÉS ET TOUCHÉS PAR LA PORTEE DES TRAVAUX DE TOUTES LES DISCIPLINES. AUX FINS DE CALCULS, INCLURE QUATRE (4) MODÈLES DE CARREAUX À REMPLACER ET À VALIDER SUR PLACE.
- POUR TOUT ÉQUIPEMENT DE PLAFOND EXISTANT DÉMOLI ET NON REMPLACÉ, RÉPARER ET RAGRÉER LA SURFACE.
- S.I.C. TOUTES LES TOILES SOLAIRES EXISTANTES DU BÂTIMENT 70 (SECTEURS SRI, SST ET SRM) ANSI QUE CELLES DU BÂTIMENT 18 (SECTEUR H SYNDICAT) SONT À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
 - LES IDENTIFIER, LES RETIRER ET ENTREPOSER LES TOILES SOLAIRE EN VUE DES TRAVAUX DE PEINTURE. LES REINSTALLER SUITE AU TRAVAIL.

LÉGENDE DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS - DÉMOLITION

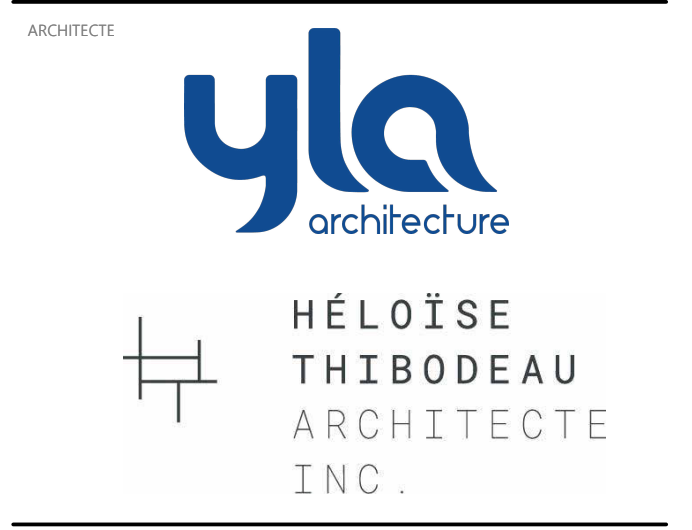
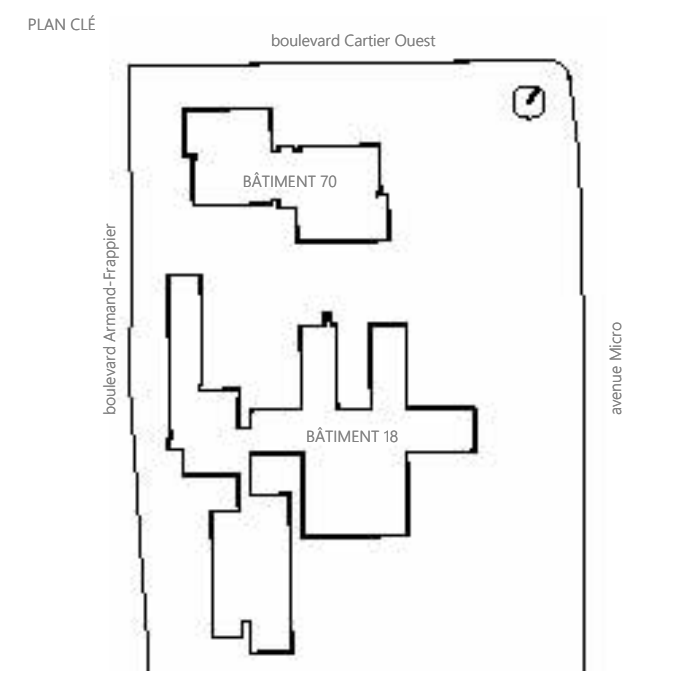
- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 1220mm EXISTANT INCLUANT SA SUSPENTE ET TOUTES SES COMPOSANTES À DÉMOLIR
- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 610mm EXISTANT INCLUANT SA SUSPENTE ET TOUTES SES COMPOSANTES À DÉMOLIR
- STRUCTURE APPARENTE, EXISTANTE, CONSERVÉE
- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 1220mm EXISTANT À CONSERVER
- PLAFOND DE GYPSE EXISTANT À CONSERVER
- XXX NIVEAU À PARTIR DU FINI DE PLANCHER
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT À CONSERVER, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- HAUT-PARLEUR EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- ÉQUIPEMENT DE VENTILATION EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN MÉCANIQUE
- TRAPPE DE PLAFOND EXISTANTE À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ ET EN MÉCANIQUE
- DÉTECTEUR DE CHALEUR EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN PROTECTION INCENDIE

NOTES SPÉCIFIQUES PLAFOND DÉMOLITION

- DF04 RETOMBÉE ET PÉRIMÈTRE DE LA FENÊTRE EN GYPSE À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX. PRÉPARER ET RAGRÉER EN VUE DES TRAVAUX DE PEINTURE.
- DF07 PLAFONDS EXISTANTS ET CONSERVÉS. REMPLACER ET RAGRÉER ENVIRON 10% DES CARREAUX ABÎMÉS PAR LA PORTEE DE TRAVAUX EN ARCHITECTURE ET PAR LA DISTRIBUTION EN ÉLECTROMÉCANIQUE, VOIR DOC. ING.
- DF08 STORES VERTICAUX, INCLUANT RAIL ET QUINCAILLERIE À RETIRER ET À JETER. RAGRÉER LA SURFACE EN GYPSE EXISTANT ET PRÉPARER LA SURFACE EN VUE DE LA REPRISE, VOIR ANNEXE PHOTO.
- DF09 RETOMBÉE EXISTANTE DE PLAFOND SUSPENDU EN CARREAUX ACOUSTIQUES À DÉMOLIR, VOIR ANNEXE PHOTO.
- DF10 RETOMBÉE ET PÉRIMÈTRE DE LA FENÊTRE EN GYPSE AVEC PEINTURE DÉLAMINÉE; BIEN GRATTER ET PRÉPARER LA SURFACE POUR RECEVOIR DE LA NOUVELLE PEINTURE, VOIR PHOTO EN ANNEXE.

AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1

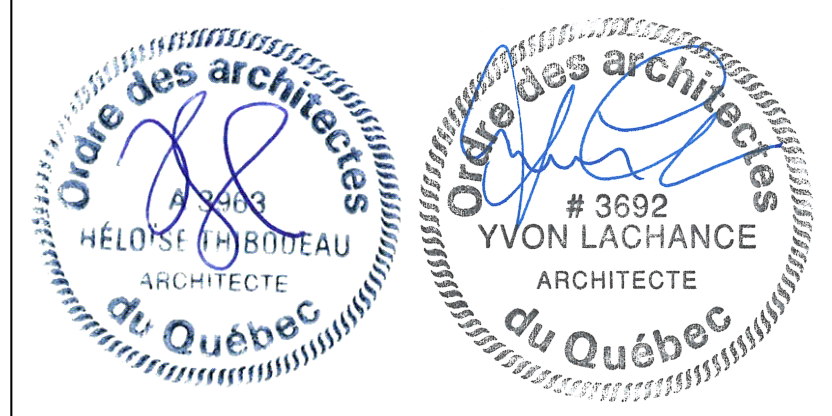
531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
AUCUNE DIMENSION NE DEVA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |

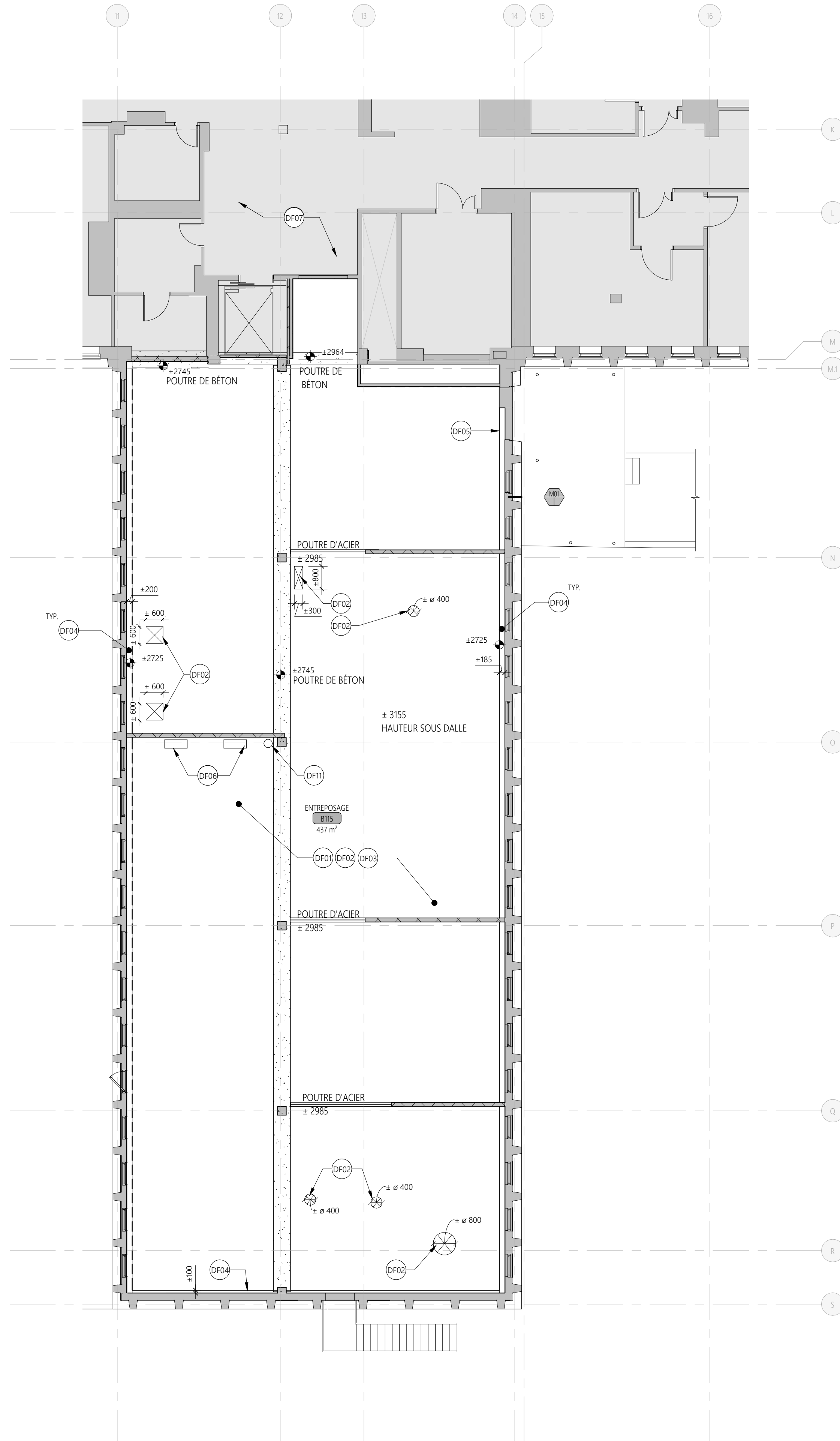


TITRE DU DESSIN
EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 18
- PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS SOUS-SOL

Échelle 1:100

ARCHITECTURE
Feuille n° **DA201**

Dessiné par MA Révisé par RO
No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD
031583/031582 No. Projet Y.A. 24005 No. Projet I.F.A. 240019



1 BÂT. 18 PLAN DE PLAFOND NIVEAU RDC SECTEUR AILE B - EXIST. ET DÉMO. 1:100

NOTES GÉNÉRALES DE PLAFONDS RÉFLÉCHIS - DÉMOLITION

- CONSULTER LES DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ, EN MÉCANIQUE ET EN STRUCTURE POUR LA PORTEE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION DANS CES DISCIPLINES.
- RAGRÉER TOUTES LES SURFACES SUITES AUX TRAVAUX DE DÉMOLITION AVEC UN FINI SIMILAIRE À CEUX EXISTANTS.
- FOURNIR ET INSTALLER ENVIRON 10% DE LA SURFACE DES PLAFONDS EN CARREAUX ACOUSTIQUES EXISTANTS, CONSERVÉS ET TOUCHÉS PAR LA PORTEE DES TRAVAUX DE TOUTES LES DISCIPLINES. AUX FINS DE CALCULS, INCLURE QUATRE (4) MODÈLES DE CARREAUX À REMPLACER ET À VALIDER SUR PLACE.
- POUR TOUT ÉQUIPEMENT DE PLAFOND EXISTANT DÉMÔLÉ ET NON REMPLACÉ, RÉPARER ET RAGRÉER LA SURFACE.
- S.I.C. TOUTES LES TOILES SOLAIRES EXISTANTES DU BÂTIMENT 70 (SECTEURS SRI, SST ET SRM) ANSI QUE CELLES DU BÂTIMENT 18 (SECTEUR H SYNDICAT) SONT À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
 - LES IDENTIFIER, LES RETIRER ET ENTREPOSER LES TOILES SOLAIRE EN VUE DES TRAVAUX DE PEINTURE. LES RÉINSTALLER SUITE AU TRAVAIL.

LÉGENDE DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS - DÉMOLITION

- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 1220mm EXISTANT INCLUANT SA SUSPENTE ET TOUTES SES COMPOSANTES À DÉMOLIR
- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 610mm EXISTANT INCLUANT SA SUSPENTE ET TOUTES SES COMPOSANTES À DÉMOLIR
- STRUCTURE APPARENTE, EXISTANTE, CONSERVÉE
- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 1220mm EXISTANT À CONSERVER
- PLAFOND DE GYPSE EXISTANT À CONSERVER
- NIVEAU À PARTIR DU FINI DE PLANCHER
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT À CONSERVER, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- HAUT-PARLEUR EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- ÉQUIPEMENT DE VENTILATION EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN MÉCANIQUE
- TRAPPE DE PLAFOND EXISTANTE À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ ET EN MÉCANIQUE
- DÉTECTEUR DE CHALEUR EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN PROTECTION INCENDIE

NOTES SPÉCIFIQUES PLAFOND DÉMOLITION

- DF01 LA DALLE EXISTANTE APPARENTE EST COMPOSÉE DE PANNEAUX DE BÉTON PRÉFABRIQUÉS ET ÉVIDÉS. AVANT DE FAIRE TOUTE INTERVENTION ET FIXATIONS SUR CETTE DALLE, VOIR LES DOC. STRUCTURE ET LA PORTEE EN ÉLECTROMÉCANIQUE. INCLURE DANS LA PORTEE DE TRAVAUX DE FAIRE LA DÉTECTION DES BARRÉS D'ARMATURE AUX ENDROITS OÙ IL EST REQUIS DE RÉALISER DES PERCEMENTS, FIXATIONS, ATTACHES ETC.
- DF02 OUVERTURES EXISTANTES DE FORMES VARIÉES (RONDES OU RECTANGULAIRES) À NETTOYER EN VUE DE LES OBTURER AVEC DE L'ISOLANT DE LAINE MINÉRALE ET FINIR AVEC UN GYPSE VISSÉ EN SURFACE ET JOINTS TIRÉS, AUX FINS DE CALCULS. INCLURE TROIS (3) OUVERTURES DE ± 405x405MM EN PLUS DE CELLES INDIQUÉES AUX PLANS À OBTURER, VOIR ANNEXES PHOTOS.
- DF03 PRÉPARER, GRATTER ET SABLER LA PEINTURE EXISTANTE AU PLAFOND EN VUE DES NOUVEAUX TRAVAUX DE PEINTURE. VOIR LES DOC. HYGIÈNE, ANNEXE PHOTOS ET SÉRIE A800.
- DF04 RETOMBÉE ET PÉRIMÈTRE DE LA FENÊTRE EN GYPSE À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX. PRÉPARER ET RAGRÉER EN VUE DES TRAVAUX DE PEINTURE.
- DF05 OUVERTURE DE ± 100x150mm DANS LA RETOMBÉE DE GYPSE À RAGRÉER ET À OBTURER AVEC UNE COMPOSITION SIMILAIRE (GYPSE 30mm PRÉSCULÉ), VOIR ANNEXE PHOTO (DEVIS).
- DF06 CONDUITE PLUVIALE À COUPER À AFFREUUREMENT DE LA DALLE. VOIR DOC MÉCANIQUE. REMPLIR LE CONDUIT DE LAINE MINÉRALE ET CAPER L'OUVERTURE AVEC UN GYPSE VISSÉ À LA SURFACE DE LA DALLE. VOIR ANNEXE PHOTO (DEVIS).
- DF07 PLAFONDS EXISTANTS ET CONSERVÉS. REMPLACER ET RAGRÉER ENVIRON 10% DES CARREAUX ABRASÉS PAR LA PORTEE DE TRAVAUX EN ARCHITECTURE ET PAR LA DISTRIBUTION EN ÉLECTROMÉCANIQUE. VOIR DOC. ING.
- DF11 CONDUITE PLUVIALE EXISTANTE ET CONSERVÉE. VOIR DOC. MÉCANIQUE

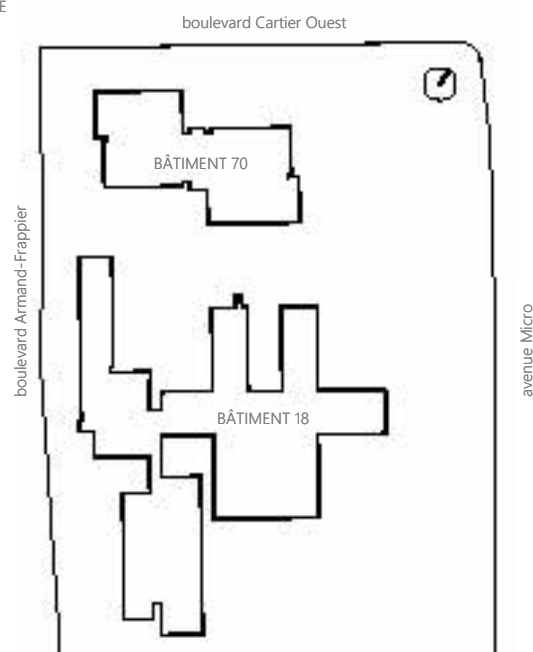
PROJET AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1

531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7

CLIENT:



PLAN CLÉ



ARCHITECTE



HÉLOÏSE THIBODEAU ARCHITECTE INC.

INGÉNIEURS STRUCTURE MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ

PAGEAU MOREL



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.

TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |



TITRE DU DESSIN:
EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 18
- PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS
REZ-DE-CHAUSSÉE

Échelle 1:100

ARCHITECTURE

DA202

Dessiné par MA Révisé par RO

No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD

031583/031582 No. Projet Y.A. 24005 No. Projet F.A. 240019

NOTES GÉNÉRALES DE PLAFONDS RÉFLÉCHIS - DÉMOLITION

- CONSULTER LES DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ, EN MÉCANIQUE ET EN STRUCTURE POUR LA PORTEE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION DANS CES DISCIPLINES.
- RAGRÉER TOUTES LES SURFACES SUITES AUX TRAVAUX DE DÉMOLITION AVEC UN FINI SIMILAIRE À CEUX EXISTANTS.
- FOURNIR ET INSTALLER ENVIRON 10% DE LA SURFACE DES PLAFONDS EN CARREAUX ACOUSTIQUES EXISTANTS, CONSERVÉS ET TOUCHÉS PAR LA PORTEE DES TRAVAUX DE TOUTES LES DISCIPLINES. AUX FINS DE CALCULS, INCLURE QUATRE (4) MODÈLES DE CARREAUX À REMPLACER ET À VALIDER SUR PLACE.
- POUR TOUT ÉQUIPEMENT DE PLAFOND EXISTANT DÉMOLI ET NON REMPLACÉ, RÉPARER ET RAGRÉER LA SURFACE.
- S.I.C. TOUTES LES TOILES SOLAIRES EXISTANTES DU BÂTIMENT 70 (SECTEURS SRI, SST ET SRM) ANSI QUE CELLES DU BÂTIMENT 18 (SECTEUR H SYNDICAT) SONT À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.
 - LES IDENTIFIER, LES RETIRER ET ENTREPOSER LES TOILES SOLAIRE EN VUE DES TRAVAUX DE PEINTURE. LES REINSTALLER SUITE AU TRAVAIL.

LÉGENDE DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS - DÉMOLITION

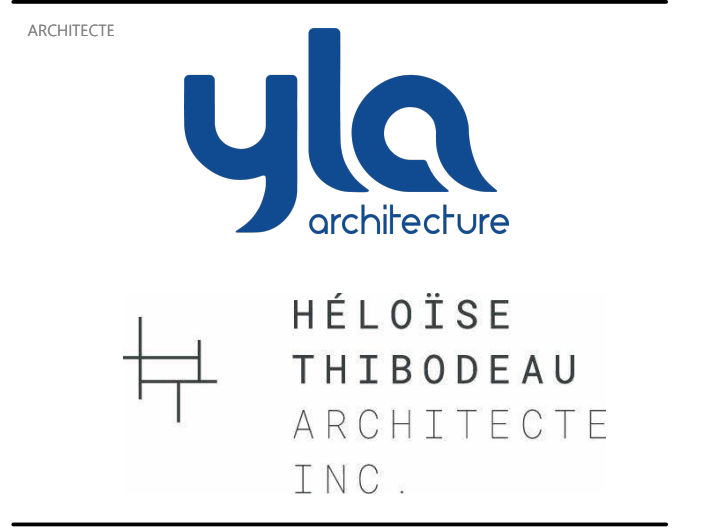
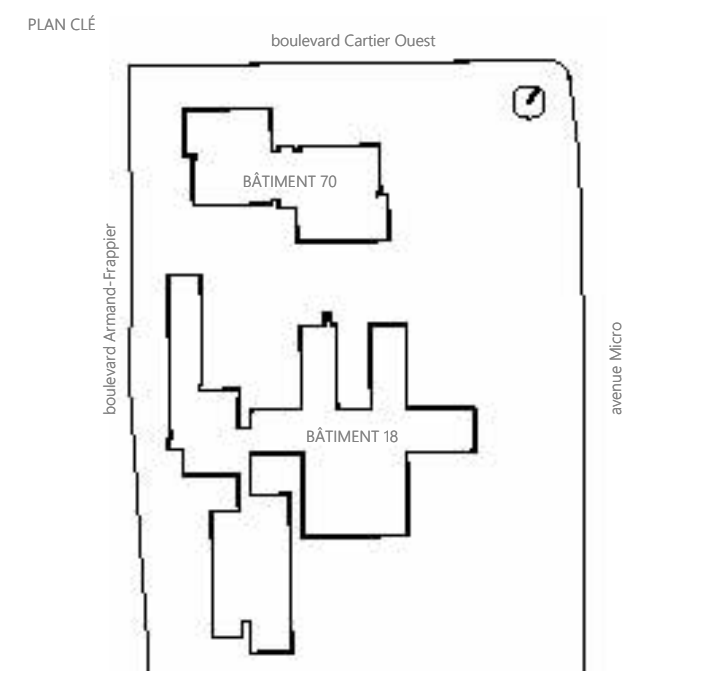
- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 1220mm EXISTANT INCLUANT SA SUSPENTE ET TOUTES SES COMPOSANTES À DÉMOLIR
- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 610mm EXISTANT INCLUANT SA SUSPENTE ET TOUTES SES COMPOSANTES À CONSERVER
- STRUCTURE APPARENTE, EXISTANTE, CONSERVÉE
- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 1220mm EXISTANT À CONSERVER
- PLAFOND DE GYPSE EXISTANT À CONSERVER
- NIVEAU À PARTIR DU FINI DE PLANCHER
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT À CONSERVER, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- APPAREIL D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- HAUT-PARLEUR EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ
- ÉQUIPEMENT DE VENTILATION EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN MÉCANIQUE
- TRAPPE DE PLAFOND EXISTANTE À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ ET EN MÉCANIQUE
- DÉTECTEUR DE CHALEUR EXISTANT À DÉMOLIR, VOIR DOCUMENTS EN PROTECTION INCENDIE

NOTES SPÉCIFIQUES PLAFOND DÉMOLITION

- DF04 RETOMBÉE ET PÉRIMÈTRE DE LA FENÊTRE EN GYPSE À CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX. PRÉPARER ET RAGRÉER EN VUE DES TRAVAUX DE PEINTURE.
- DF07 PLAFONDS EXISTANTS ET CONSERVÉS. REMPLACER ET RAGRÉER ENVIRON 10% DES CARREAUX ABIMÉS PAR LA PORTEE DE TRAVAUX EN ARCHITECTURE ET PAR LA DISTRIBUTION EN ÉLECTROMÉCANIQUE, VOIR DOC. ING.
- DF12 COLONNETTE DE SERVICES ÉLECTRIQUE ET TÉLÉCOM EXISTANTE À RETIRER, CARREAU DE PLAFOND ACOUSTIQUE À REMPLACER.

PROJET
AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1

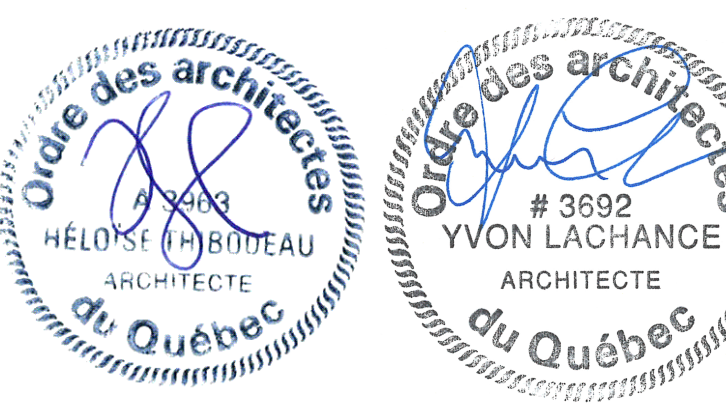
531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |

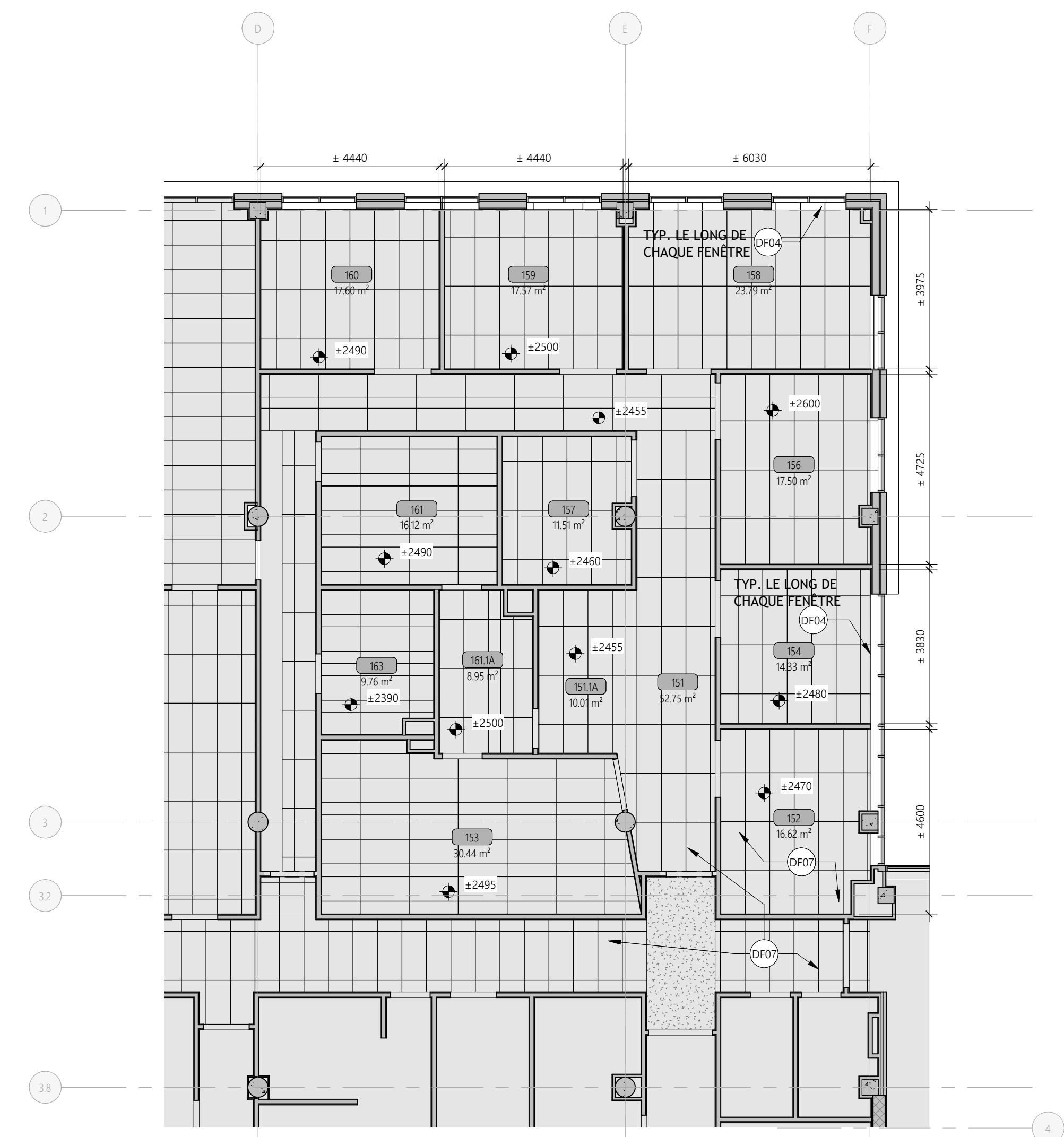


TITRE DU DESSIN
EXISTANT ET DÉMOLITION - BÂTIMENT 70 - PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS

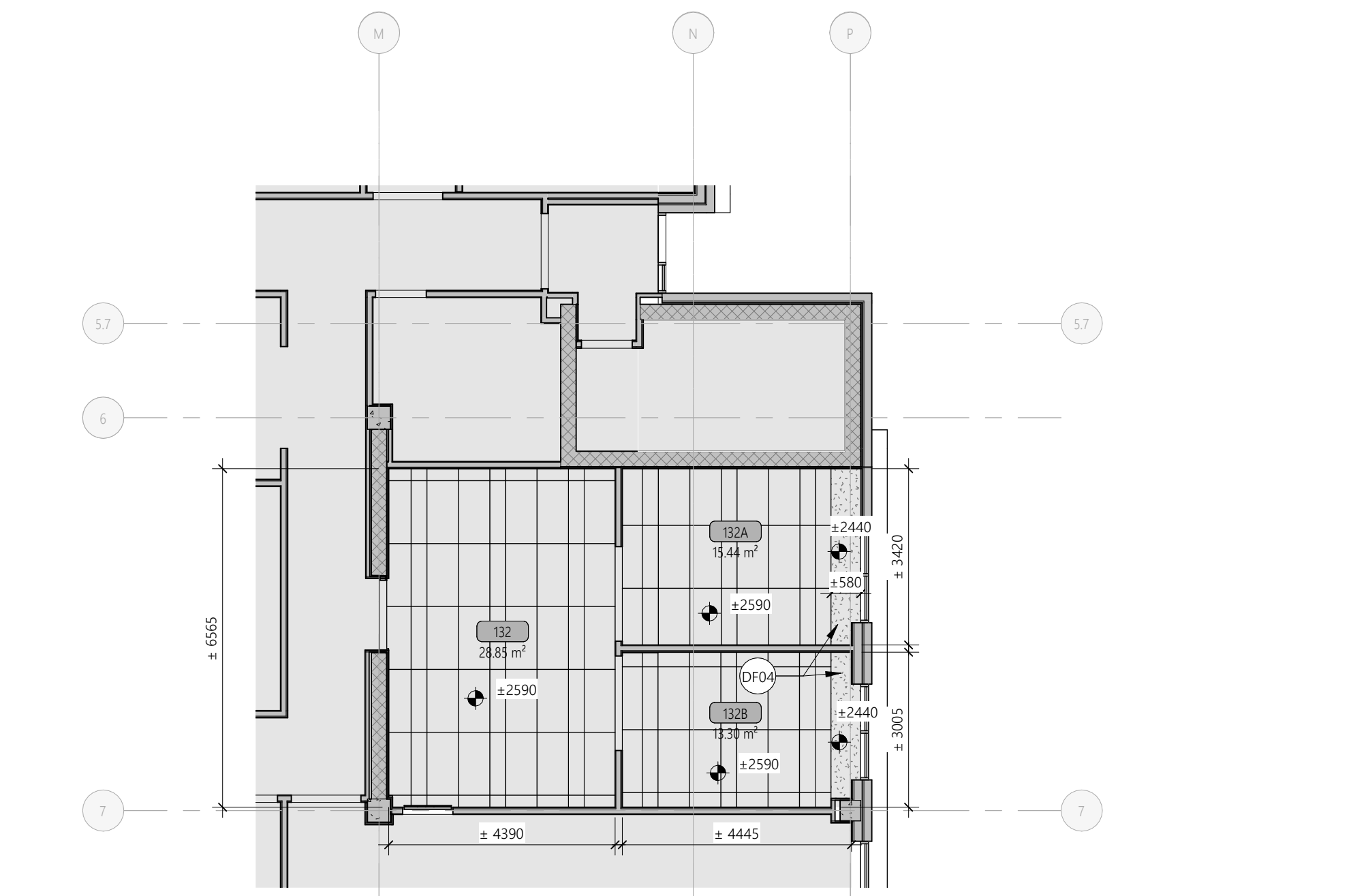
Échelle 1:100

ARCHITECTURE
Feuille n° **DA203**

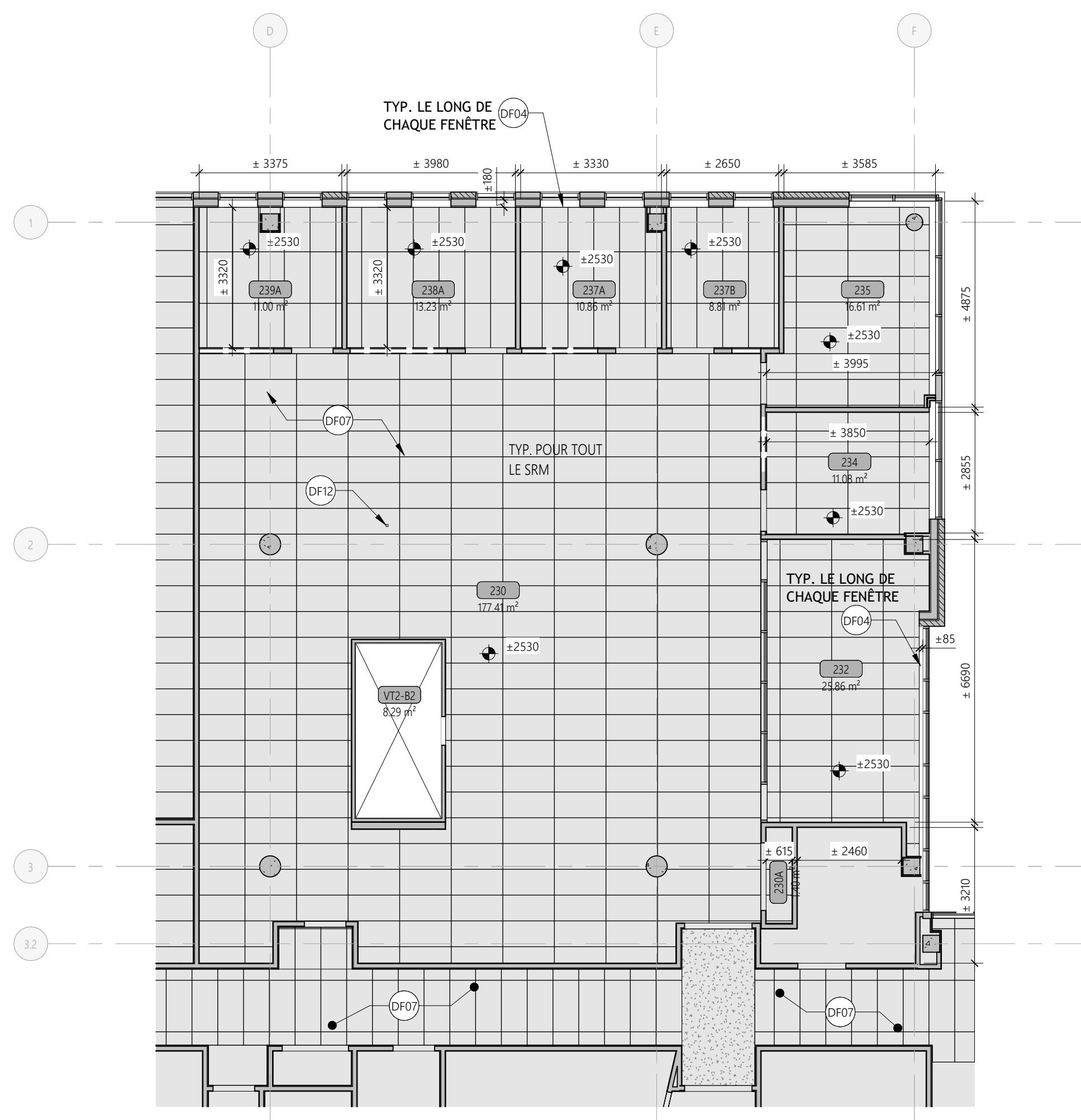
Dessiné par MA Révisé par RO
No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD
031583/031582 No. Projet YLA 24005 No. Projet IFA 240019



2 BÂT. 70 PLAN PLAF. RÉFL. RDC SECTEUR SRI - EXIST. ET DÉMO.
1:100



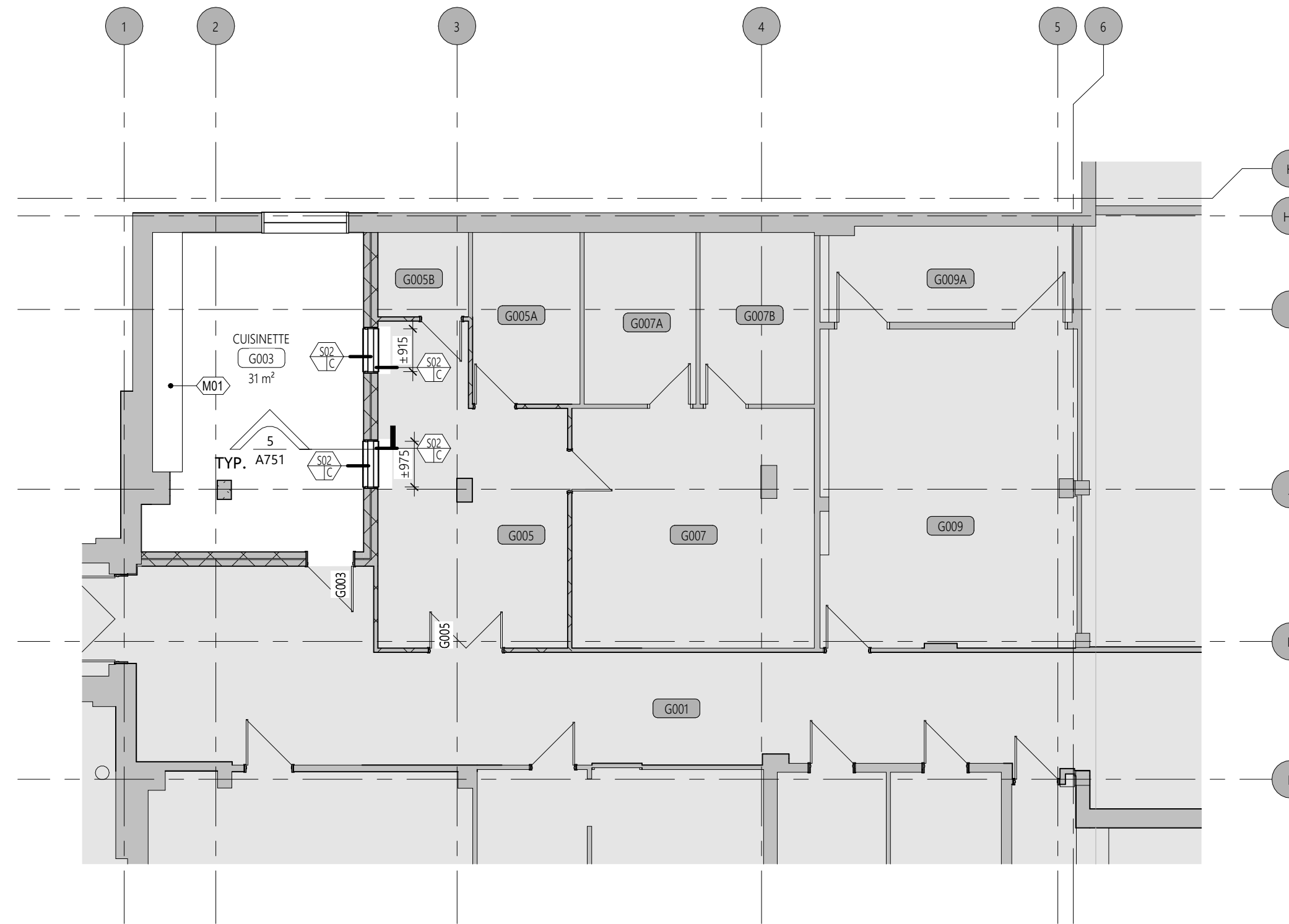
1 BÂT. 70 PLAN PLAF. RÉFL. RDC SECTEUR SST - EXIST. ET DÉMO.
1:100



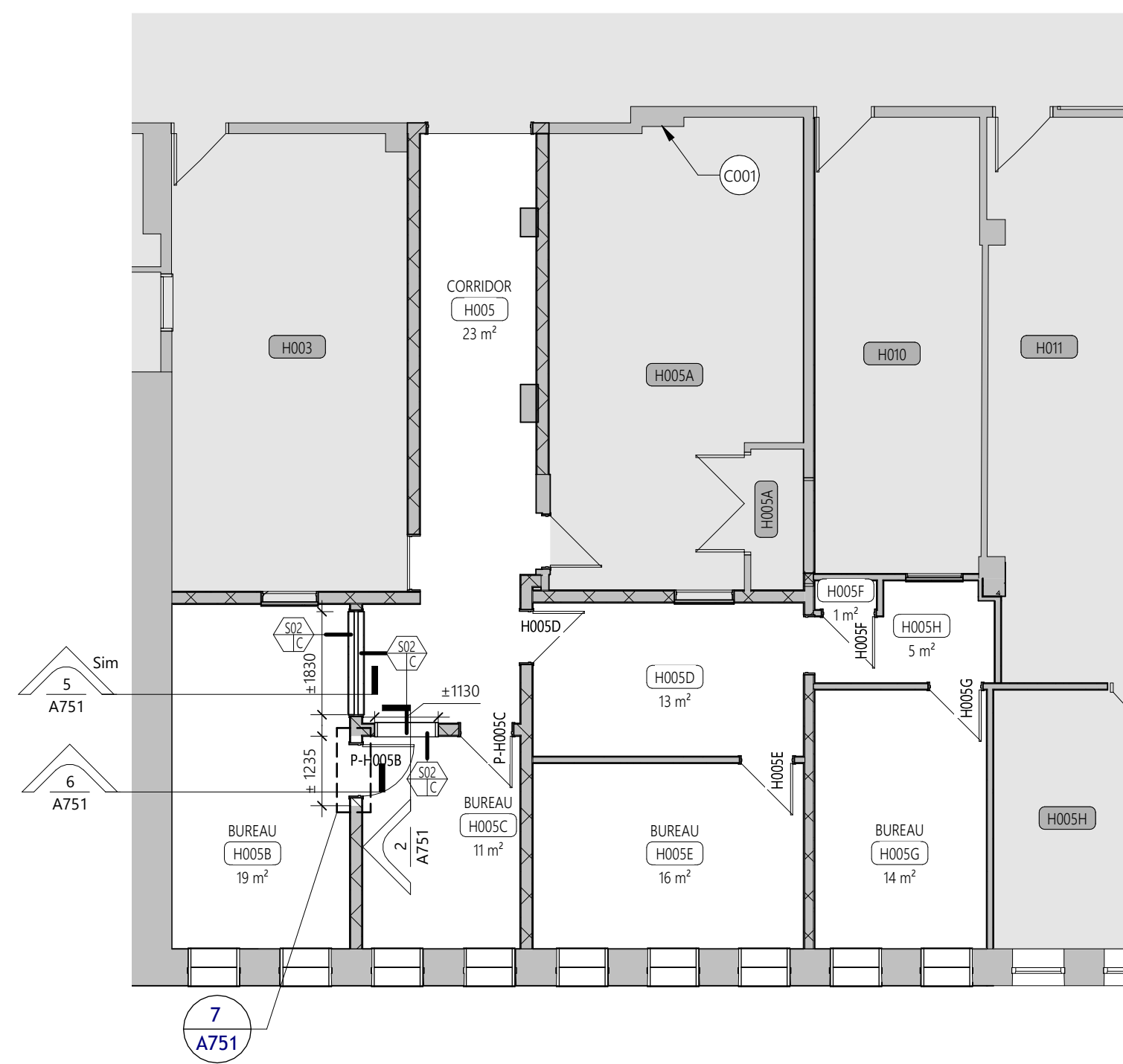
3 BÂT. 70 PLAN PLAF. RÉFL. NIV 2 SECT. SRM - EXIST. ET DÉMO.
1:100



3 BÂT. 18 - PLAN SOUS-SOL AILE B - CONSTRUCTION
A101 1 : 100



2 BÂT. 18 - PLAN SOUS-SOL SECTEUR AILE G - CONSTRUCTION
A101 1 : 100



1 BÂT. 18 - PLAN SOUS-SOL SECTEUR AILE H - CONSTRUCTION
A101 1 : 100

NOTES GÉNÉRALES - CONSTRUCTION

- VOIR PAGE A002 ET A003 POUR LES SCF ET LES DRF REQUIS. ASSURER L'INTÉGRITÉ DE LA SCF DE LA CLOISON JUSQU'À LA DALLE ET PONTAGE. PEU IMPORTER LA COMPOSITION DE LA CLOISON. ASSURER L'INTÉGRITÉ DE LA SCF DES PLANCHERS. PEU IMPORTER LA COMPOSITION.
- VOIR LA SÉRIE A800 POUR LE DÉTAIL DES MOBILIERS.
- VOIR LA SÉRIE A900 POUR LES FINIS ET LES COULEURS.
- TOUS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES ET AUTRES MONTÉS AUX PLANS D'ARCHITECTURE LE SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET POUR SEULE FIN DE LOCALISATION. SE RÉFÉRER AUX PLANS ET DEVIS D'INGÉNIEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS, TYPES ET QUANTITÉS.
- SIC, TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS NON-IDENTIFIÉES SONT DE TYPE C002 AVEC UNE VALEUR ACOUSTIQUE (ITS) VISÉ DE 50.
- LE LOCAL H005A DU BÂTIMENT 18 DOIT RESTER ACCESSIBLE DURANT TOUTE LA PÉRIODE DES TRAVAUX.
- EN PLUS DES FONDOS DE CLOUAGE À INSTALLER POUR LA SÉRIE A800 ET CEUX IDENTIFIÉS AUX PLANS, INSTALLER 5 FONDOS DE CLOUAGE ADDITIONNELS POUR L'ENSEMBLE DU PROJET (CLOISONS EXISTANTES ET NOUVELLES), EN VUE DE L'INSTALLATION DE 5 TABLEAUX 1200mm x 2440mm. EMPLOI EXACT À DÉTERMINER SUR PLACE AVEC LE CLIENT. VOIR DEVIS ET A002 POUR LE TYPE DE FOND DE CLOUAGE REQUIS SELON L'EMPLACEMENT. POUR LES CLOISONS EXISTANTES, RAGRÉER LA FINITION SUITE À L'INSTALLATION DU FOND DE CLOUAGE.

NOTES SPÉCIFIQUES SÉPARATION COUPE-FEU (SCF)

- SCF AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 1H.
- SCF AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 2H.

AU BÂTIMENT 70: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 1H.

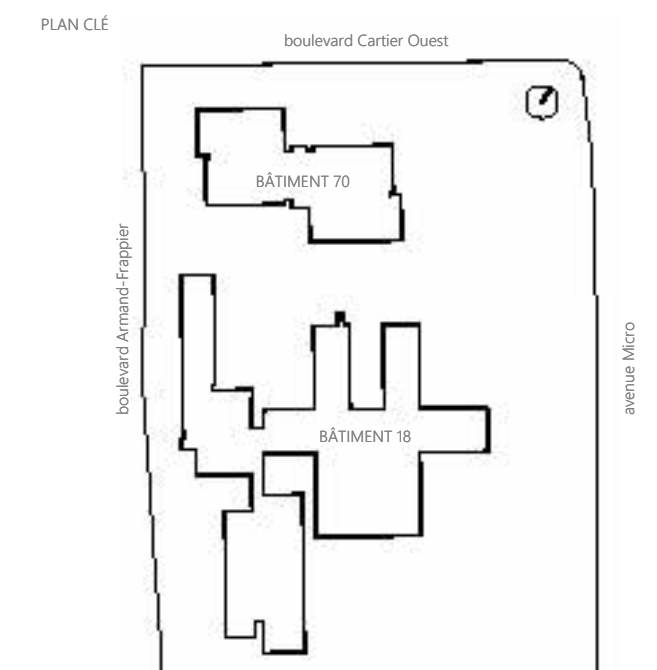
AU BÂTIMENT 18, AILE B: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 0.75H.

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION

C001 CLOISON À RAGRÉER SUITE AU TRAVAUX D'ÉLECTRO MÉCANIQUE, NOUVEL ISOLANT ET NOUVEAU GYPSE, JOINT TIRÉS ET PEINTURE

PROJET AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1

531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



INGÉNIEURS STRUCTURE MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.

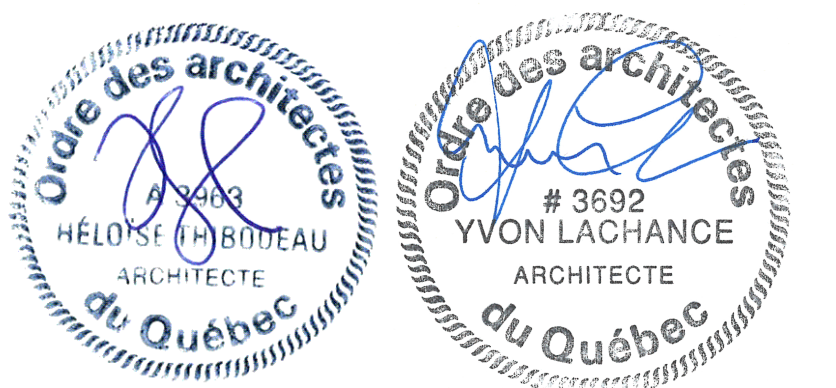
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |



TITRE DU DESSIN
CONSTRUCTION - BÂTIMENT 18 - PLANS SOUS-SOL

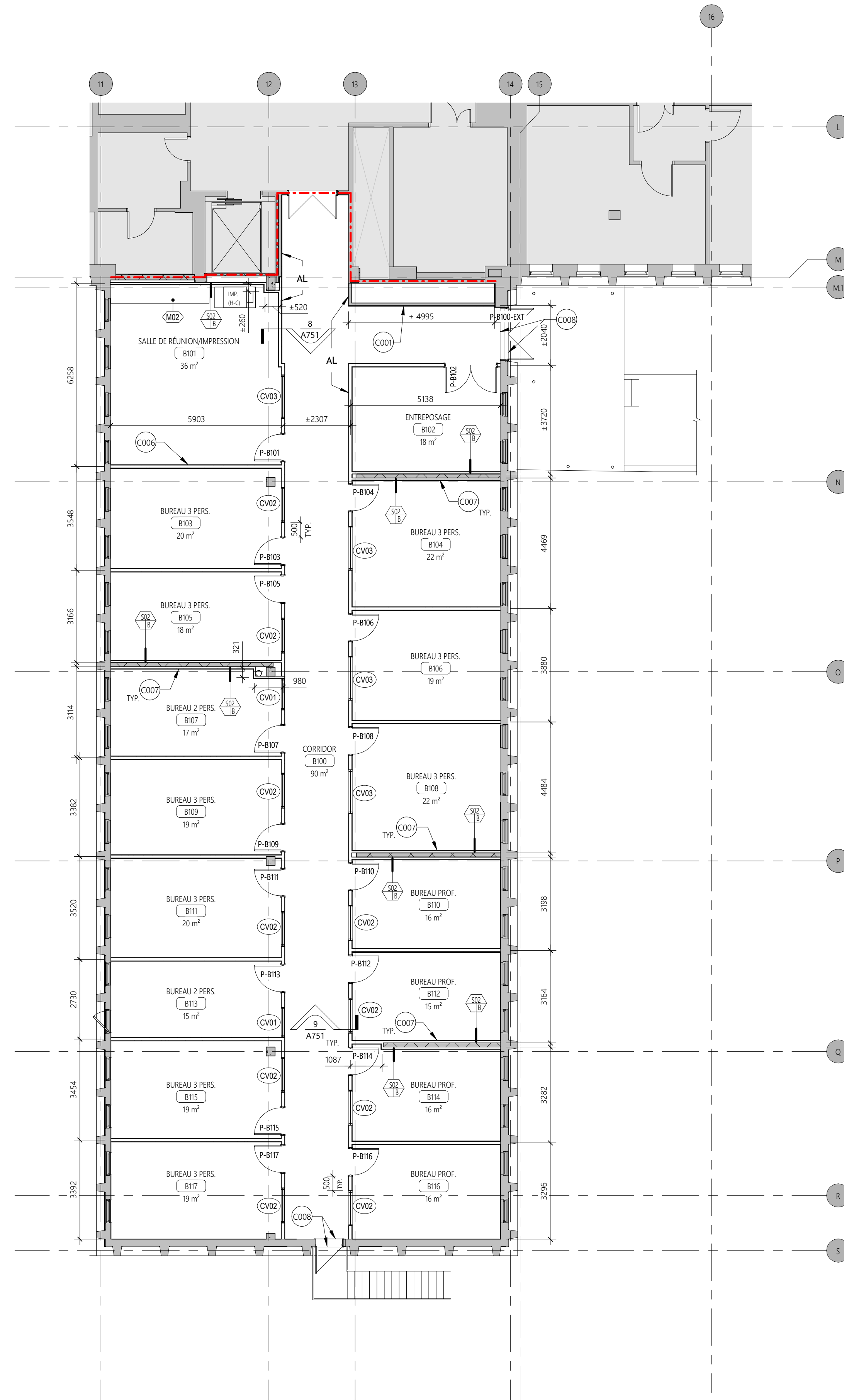
Echelle 1 : 100

ARCHITECTURE
Feuille n° A101

Dessiné par MA Révisé par RO

No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD

031583/031582 No. Projet Y.A. 24005 No. Projet I.F.A. 240019



1 BÂT. 18 - PLAN RDC AILE B - CONSTRUCTION
A102 1 : 100

NOTES GÉNÉRALES - CONSTRUCTION

- VOIR PAGE A002 ET A003 POUR LES SCF ET LES DRF REQUIS. ASSURER L'INTÉGRITÉ DE LA SCF DE LA CLOISON JUSQU'À LA DALLE ET PONTAGE. PEU IMPORTER LA COMPOSITION DE LA CLOISON. ASSURER L'INTÉGRITÉ DE LA SCF DES PLANCHERS, PEU IMPORTER LA COMPOSITION.
- VOIR LA SÉRIE A800 POUR LE DÉTAIL DES MOBILIERS.
- VOIR LA SÉRIE A900 POUR LES FINIS ET LES COULEURS.
- TOUS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES ET AUTRES MONTRÉS AUX PLANS D'ARCHITECTURE LE SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET POUR SEULE FIN DE LOCALISATION. SE RÉFÉRER AUX PLANS ET DEVIS D'INGÉNIEURIE POUR LES SPÉCIFICATIONS, TYPES ET QUANTITÉS.
- SIC, TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS NON-IDENTIFIÉES SONT DE TYPE C006 AVEC UNE VALEUR ACOUSTIQUE (ITS) VISE DE 50.
- LE LOCAL H066A DU BÂTIMENT 18 DOIT RESTER ACCESSIBLE DURANT TOUTE LA PÉRIODE DES TRAVAUX.
- EN PLUS DES FONDOS DE CLOUAGE À INSTALLER POUR LA SÉRIE A800 ET CEUX IDENTIFIÉS AUX PLANS, INSTALLER 5 FONDOS DE CLOUAGE ADDITIONNELS POUR L'ENSEMBLE DU PROJET (CLOISONS EXISTANTES ET NOUVELLES), EN VUE DE L'INSTALLATION DE 5 TABLEAUX 1220mm x 2440mm. EMPLOI EXACT À DÉTERMINER SUR PLACE AVEC LE CLIENT. VOIR DEVIS ET A002 POUR LE TYPE DE FOND DE CLOUAGE REQUIS SELON L'EMPLACEMENT. POUR LES CLOISONS EXISTANTES, RAGRÉER LA FINITION SUITE À L'INSTALLATION DU FOND DE CLOUAGE.

NOTES SPÉCIFIQUES SÉPARATION COUPE-FEU (SCF)

- SCF AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 1H.
- SCF AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 2H.

AU BÂTIMENT 70: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 1H.

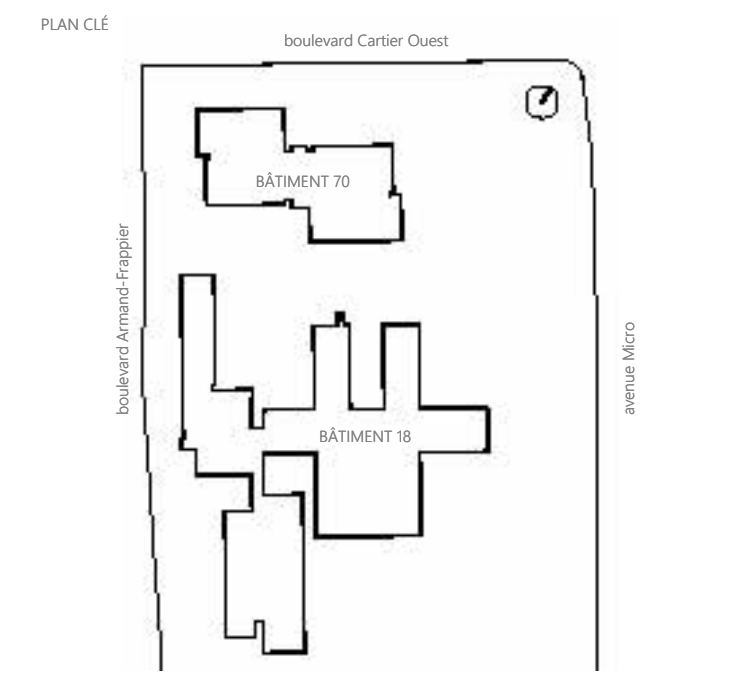
AU BÂTIMENT 18, AILE B: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 0.75H.

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION

- C001 CLOISON À RAGRÉER SUITE AU TRAVAIL D'ÉLECTRO-MÉCANIQUE, NOUVEAU ISOLANT ET NOUVEAU Gypse, JOINT TIRÉS ET PEINTURE
- C006 FOND DE CLOUAGE À INSTALLER POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UN ÉCRAN NUMÉRIQUE INTERACTIF (H.C.) ±1220mm x 2440mm
- C007 LES SOUFLAGES ONT POUR BUT D'AMÉLIORER L'ACOUSTIQUE ENTRE LES BUREAUX. VOIR DÉTAILS TYPIQUES A002 POUR DÉTAIL DE SCELLANT ACOUSTIQUE CONTINU.
- C008 JOINT DE SCELLANT À FAIRE SUR TOUT LE LONG DU SEUIL ET CADRE DE PORTE, DU CÔTÉ INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.

PROJET AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1

531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



INGÉNIEURS STRUCTURE MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.

TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCELLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |



TITRE DU DESSIN
CONSTRUCTION - BÂTIMENT 18 - PLANS REZ DE CHAUSSEE

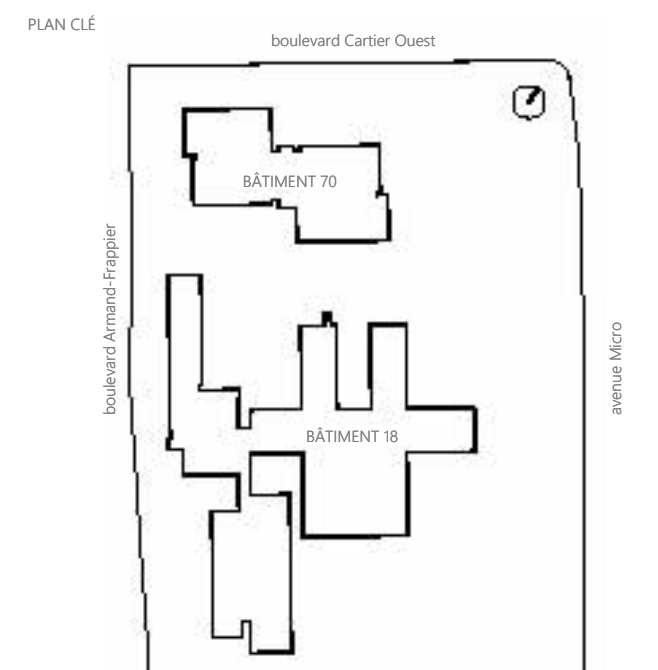
Echelle 1 : 100

ARCHITECTURE
Feuille n° A102

Dessiné par MA Révisé par RO
No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD
031583/031582 No. Projet Y.A. 24005 No. Projet I.F.A. 240019

PROJET
**AFSB – Réaménagement
de bureaux aux bâtiments
18 et 70 - Lot 1**

531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



NOTES GÉNÉRALES - CONSTRUCTION

- VOIR PAGE A002 ET A003 POUR LES SCF ET LES DRF REQUIS. ASSURER L'INTÉGRITÉ DE LA SCF DE LA CLOISON JUSQU'À LA DALLE ET PONTAGE. PEU IMPORTER LA COMPOSITION DE LA CLOISON. ASSURER L'INTÉGRITÉ DE LA SCF DES PLANCHERS. PEU IMPORTER LA COMPOSITION.
- VOIR LA SÉRIE A800 POUR LE DÉTAIL DES MOBILIERS.
- VOIR LA SÉRIE A900 POUR LES FINIS ET LES COULEURS.
- TOUS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES ET AUTRES MONTRÉS AUX PLANS D'ARCHITECTURE LE SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET POUR SEULE FIN DE LOCALISATION. SE RÉFÉRER AUX PLANS ET DEVIS D'INGÉNIEURIE POUR LES SPÉCIFICATIONS, TYPES ET QUANTITÉS.
- SIC, TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS NON-IDENTIFIÉES SONT DE TYPE **CO2C** AVEC UNE VALEUR ACOUSTIQUE (ITS) VISE DE 50.
- LE LOCAL H066A DU BÂTIMENT 18 DOIT RESTER ACCESSIBLE DURANT TOUTE LA PÉRIODE DES TRAVAUX.
- EN PLUS DES FONDOS DE CLOUAGE À INSTALLER POUR LA SÉRIE A800 ET CEUX IDENTIFIÉS AUX PLANS, INSTALLER 5 FONDOS DE CLOUAGE ADDITIONNELS POUR L'ENSEMBLE DU PROJET (CLOISONS EXISTANTES ET NOUVELLES). EN VUE DE L'INSTALLATION DE 5 TABLEAUX 120mm x 240mm. EMPLOI EXACT À DÉTERMINER SUR PLACE AVEC LE CLIENT. VOIR DEVIS ET A002 POUR LE TYPE DE FOND DE CLOUAGE REQUIS SELON L'EMPLACEMENT. POUR LES CLOISONS EXISTANTES, RAGRÉER LA FINITION SUITE À L'INSTALLATION DU FOND DE CLOUAGE.

NOTES SPÉCIFIQUES SÉPARATION COUPE-FEU (SCF)

- SCF AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 1H.
 - SCF AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 2H.
- AU BÂTIMENT 70: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 1H.
- AU BÂTIMENT 18: AILE B: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 0.75H.

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION

- CO02 REINSTALLER MOBILIER DE CUISINE DE TYPE ARMOIRE HAUTE EXISTANTE
- CO03 S'ASSURER DE L'ÉTANCHÉITÉ COUPE FEU AU POURTOUR DES MURS DU PUIS TECHNQUE
- CO05 S'ASSURER D'ALIGNER LES FACES DES NOUVELLES CLOISONS AUX FACES DES CLOISONS EXISTANTES.

NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.

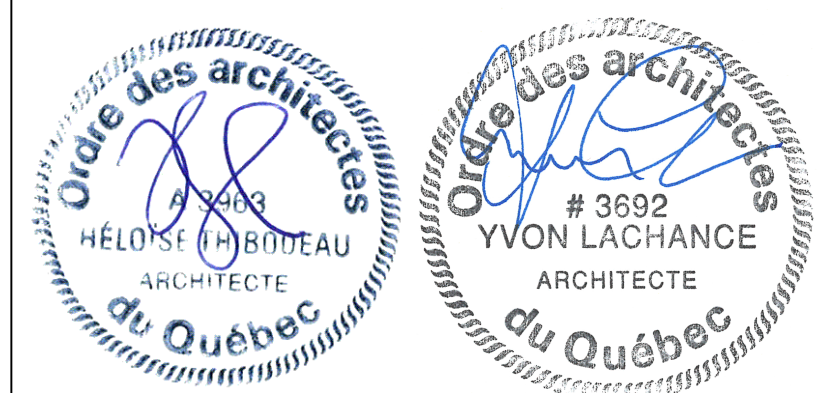
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR
CONSTRUCTION

| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |



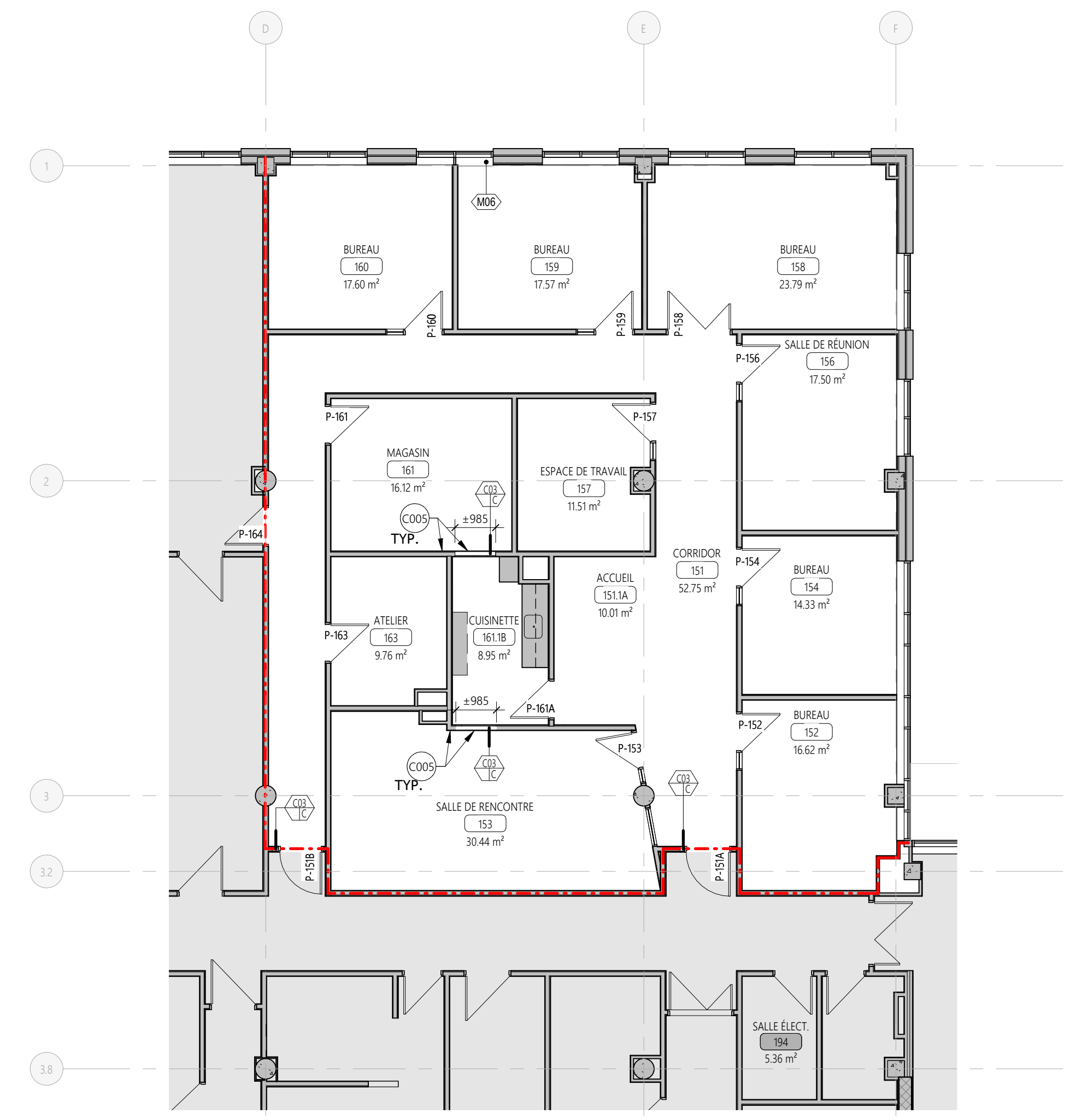
TITRE DU DESSIN
**CONSTRUCTION - BÂTIMENT 70 - PLANS
DES NIVEAUX**

Échelle 1:100

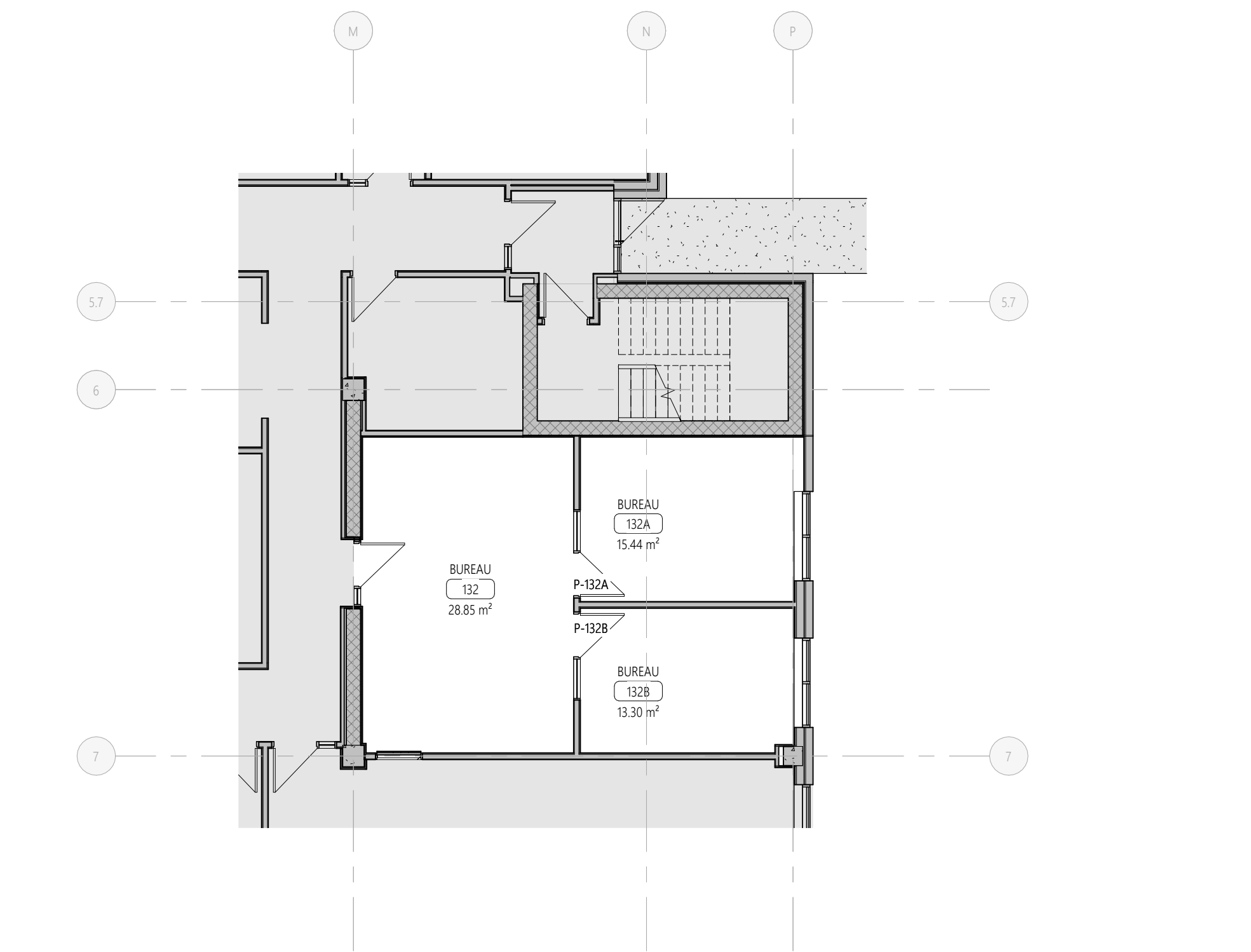
ARCHITECTURE
Feuille n°

A103

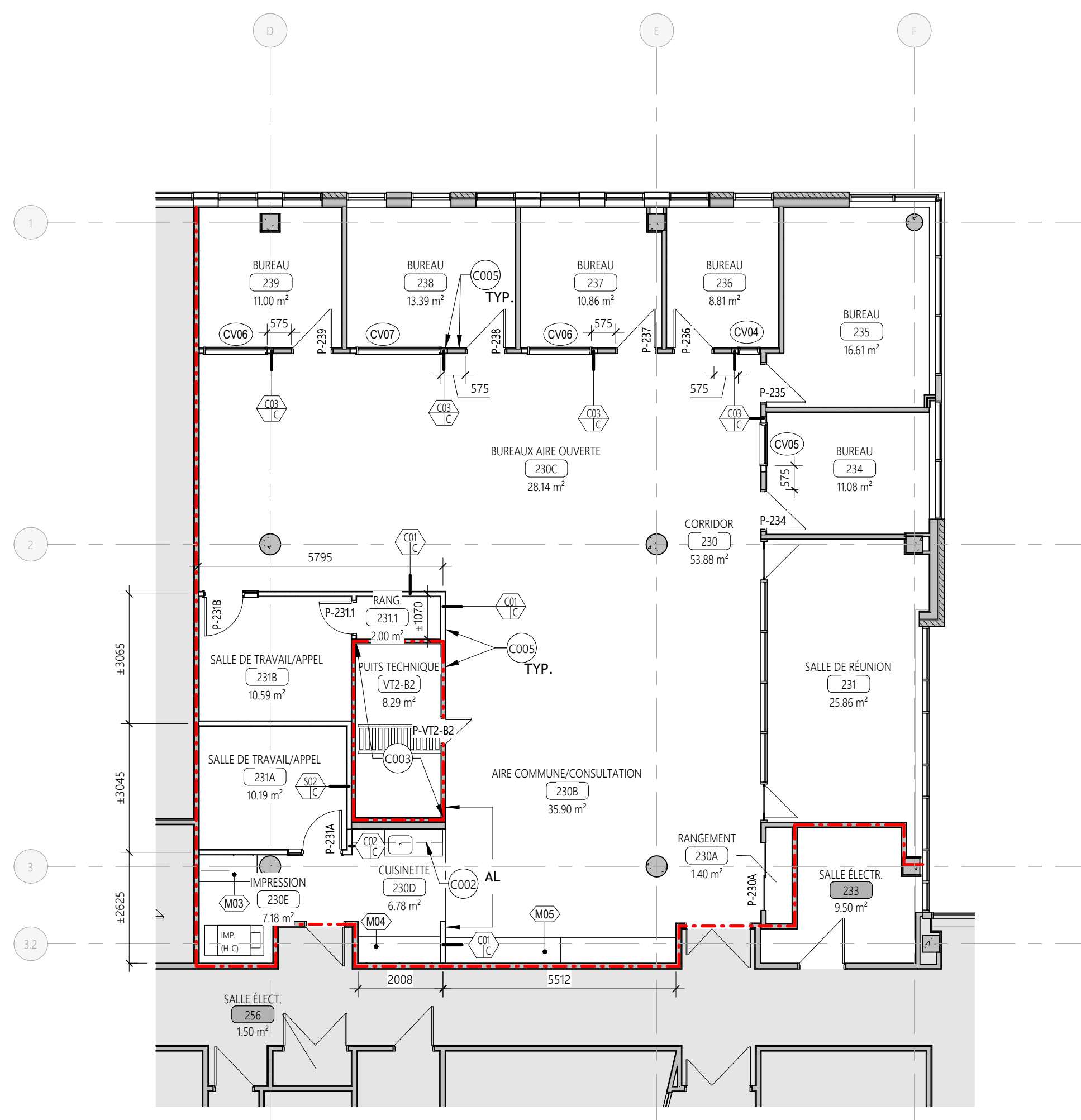
Dessiné par MA Révisé par RO
No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD
031583/031582 No. Projet Y.A. 24005 No. Projet I.F.A. 240019



2 BÂT. 70 - PLAN R.-D.-C. SECTEUR SRI - CONSTRUCTION
A103 1:100

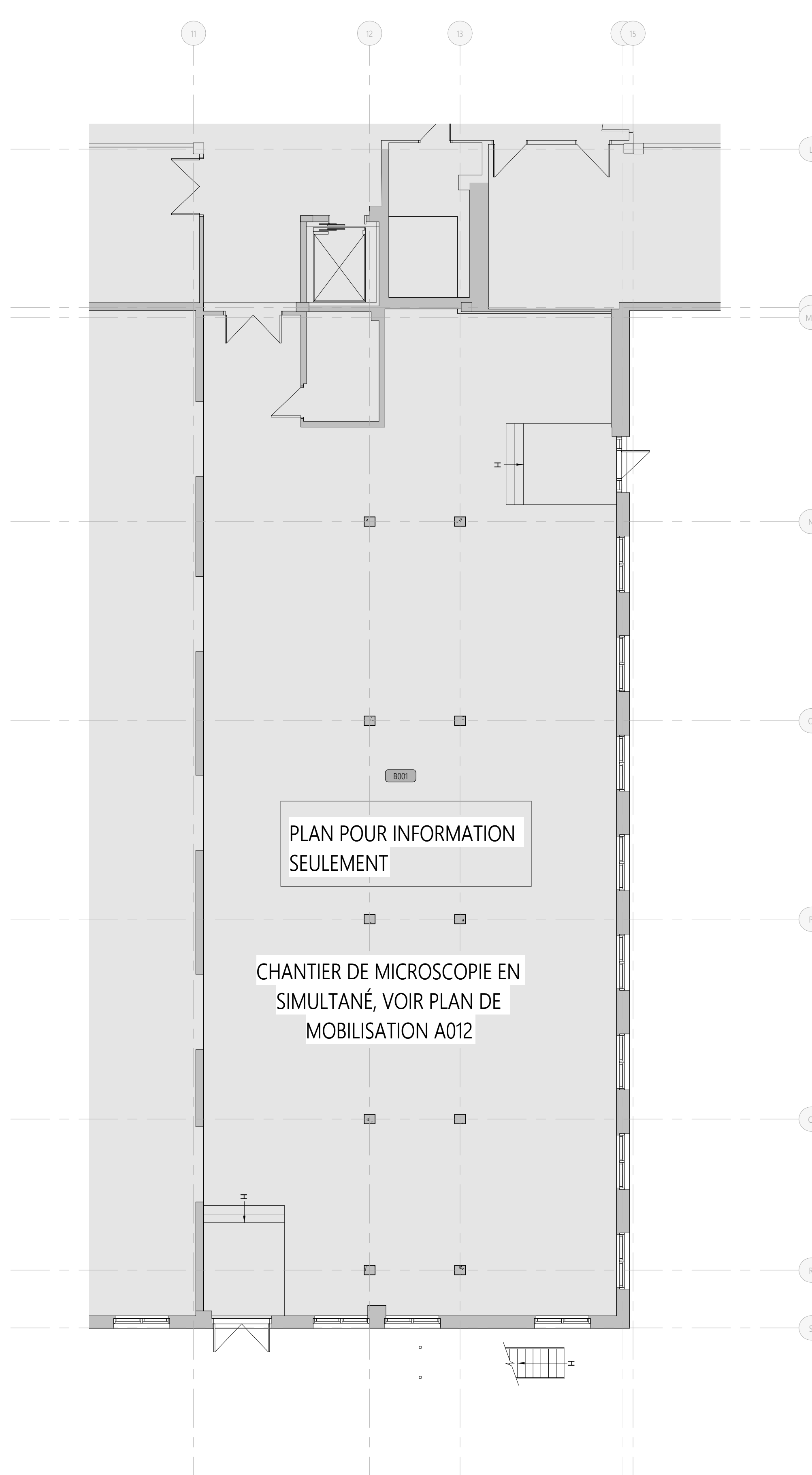


1 BÂT. 70 - PLAN R.-D.-C. SECTEUR SST - CONSTRUCTION
A103 1:100

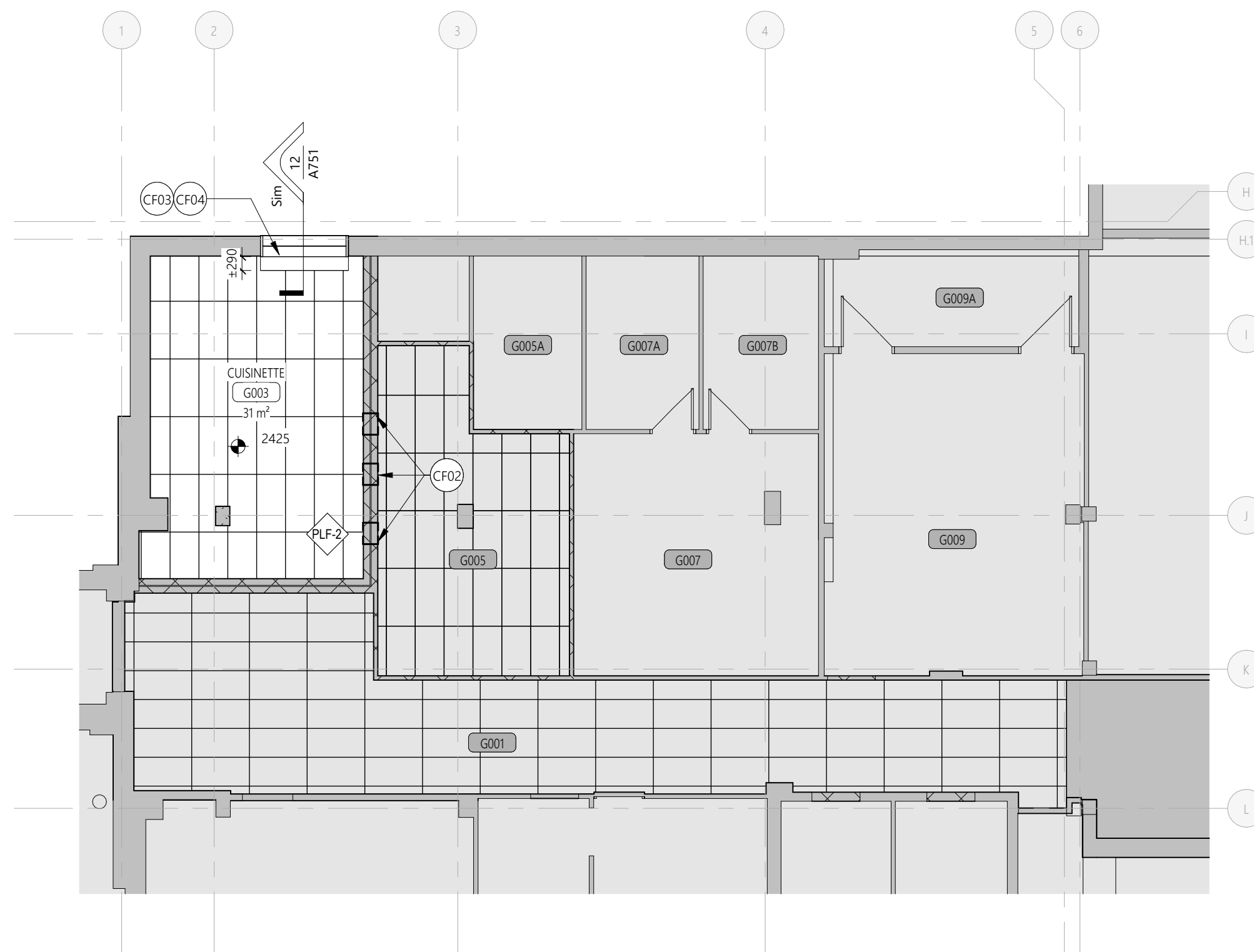


3 BÂT. 70 - PLAN NIVEAU 2 SECTEUR SRM - CONSTRUCTION
A103 1:100

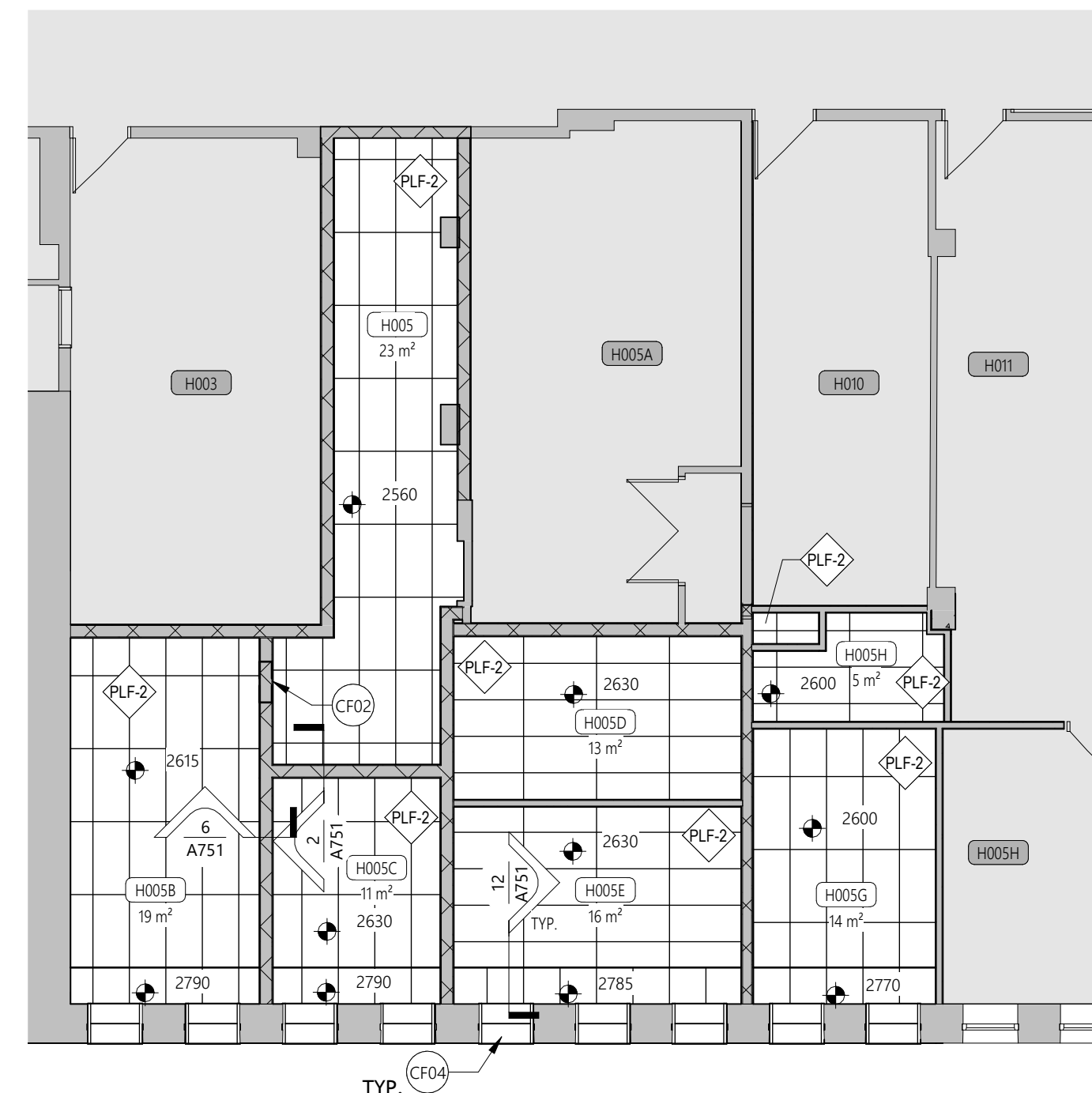
AFSB-2024



3 BÂT. 18 PLAN DE PLAFOND NIVEAU SS SECTEUR AILE B
A201 1:100



2 BÂT. 18 PLAN DE PLAFOND NIVEAU SS SECTEUR AILE G
A201 1:100



1 BÂT. 18 PLAN DE PLAFOND NIVEAU SS SECTEUR AILE H
A201 1:100

NOTES GÉNÉRALES DE PLAFONDS RÉFLÉCHIS - CONSTRUCTION

- VOIR DEVIS POUR SPÉCIFICATIONS.
- SIC, TOUS LES PLAFONDS, STRUCTURE APPARENTE ET RETOMBÉES EN GYPSE SONT À PEINDRE DE COULEUR PE1, VOIR LÉGENDE DES FINIS, SÉRIE A900.
 - POUR LES PLAFONDS LAISSÉS EN STRUCTURE APPARENTE, PEINDRE LES ÉLÉMENTS ELECTROMECANQUES (CONDUITS DE MECANIQUE, COLLECTEURS ET TOUT AUTRE CONDUIT) DE LA MEME COULEUR QUE LA SURFACE SUR LAQUELLE ILS SE TROUVENT. SIC, LA PEINTURE S'APPLIQUE AUX RESEAUX (GAINES, TUYAUX, CONDUITS) QUI NE COMPORTENT PAS DE FINITION ET QUI SONT SOUVENTS DISSIMULÉS.
 - LES EQUIPEMENTS MONTRES AUX PLAFONDS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT, POUR LA PORTEE DES TRAVAUX DANS CES DISCIPLINES, VOIR LES DOCUMENTS EN ELECTRICITE ET EN MECANIQUE.
 - SIC, LES EQUIPEMENTS AU PLAFONDS SONT CENTRES DANS LES CARREAUX ACOUSTIQUES.
 - SIC, LES TRAMES DE PLAFONDS EN CARREAUX ACOUSTIQUES SONT CENTREES DANS LES 2 SENS A L'INTERIEUR D'UNE PIECE.
 - REINSTALLER TOUTES LES TOILES SOLAIRES EXISTANTES ET CONSERVEES A LEUR EMPLACEMENT D'ORIGINE SUITE AUX TRAVAUX DE PEINTURE.
 - FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TOILE SOLAIRE A CHAQUE FENETRE DU BATIMENT 18, AILE B- SECTEUR EPIDEMIOLOGIE ET UNE DANS LE BATIMENT 18, LOCAL G003. LES FIXER SOULEMMENT AVEC LES ANCRAGES APPROPRIES, VOIR DEVIS SECTION 12 21 00.

NOTES SPECIFIQUES SEPARATION COUPE-FEU (SCF)

- SCF AVEC DEGRE DE RESISTANCE AU FEU 1H. (PRESUME)
- SCF AVEC DEGRE DE RESISTANCE AU FEU 2H. (PRESUME)

- AU BATIMENT 70: LA DALLE ENTRE LES ETAGES EST PRESUMEE COMME ETANT UNE SEPARATION COUPE-FEU DE 1H.
- AU BATIMENT 18, AILE B: LA DALLE ENTRE LES ETAGES EST PRESUMEE COMME ETANT UNE SEPARATION COUPE-FEU DE 0.75H.
- SCHEMATEMENT COUPE-FEU ET ACOUSTIQUE A RAGREER ET A REFAIRE AUX SCF INDIQUEES DU BATIMENT 70 (SECTEURS SRM ET SRN) ET AU BATIMENT 18 (AILE B), AUX FINS DE CALCULS.
 - CORRIGER ET FAIRE LE SCHEMATEMENT DE S.M.L. DES SCF A LA JONCTION DE LA CLOISON ET LA DALLE DE CHAQUE SECTEUR, PONCTUELLEMENT ET A VALIDER SUR PLACE.
 - CORRIGER ET FAIRE LE SCHEMATEMENT AUTOUR D'UN TOTAL DE DIX (10) OUVERTURES, PERFORATIONS ET EQUIPEMENTS EXISTANTS, DE FORMES VARIEES DE + 450x450mm, POSITION A VALIDER SUR PLACE.

LÉGENDE DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS - CONSTRUCTION

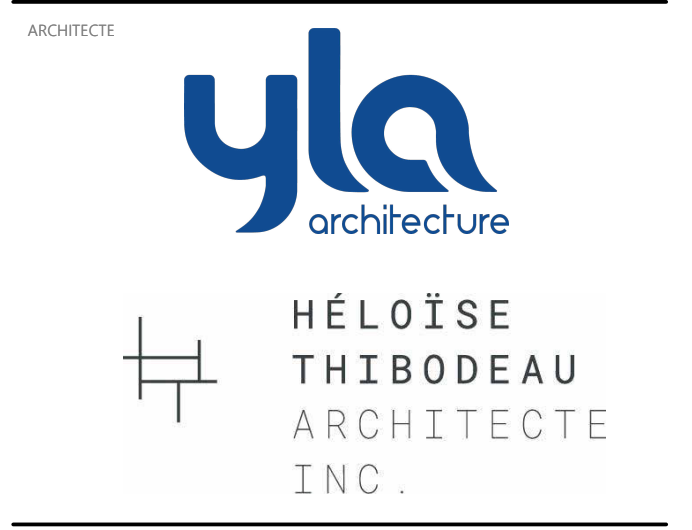
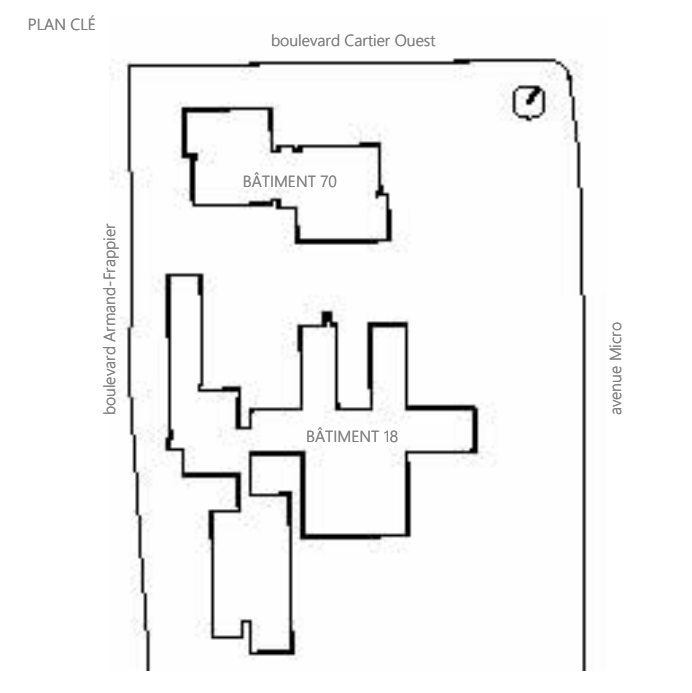
- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 1220mm EXISTANT - TYPE 1, VOIR DEVIS
- NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES DE TYPE 2, 610 x 1220 INCLUANT SA SUSPENSION ET TOUTES SES COMPOSANTES, VOIR DEVIS
- PLAFOND DE GYPSE EXISTANT À PEINDRE PE1
- PANNEAUX EN LATTES DE BOIS SUR FEUTRE VOIR DEVIS 09 80 00
- LUMINAIRE, VOIR DOC. ELECTRICITE
- NIVEAU À PARTIR DU FINI DE PLANCHER

NOTES SPECIFIQUES DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS - CONSTRUCTION

- OUVERTURE DANS LA CLOISON, SITUÉE DANS L'ENTREPLAFOND, LAISSÉE PAR LA PORTEE DE TRAVAUX EN ELECTROMECANIQUE, VOIR DOC. INGENIEURS, A COTER EN MACONNERIE, OUVERTURE DE TAILLE VARIANT ENTRE 200@500mm.
- NOUVELLE TOILE SOLAIRE, VOIR DEVIS 12 21 00
- RETOMBÉE ET PERIMÈTRE DE LA FENÊTRE EN GYPSE À PEINDRE SUR TOUT LE PERIMÈTRE DE COULEUR PE1

AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1

531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



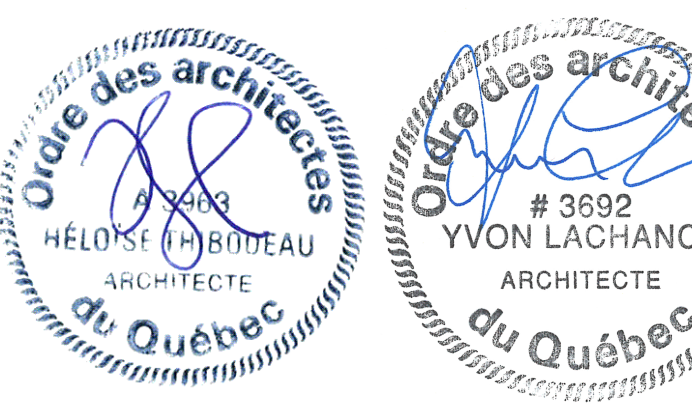
INGÉNIEURS STRUCTURE MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |



TITRE DU DESSIN
CONSTRUCTION - BÂTIMENT 18 - PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS SOUS-SOL

Échelle 1:100

ARCHITECTURE Feuille n° **A201**

Dessiné par MA Révisé par RO
No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD
031583/031582 No. Projet Y.A. 24005 No. Projet I.F.A. 240019



1 BÂT. 18 PLAN DE PLAFOND NIVEAU RDC SECTEUR AILE B
A202 1 : 100

NOTES GÉNÉRALES DE PLAFONDS RÉFLÉCHIS - CONSTRUCTION

VOIR DEVIS POUR SPÉCIFICATIONS.

1. SIC, TOUS LES PLAFONDS, STRUCTURE APPARENTE ET RETOMBÉES EN GYPSE SONT À PEINDRE DE COULEUR PE1, VOIR LÉGENDE DES FINIS, SERIE A900.
2. POUR LES PLAFONDS LAISSÉS EN STRUCTURE APPARENTE, PEINDRE LES ÉLÉMENTS ELECTROMECANQUES (CONDUITS DE MECANIQUE, CYCLEURS ET TOUT AUTRE CONDUIT) DE LA MEME COULEUR QUE LA SURFACE SUR LAQUELLE ILS SE TROUVENT. SIC, LA PEINTURE S'APPLIQUE AUX RESEAUX (GAINES, TUYAUX, CONDUITS) QUI NE COMPORTENT PAS DE FINITION ET QUI SONT SOUVENTS DISSIMULÉS.
3. LES ÉQUIPEMENTS MONTRES AUX PLAFONDS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT, POUR LA PORTÉE DES TRAVAUX DANS CES DISCIPLINES, VOIR LES DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ ET EN MÉCANIQUE.
4. SIC, LES ÉQUIPEMENTS AU PLAFONDS SONT CENTRÉS DANS LES CARREAUX ACOUSTIQUES.
5. SIC, LES TRAMES DE PLAFONDS EN CARREAUX ACOUSTIQUES SONT CENTRÉS DANS LES 2 SENS À L'INTÉRIEUR D'UNE PIÈCE.
6. RÉINSTALLER TOUTES LES TOILES SOLAIRES EXISTANTES ET CONSERVERS À LEUR EMPLACEMENT D'ORIGINE SUITE AUX TRAVAUX DE PEINTURE.
7. FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TOILE SOLAIRE À CHAQUE FENÊTRE DU BÂTIMENT 18, AILE B-SECTEUR ÉPIDÉMILOGIE ET UNE DANS LE BÂTIMENT 18, LOCAL G003. LES FIXER SOLIDEMENT AVEC LES ANCRAGES APPROPRIÉS. VOIR DEVIS SECTION 12 21 00.

NOTES SPÉCIFIQUES SÉPARATION COUPE-FEU (SCF)

- - - SCF AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 1H. (PRÉSUMÉ)
- - - - SCF AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 2H. (PRÉSUMÉ)

1. AU BÂTIMENT 70, LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 1H.
2. AU BÂTIMENT 18, AILE B, LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 0.75H.
3. SCELLEMENT COUPE-FEU ET ACOUSTIQUE À RAGRÉER ET À REFAIRE AUX SCF INDICQUÉS DU BÂTIMENT 70 (SECTEURS SRM ET SR) ET AU BÂTIMENT 18 (AILE B), AUX FINS DE CALCULS.
 - A. CORRIGER ET FAIRE LE SCELLEMENT DE 3 M.L. DES SCF À LA JONCTION DE LA CLOISON ET LA DALLE DE CHAQUE SECTEUR, PONCTUELLEMENT ET À VALIDER SUR PLACE.
 - B. CORRIGER ET FAIRE LE SCELLEMENT AUTOUR D'UN TOTAL DE DIX (10) OUVERTURES, PERÇAGES ET ÉQUIPEMENTS EXISTANTS, DE FORMES VARIÉES DE + 450x450mm, POSITION À VALIDER SUR PLACE.

LÉGENDE DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS - CONSTRUCTION

- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 1220mm EXISTANT - TYPE 1, VOIR DEVIS
- NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES DE TYPE 2, 610 x 1220 INCLUANT SA SUSPENTE ET TOUTES SES COMPOSANTES, VOIR DEVIS
- PLAFOND DE GYPSE EXISTANT À PEINDRE PE1
- PANNEAUX EN LATTES DE BOIS SUR FEUTRE VOIR DEVIS 09 80 00
- LUMINAIRE, VOIR DOC. ÉLECTRICITÉ
- XXX NIVEAU À PARTIR DU FINI DE PLANCHER

NOTES SPÉCIFIQUES DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS - CONSTRUCTION

- CF01 DALLE LAISSÉE APPARENTE À PEINDRE PE1
- CF03 NOUVELLE TOILE SOLAIRE, VOIR DEVIS 12 21 00
- CF04 RETOMBÉE ET PÉRIMÈTRE DE LA FENÊTRE EN GYPSE À PEINDRE SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DE COULEUR PE1

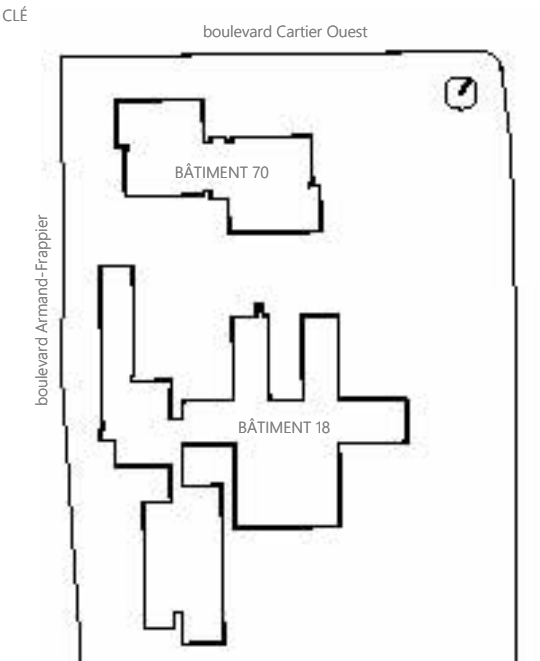
PROJET AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1

831 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7

CLIENT:



PLAN CLÉ



ARCHITECTE



HÉLOÏSE THIBODEAU ARCHITECTE INC.

INGÉNIEURS STRUCTURE MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.

TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCELLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |



TITRE DU DESSIN

CONSTRUCTION - BÂTIMENT 18 - PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS REZ-DE-CHAUSSEE

Échelle 1 : 100

ARCHITECTURE

Feuille n°

A202

Dessiné par

MA

Révisé par

RO

No. Projet client

031583/031582

Conçu par

VD/MA

Vérifié par

VD

No. Projet Y.L.A.

24005

No. Projet Y.F.A.

240019

NOTES GÉNÉRALES DE PLAFONDS RÉFLÉCHIS - CONSTRUCTION

- VOIR DEVIS POUR SPÉCIFICATIONS.
- SIC, TOUS LES PLAFONDS, STRUCTURE APPARENTE ET RETOMBÉES EN GYPSE SONT À PEINDRE DE COULEUR PE1, VOIR LÉGENDE DES FINIS, SÉRIE A900.
 - POUR LES PLAFONDS LAISSÉS EN STRUCTURE APPARENTE, PEINDRE LES ÉLÉMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES (CONDUITS DE MÉCANIQUE, CIGLIERS ET TOUT AUTRE CONDUIT) DE LA MÊME COULEUR QUE LA SURFACE SUR LAQUELLE ILS SE TROUVENT. SIC, LA PEINTURE S'APPLIQUE AUX RÉSEAUX (GAINES, TUYAUX, CONDUITS) QUI NE COMPORTENT PAS DE FINITION ET QUI SONT SOUVENTS DISSIMULÉS.
 - LES ÉQUIPEMENTS MONTÉS AUX PLAFONDS SONT À TITRE INDICATIFS SEULEMENT, POUR LA PORTÉE DES TRAVAUX DANS CES DISCIPLINES, VOIR LES DOCUMENTS EN ÉLECTRICITÉ ET EN MÉCANIQUE.
 - SIC, LES ÉQUIPEMENTS AU PLAFONDS SONT CENTRÉS DANS LES CARREAUX ACOUSTIQUES.
 - SIC, LES TRAMES DE PLAFONDS EN CARREAUX ACOUSTIQUES SONT CENTRÉS DANS LES 2 SENS À L'INTÉRIEUR D'UNE PIÈCE.
 - RÉINSTALLER TOUTES LES TOILES SOLAIRES EXISTANTES ET CONSERVERS À LEUR EMPLACEMENT D'ORIGINE SUITE AUX TRAVAUX DE PEINTURE.
 - FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TOILE SOLAIRE À CHAQUE FENÊTRE DU BÂTIMENT 18, AILE B- SECTEUR ÉPIDÉMIOLOGIE ET UNE DANS LE BÂTIMENT 18, LOCAL G003. LES FIXER SOLUMENT AVEC LES ANCRAGES APPROPRIÉS, VOIR DEVIS SECTION 12 21 00.

- NOTES SPÉCIFIQUES SÉPARATION COUPE-FEU (SCF)**
- SCF AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 1H. (PRÉSUMÉ)
 - SCF AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 2H. (PRÉSUMÉ)
- AU BÂTIMENT 70: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 1H.
 - AU BÂTIMENT 18, AILE B: LA DALLE ENTRE LES ÉTAGES EST PRÉSUMÉE COMME ÉTANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE 0.75H.
 - SCELLEMENT COUPE-FEU ET ACOUSTIQUE À RAGRÉER ET À REPAIRER AUX SCF INDICQUÉS DU BÂTIMENT 70 (SECTEURS SRM ET SRI) ET AU BÂTIMENT 18 (AILE B), AUX FINS DE CALCULS.
 - A. CORRIGER ET FAIRE LE SCELLEMENT DE 50ML DES SCF À LA JONCTION DE LA CLOISON ET LA DALLE DE CHAQUE SECTEUR, PONCTUELLEMENT ET À VALIDER SUR PLACE.
 - B. CORRIGER ET FAIRE LE SCELLEMENT AUTOUR D'UN TOTAL DE DIX (10) OUVERTURES, PISOIRS ET ÉQUIPEMENTS EXISTANTS, DE FORMES VARIÉES DE ± 450x450mm, POSITION À VALIDER SUR PLACE.

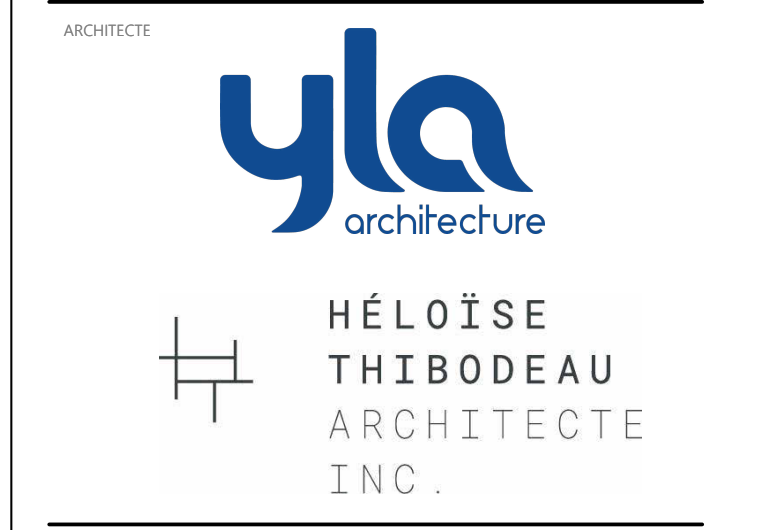
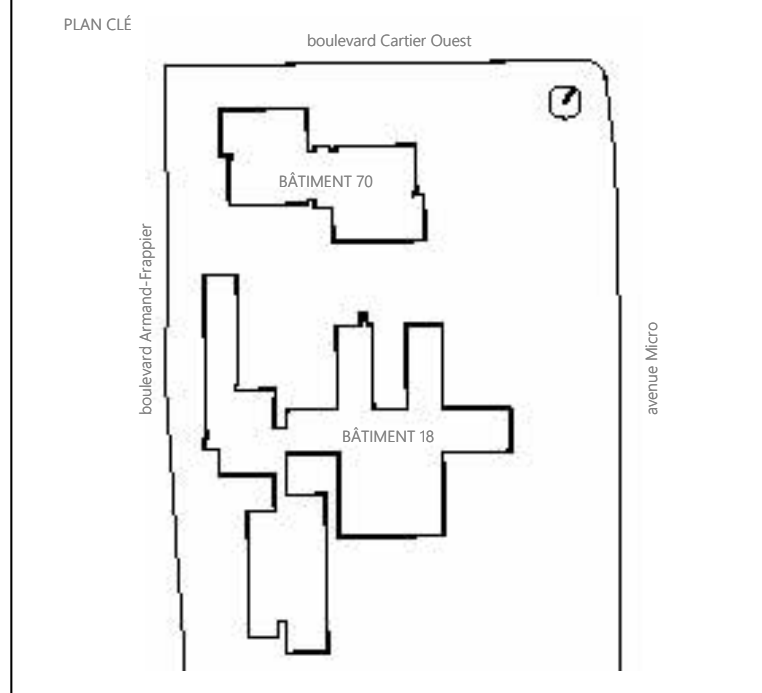
LÉGENDE DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS - CONSTRUCTION

- PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES 610 x 1220mm EXISTANT - TYPE 1, VOIR DEVIS
- NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU DE CARREAUX ACOUSTIQUES DE TYPE 2, 610 x 1220 INCLUANT SA SUSPENSION ET TOUTES SES COMPOSANTES, VOIR DEVIS
- PLAFOND DE GYPSE EXISTANT À PEINDRE PE1
- PANNEAUX EN LATTES DE BOIS SUR FEUTRE VOIR DEVIS 09 80 00
- LUMINAIRE, VOIR DOC ÉLECTRICITÉ
- NIVEAU À PARTIR DU FINI DE PLANCHER

NOTES SPÉCIFIQUES DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS - CONSTRUCTION

CF04 RETOMBÉE ET PÉRIMÈTRE DE LA FENÊTRE EN GYPSE À PEINDRE SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DE COULEUR PE1

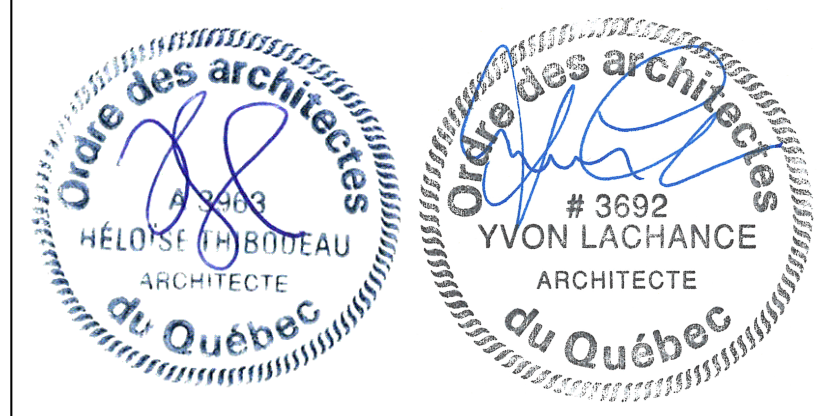
PROJET
AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1
531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

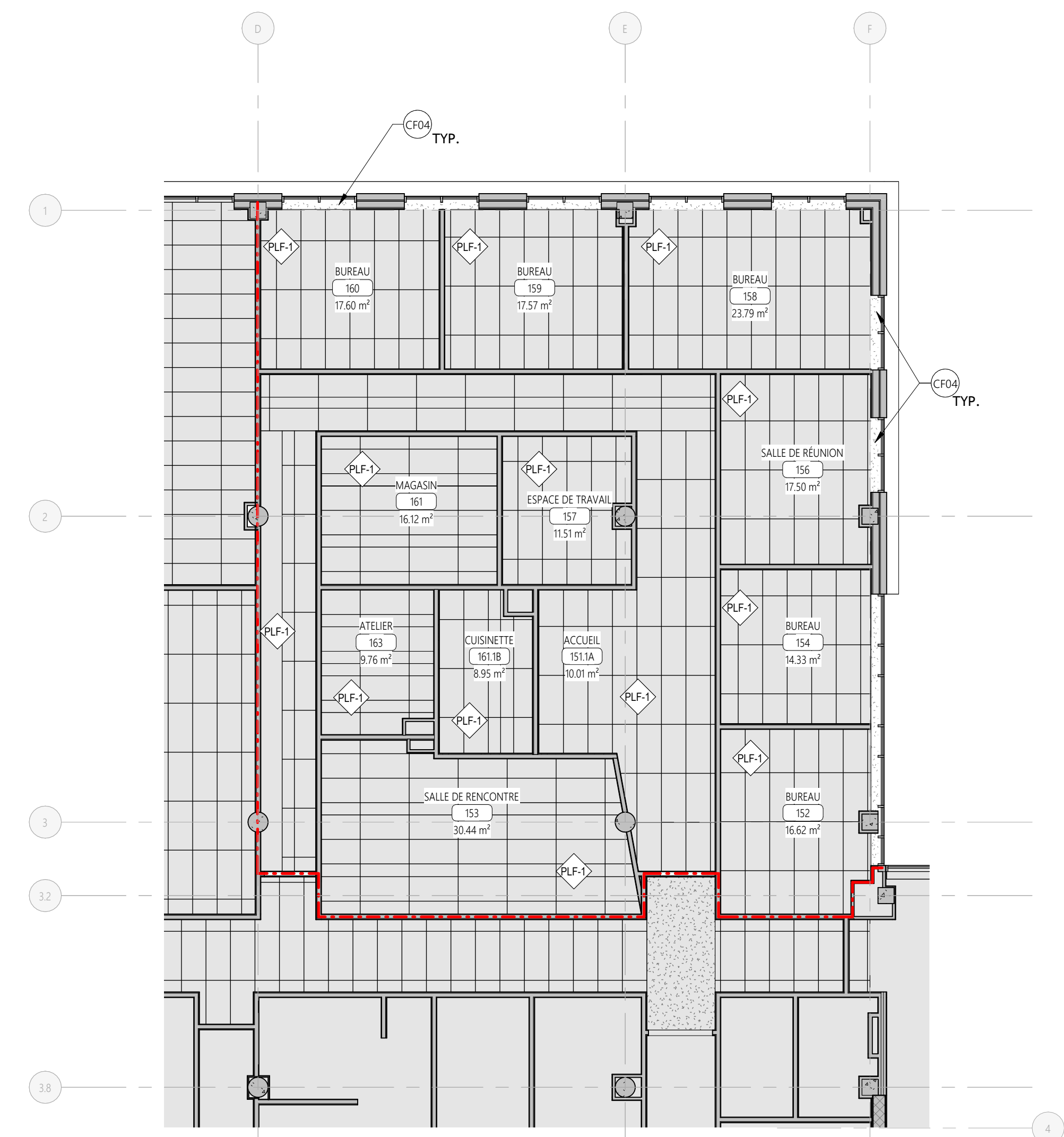
| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |



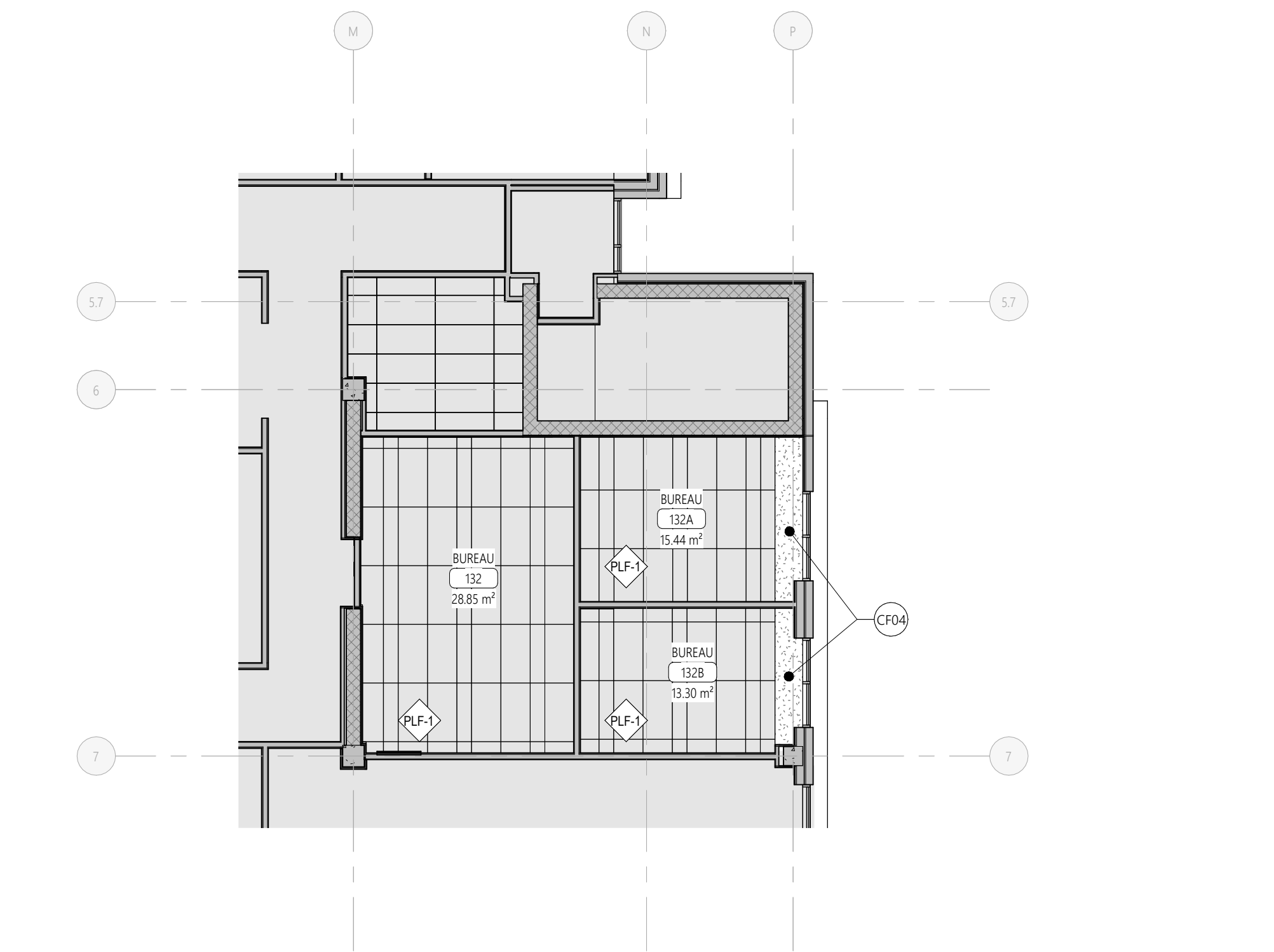
TITRE DU DESSIN
CONSTRUCTION - BÂTIMENT 70 - PLANS PLAFONDS RÉFLÉCHIS

Echelle 1 : 100
ARCHITECTURE Feuille n°

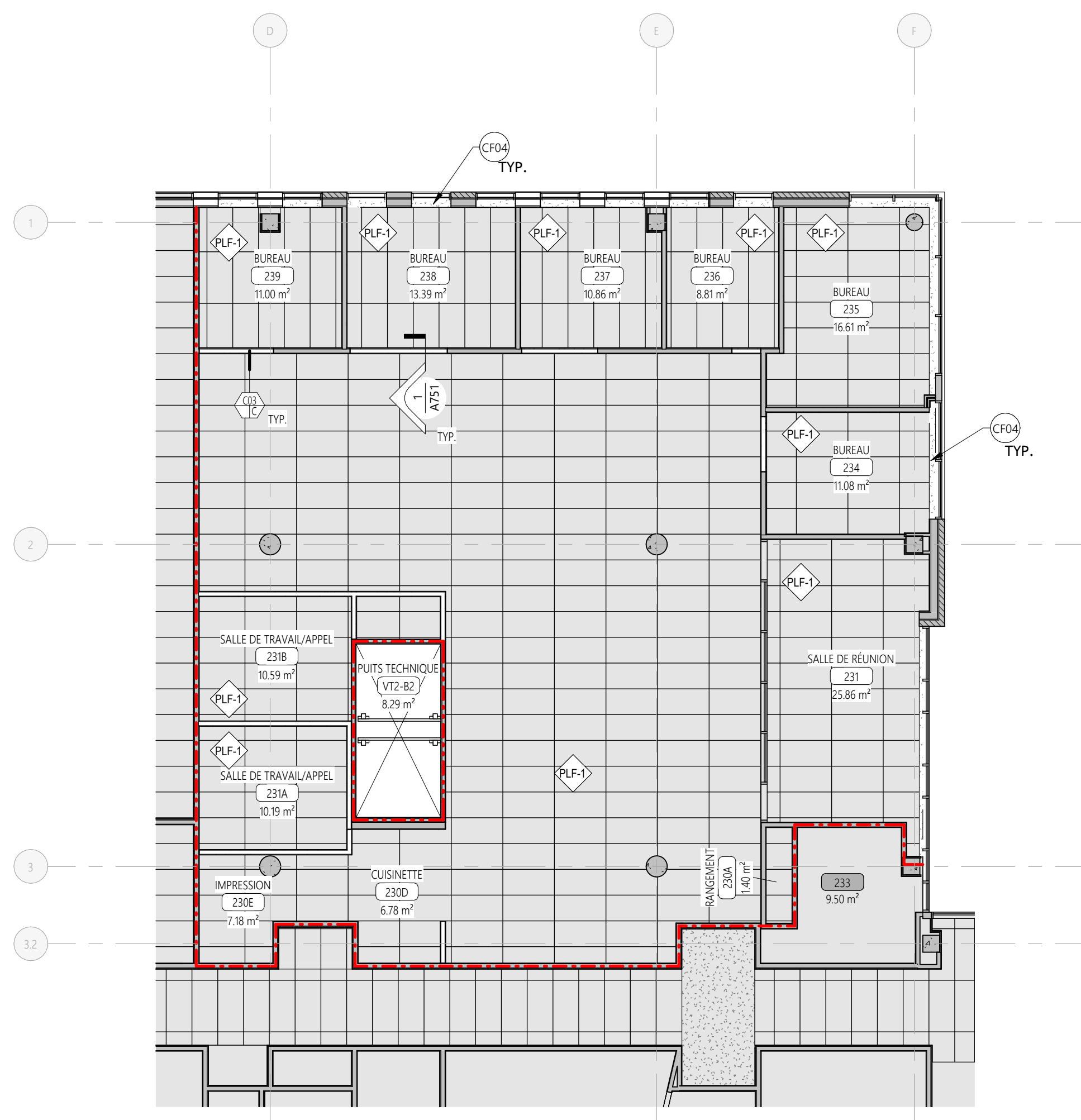
A203
Dessiné par MA Révisé par RO
No. Projet client Conçu par VD/MA Vérifié par VD
031583/031582 No. Projet YLA 24005 No. Projet IFA 240019



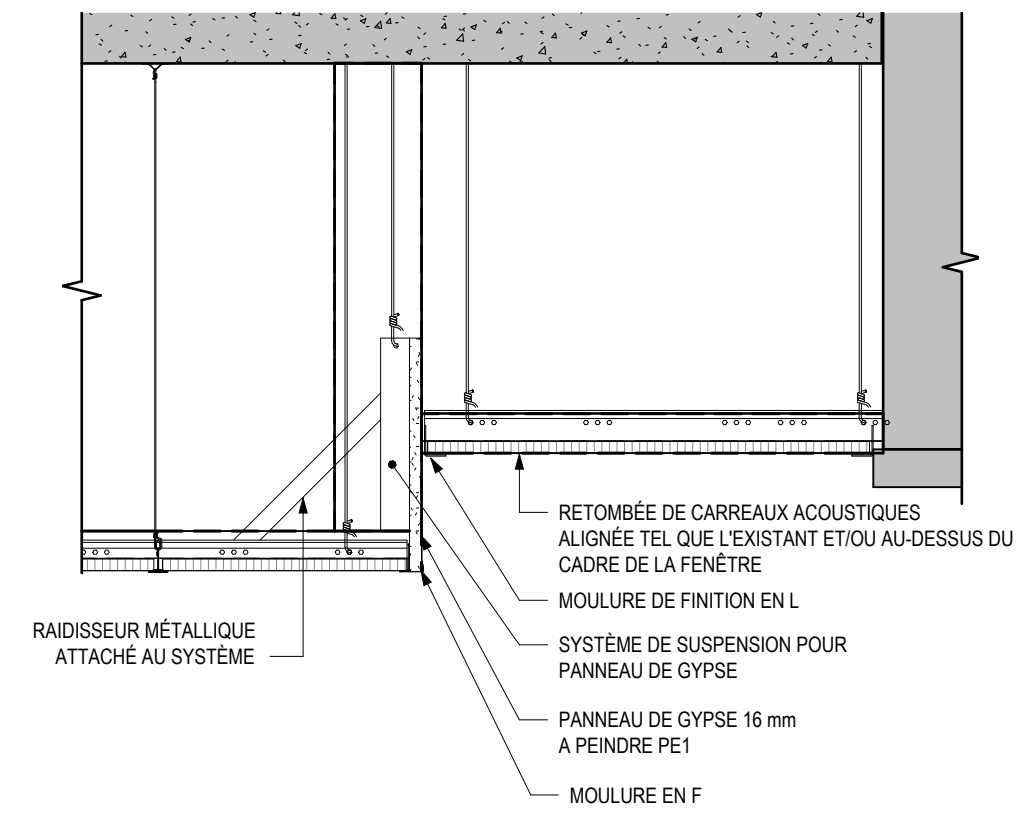
2 BÂT.70 PLAN DE PLAFOND REZ-DE-CHAUSSÉE SECTEUR SRI
A203 1 : 100



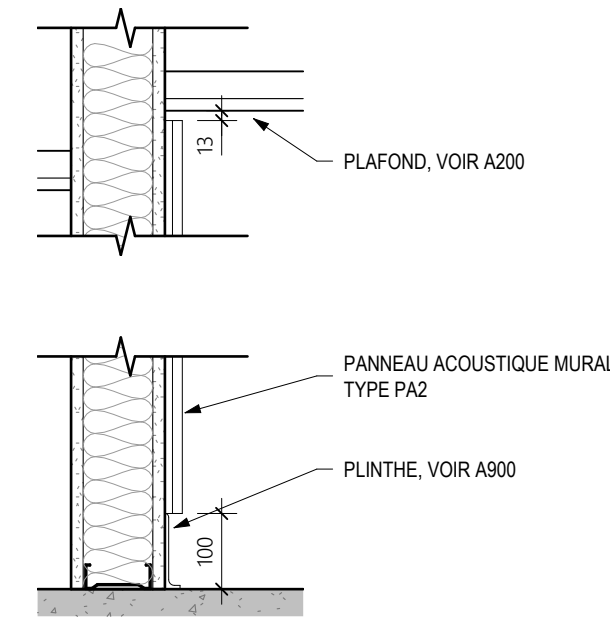
1 BÂT.70 PLAN DE PLAFOND REZ-DE-CHAUSSÉE SECTEUR SST
A203 1 : 100



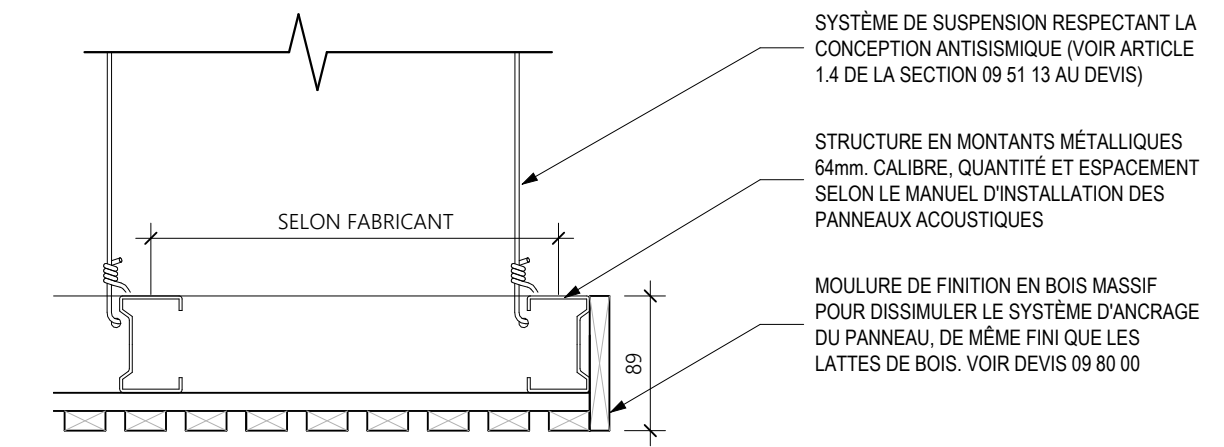
3 BÂT. PLAN DE PLAFOND NIVEAU 2 SECTEUR SRM
A203 1 : 100



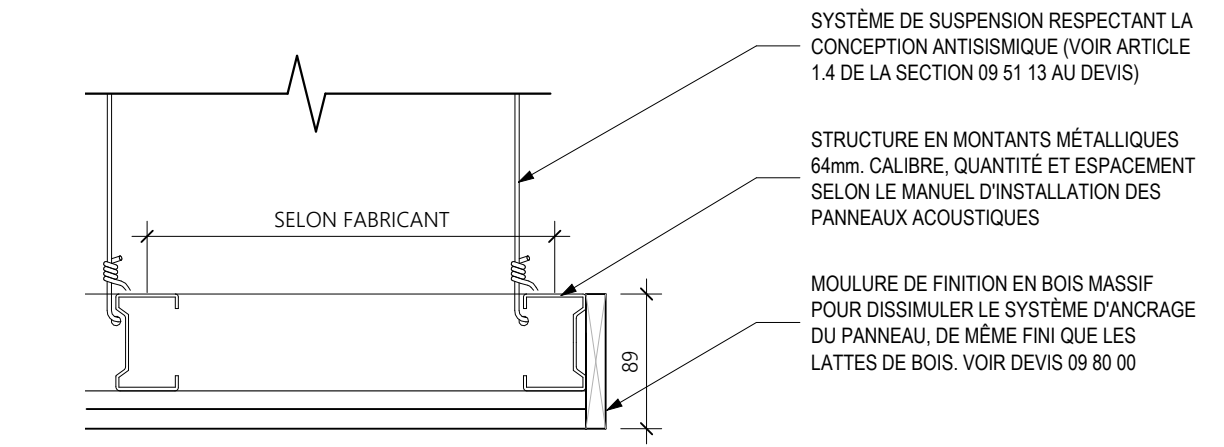
12 DÉTAIL RETOMBÉE C.A.S.
1 : 10
A751



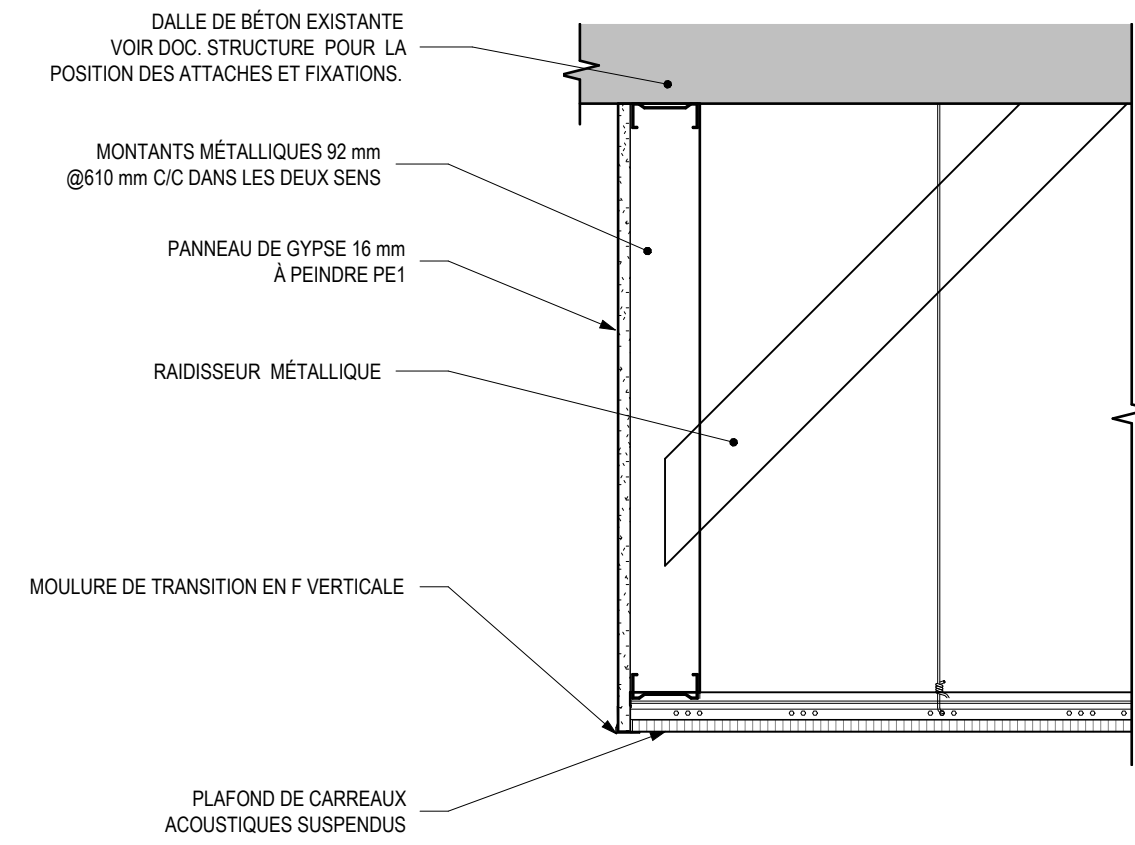
8 DÉTAIL PANNEAU ACOUSTIQUE MURAL
1 : 10
A751



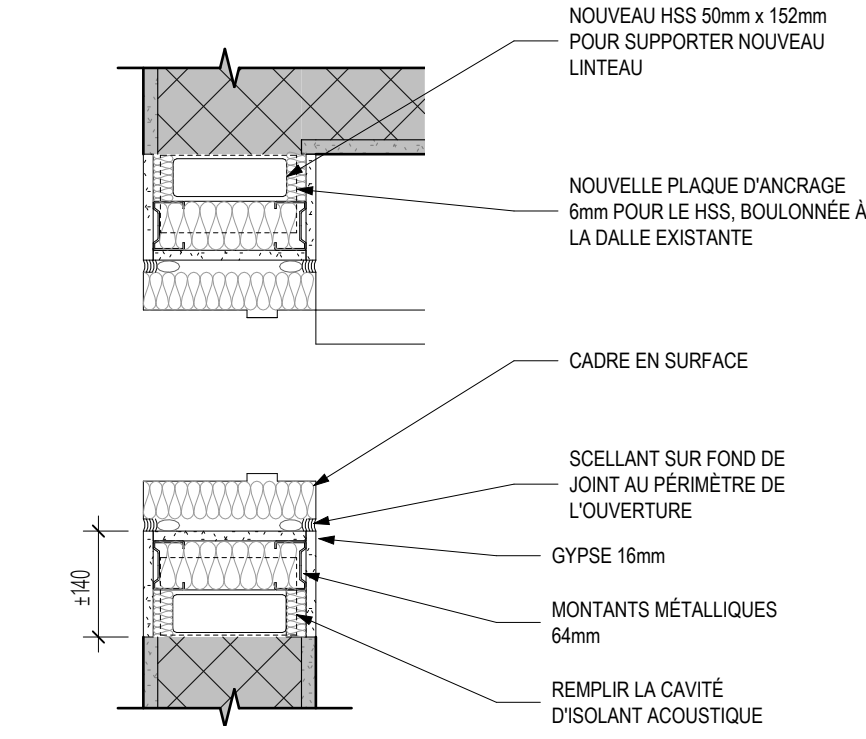
4 DÉTAIL PANNEAU ACOUSTIQUE 2
1 : 5
A751



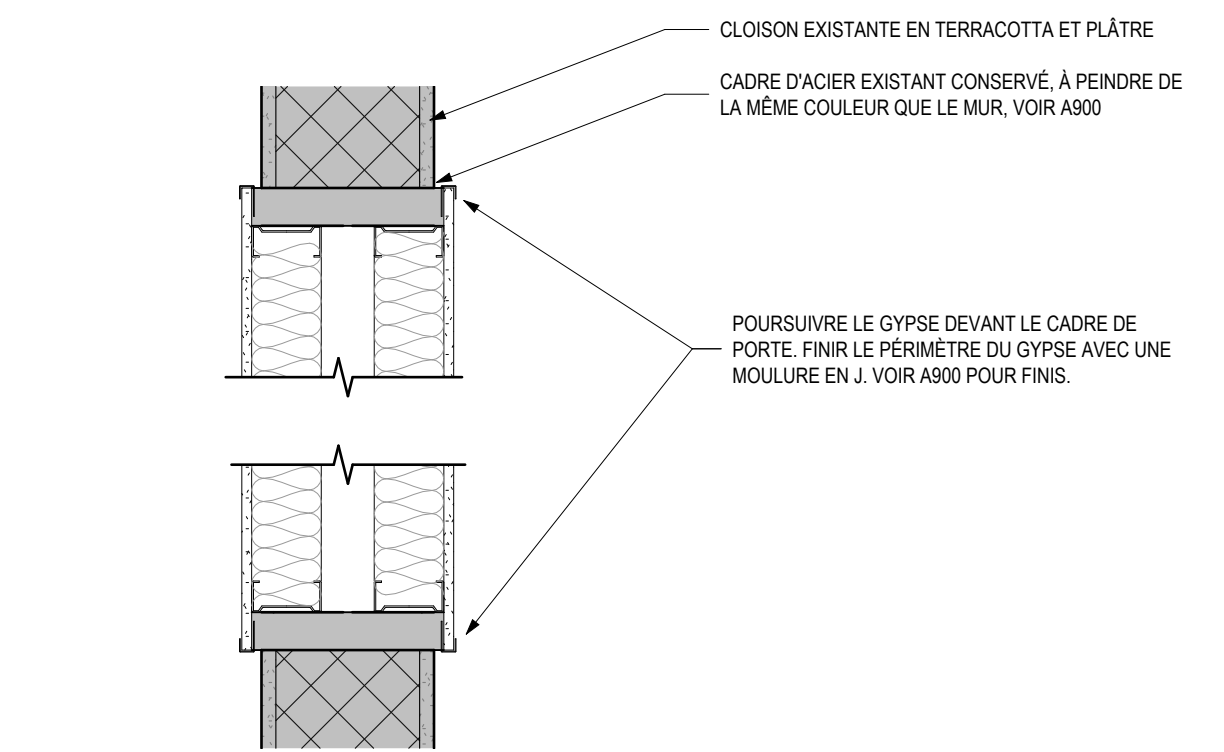
3 DÉTAIL PANNEAU ACOUSTIQUE 1
1 : 5
A751



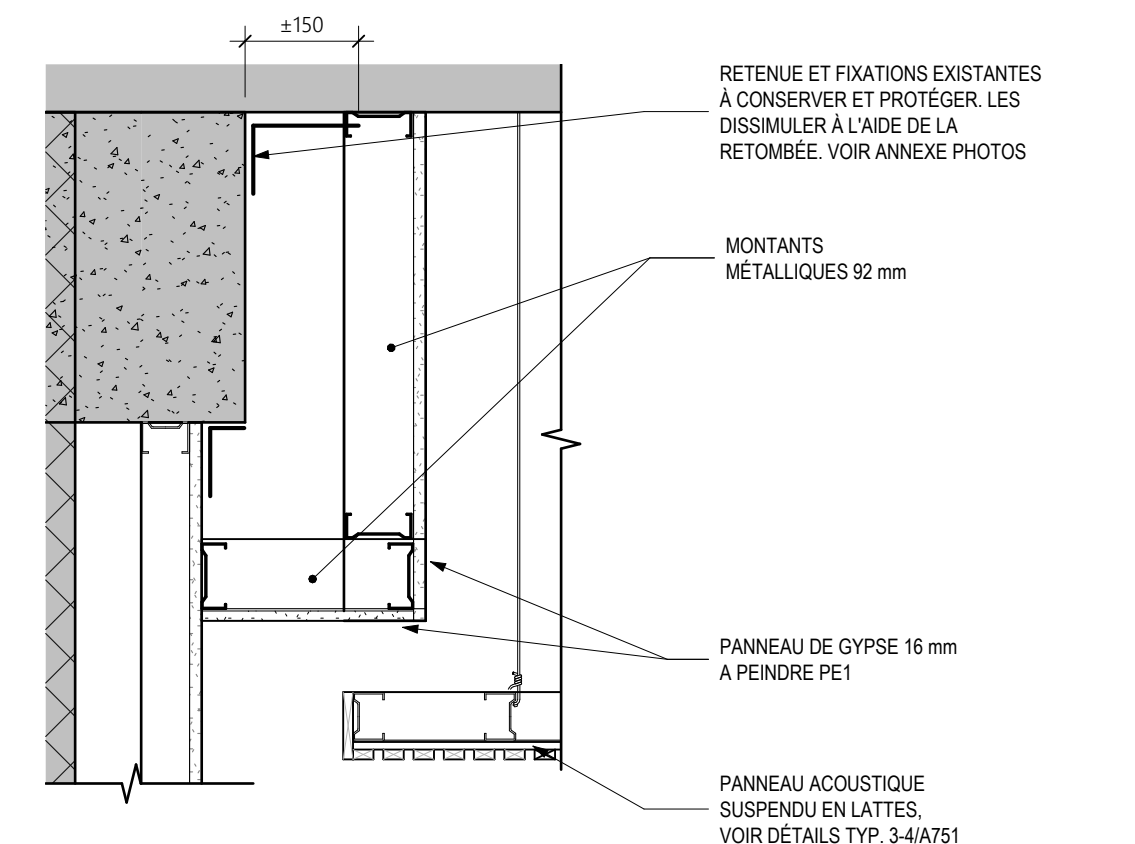
11 DÉTAIL RETOMBÉE PLAFOND
1 : 10
A751



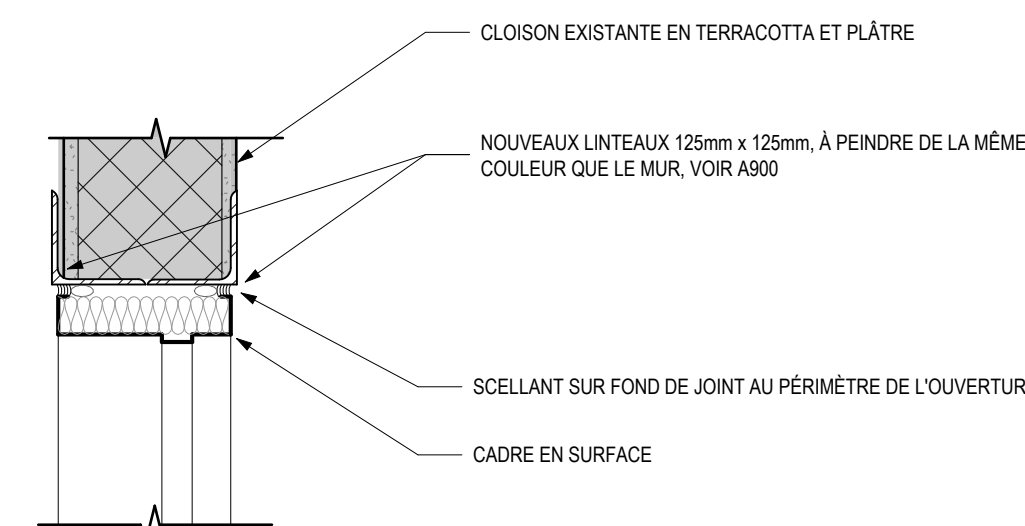
7 DÉTAIL EN PLAN - JAMBAGE OUVERTURE
1 : 10
A751



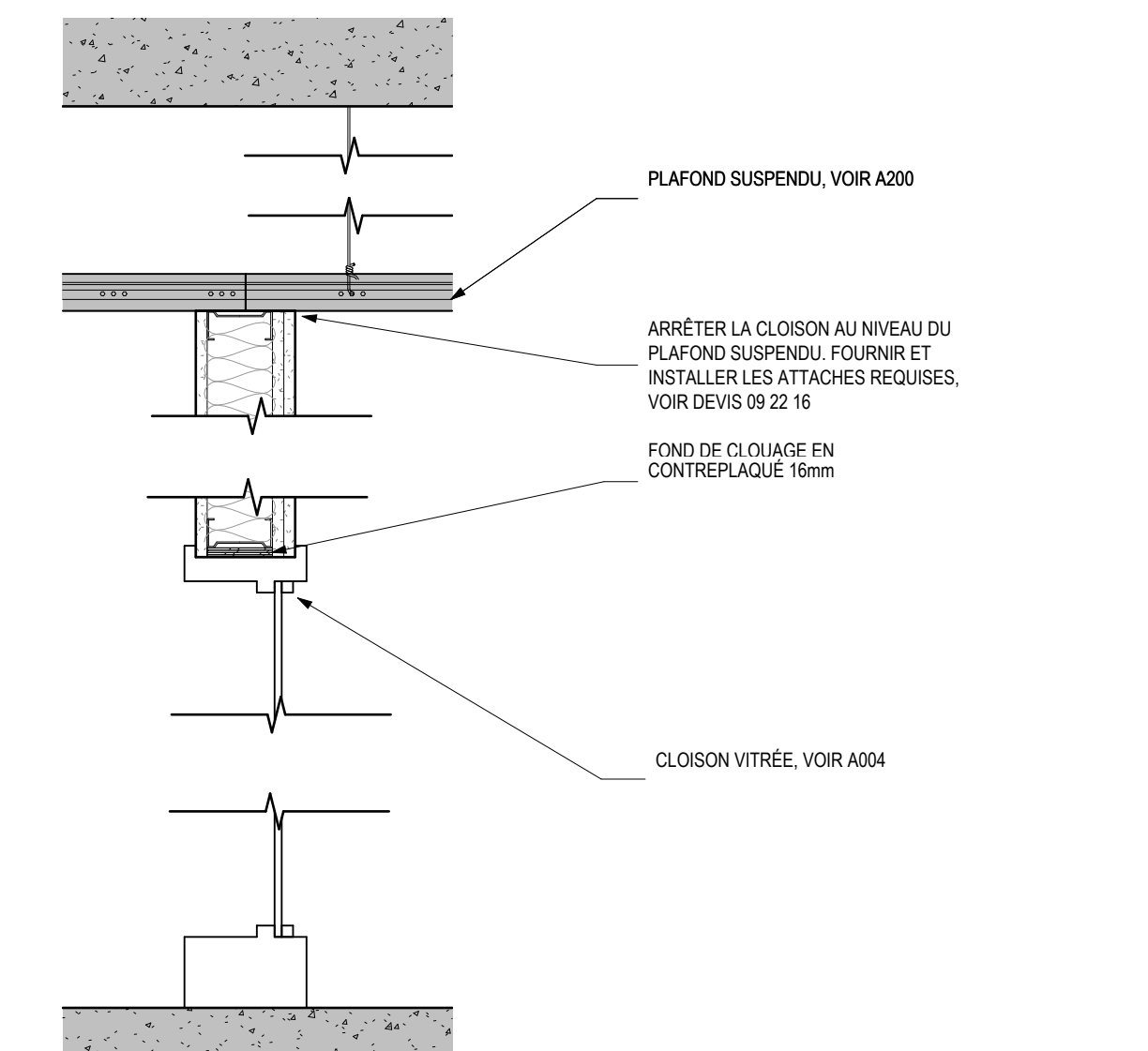
2 DÉTAIL CLOISON DANS CADRE EXISTANT
1 : 10
A751



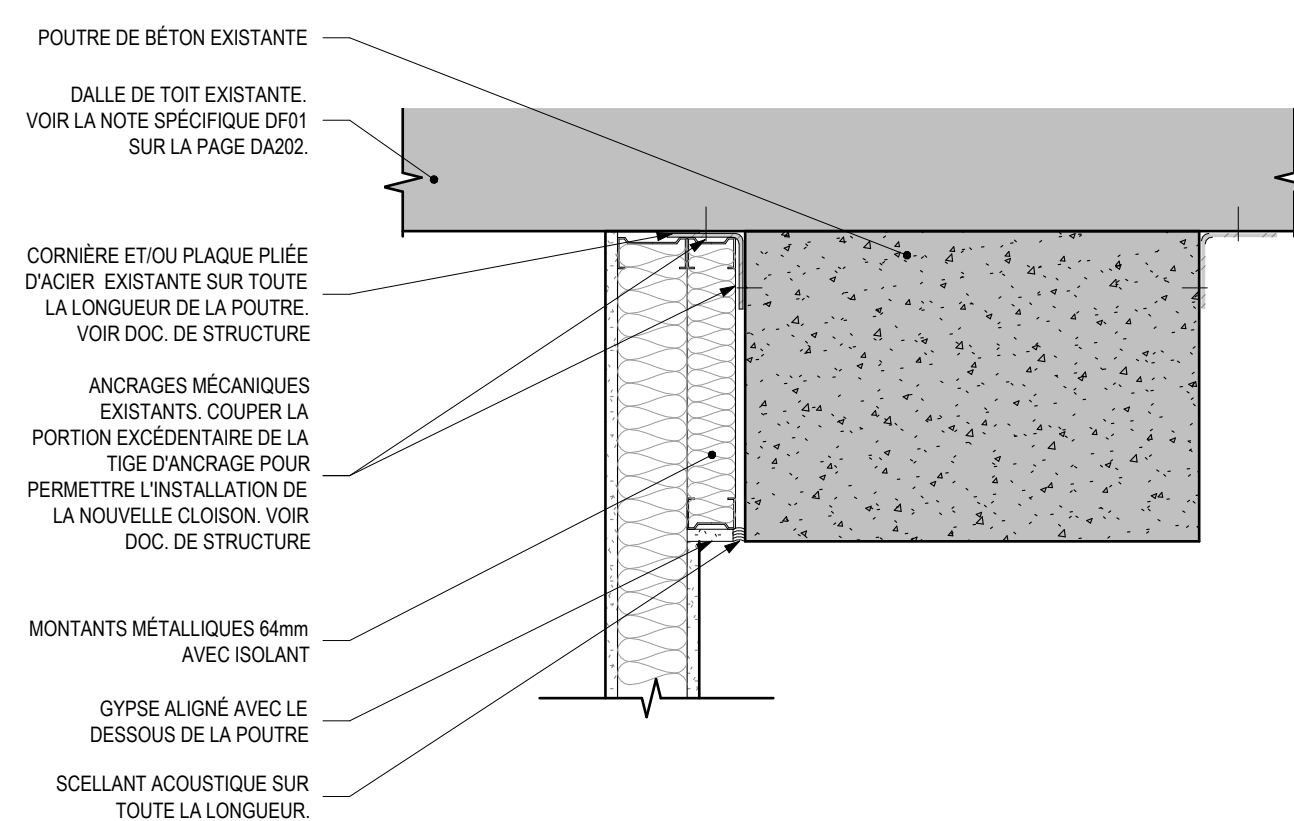
10 DÉTAIL RETOMBÉE GYPSE
1 : 10
A751



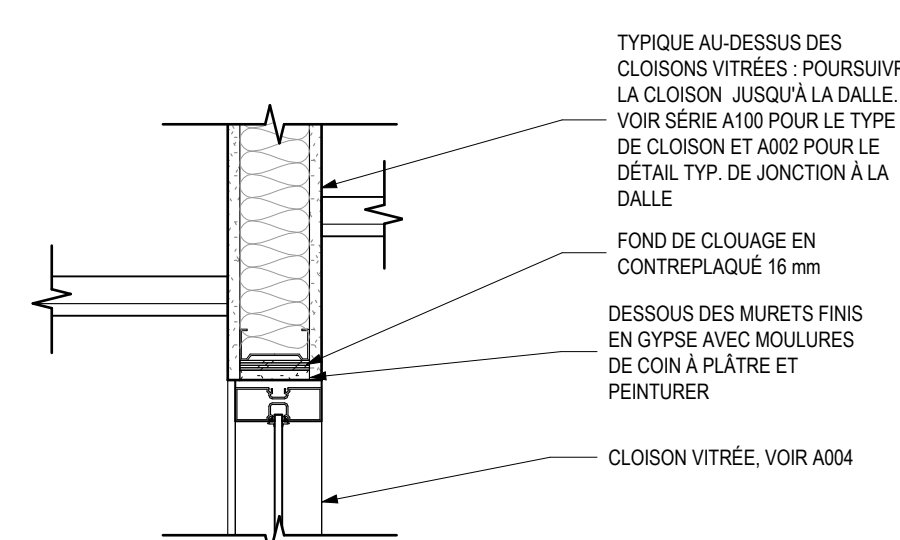
6 DÉTAIL TÊTE NOUVELLE OUVERTURE
1 : 10
A751



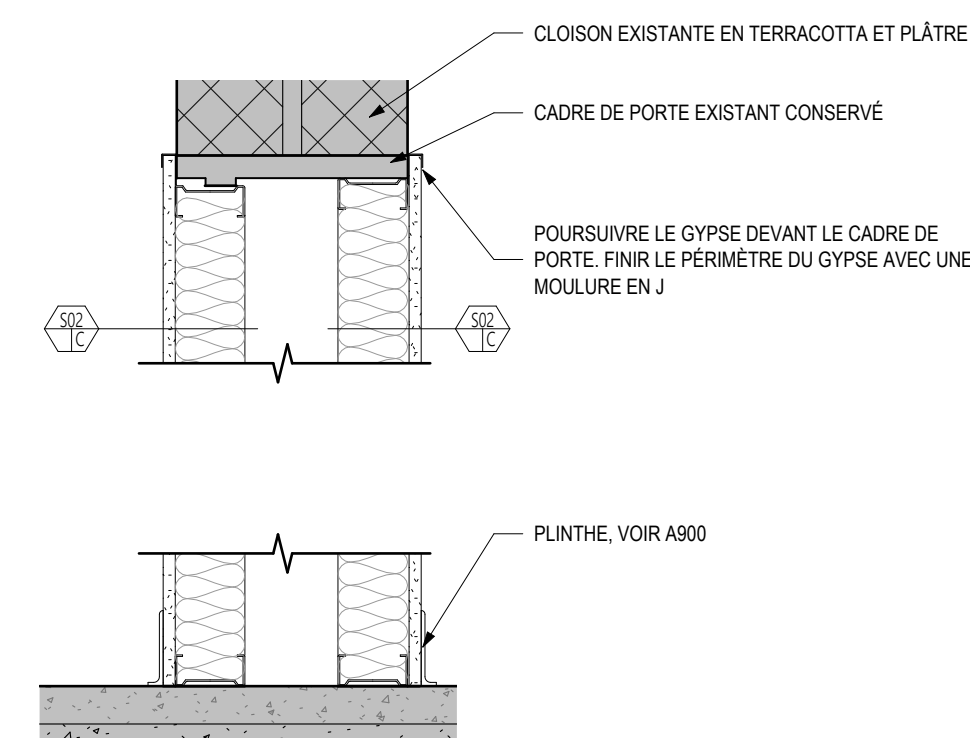
1 DÉTAIL ANCRAGE CLOISON VITRÉE
1 : 10
A751



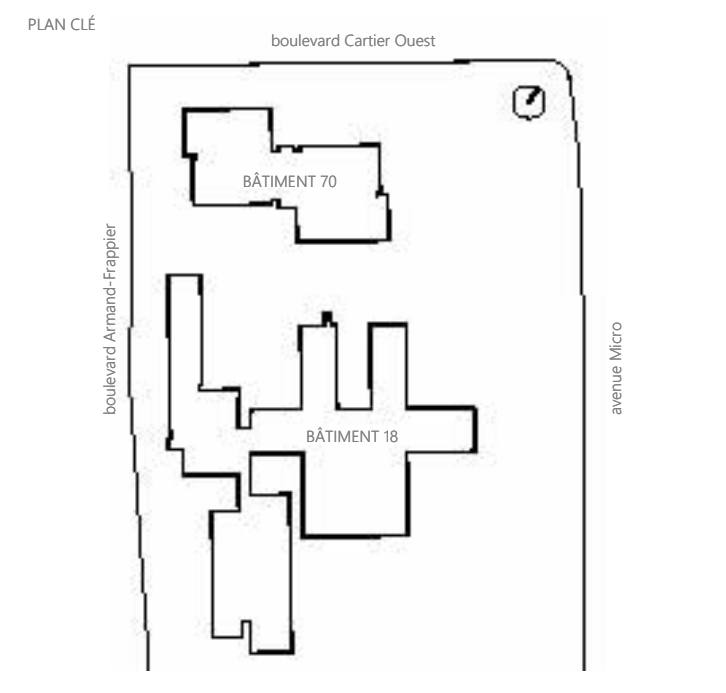
13 DÉTAIL TÊTE CLOISON AILE B
1 : 10
A751



9 DÉTAIL CLOISON VITRÉE
1 : 10
A751



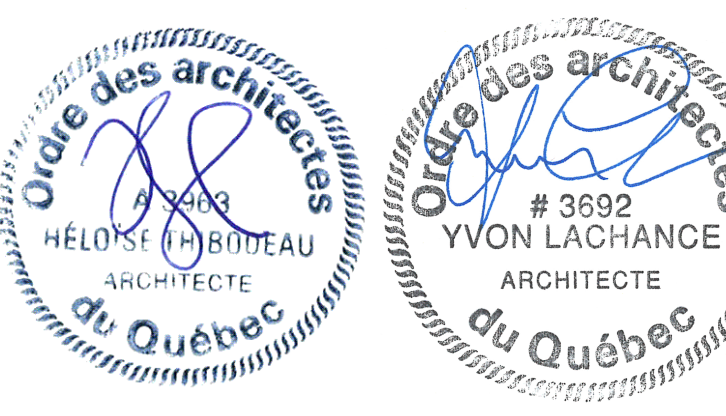
5 DÉTAIL SOUFFLAGE DANS CADRE EXISTANT
1 : 10
A751

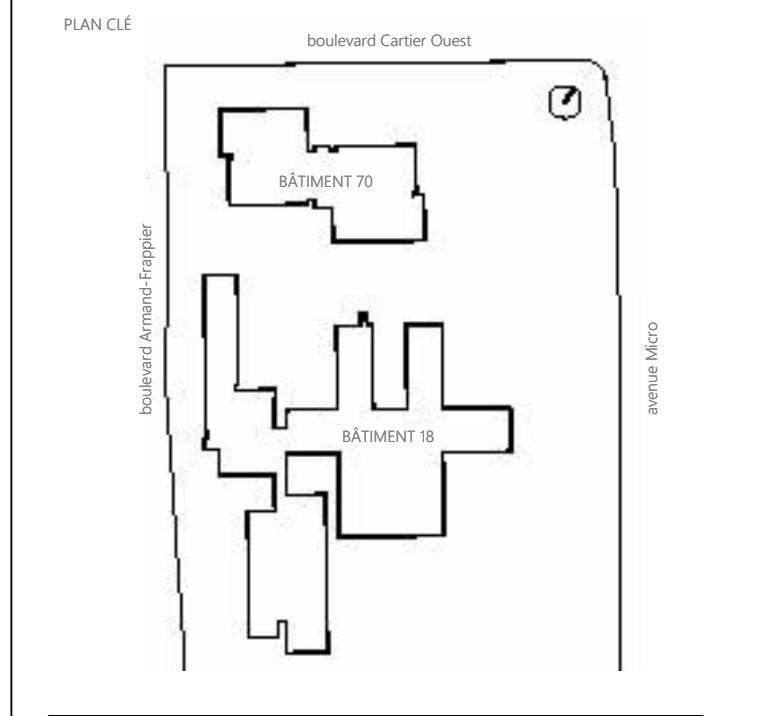


NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCELLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |

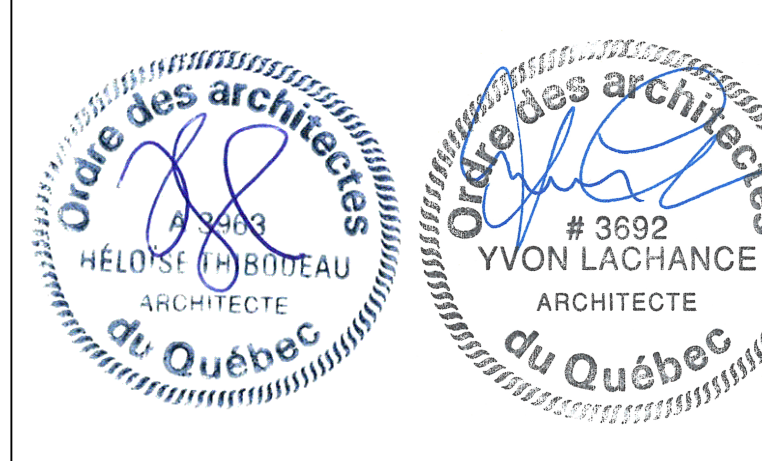




NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISSIIONNAIRES
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

2024-11-04 ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE 0
DATE ÉMIS POUR PAR REV



NOTES GÉNÉRALES - PLANS DES FINIS

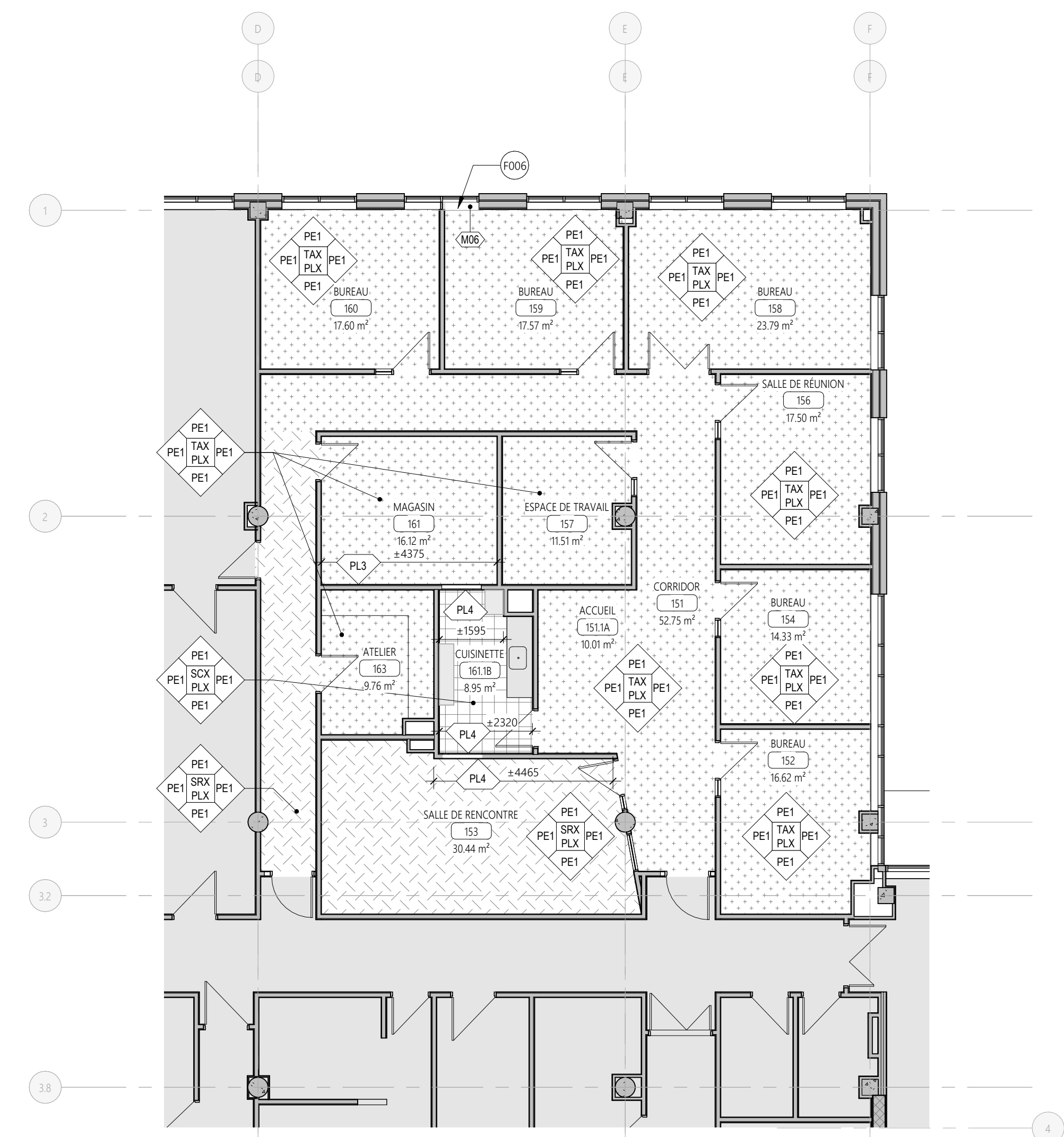
- VOIR DEVIS POUR SPÉCIFICATIONS
- SIC, TOUTES LES SURFACES DE MURS, CLOISONS ET RETOMBÉES DE PLAFONDS EN GYPSE EXISTANTES CONSERVÉES ANSI QUE LES NOUVELLES QUI SONT IMPACTÉES PAR LA PORTÉE DE TRAVAUX SONT À PEINDRE DE COULEUR PE1
- SIC, TOUTS LES MURS ET STRUCTURE APPARENTE SONT À PEINDRE DE COULEUR PE1 (INCLUANT LE ÉLÉMENTS ÉLECTRO-MÉCANIQUES).
- VOIR LA SÉRIE A200 POUR LES NOTES SPÉCIFIQUES À LA PEINTURE DES PLAFONDS ET RETOMBÉES.
- SIC, TOUTES LES COLONNES:
A. SONT LAISSÉES EN BÉTON APPARENT AU BÂTIMENT 70; SECTEURS SRM ET SRI.
B. SONT À PEINDRE DE COULEUR PE1 DANS LES SECTEURS EPIDÉMOLOGIE (AILE B) ET SYNDICAT (LOCAUX H) DU BÂTIMENT 18
- SIC, TOUTES LES PORTES ET CADRES SONT À PEINDRE:
A. DE COULEUR PE2 DANS LES SECTEURS EPIDÉMOLOGIE (AILE B) ET SYNDICAT (LOCAUX H) (BÂTIMENT 18)
B. DE COULEUR TEL QUE L'EXISTANT DANS LE SECTEUR SRM, SRI ET SST (BÂTIMENT 70), AUX FINS DE CALCUL, INCLURE TROIS (3) COULEURS DIFFÉRENTES À AGENCER SUR PLACE
C. VOIR DEVIS ET TABLEAU DES PORTES ET CADRES 08 00 10 POUR CIBLER LES PORTES EN BOIS NATUREL ET CELLES À PEINDRE
D. RETIRER LA SIGNALISATION EXISTANTE ET LA RÉINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE PEINTURE (INCLUANT NO. PORTE ET PLAQUETTES)
- SIC, TOUTS LES CONDUITS ÉLECTROMÉCANIQUES SONT À PEINDRE DE COULEUR TEL QUE LA SURFACE SUR LESQUELLES ILS SE TROUVENT.
- TOUT FILAGE EN SURFACE EXISTANT OU NOUVEAU EST À PEINDRE TEL QUE LA SURFACE ADJACENTE.
- TOUTS LES FINIS DEVONT ÊTRE INSTALLÉS AVANT L'ÉBÉNISTERIE ET DEVRONT DONC SE PROLONGER SOUS CEUX-CI.
- SIC, INSTALLER UNE NOUVELLE PLINTHE DE VINYLE TEL QUE L'EXISTANT SUR TOUTS LES NOUVELLES MURS ET LES NOUVELLES CLOISONS.
- INSTALLER DES MOULURES DE TRANSITION ENTRE LES DIFFÉRENTS ÉPAISSEURS DE PLANCHER ET ENTRE LES DIFFÉRENTS FINITIONS, VOIR DEVIS.
- SIC, TOUTES LES TRANSITION DE FINIS AU PLANCHER SE FONT AU CENTRE DE LA PORTE EN POSITION FERMÉE.
- APPLIQUER UN SCÉLLANT CLAIR À TOUTES LES JONCTIONS ENTRE LE MOBILIER INTÉGRÉ ET LE PLANCHER, ENTRE LE MOBILIER ET UNE CLOISON, UN COMPTOIR ET UNE SURFACE VERTICALE, LES CADRES DE PORTES ET LES REVÊTEMENTS DE PLANCHER SOUPLES, VOIR DEVIS
- LORSQU'APPLICABLE, LES PLINTHES MURALES DOIVENT SE POURSUIVRE AU POURTOUR DES ÉLÉMENTS DE STRUCTURE (COLONNES).
- ASSURER LA PROTECTION DES ÉLÉMENTS ET SURFACES EXISTANTS CONSERVÉS DURANT LES TRAVAUX, RÉPARER TOUT DOMMAGE (OCCASIONNÉS PAR LES TRAVAUX, TOUTES DISCIPLINES CONFOUNDUES) ET REPENDRE.
- METTRE UN COIN DE PROTECTION À CHAQUE COIN SAILLANT DE TOUTES CLOISON, COLONNES ET AUTRES.
- VOIR LA SÉRIE A800 POUR LES DÉTAILS DE MOBILIER INTÉGRÉ.

LÉGENDE DES FINIS ET MATÉRIAUX

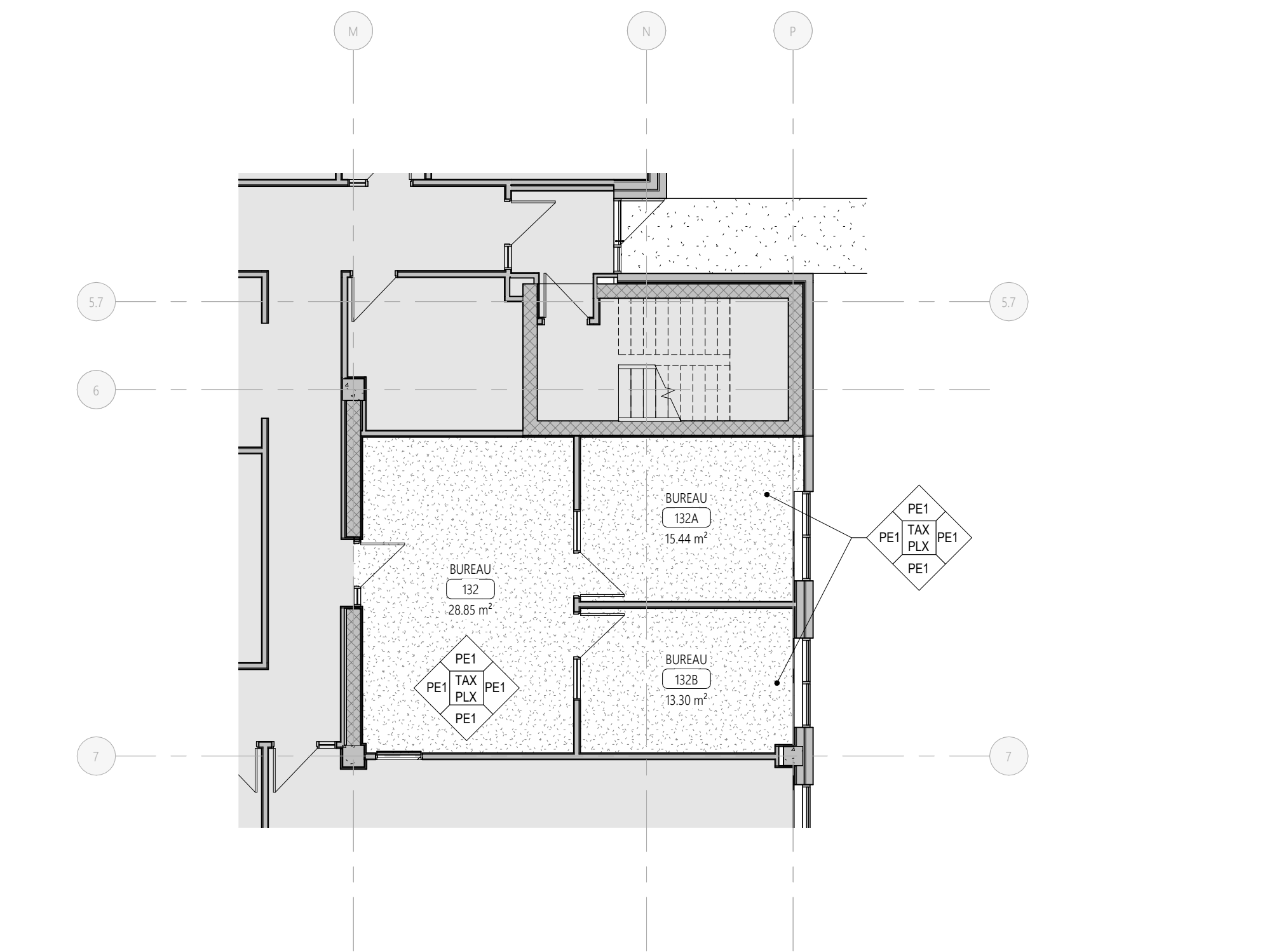
| REVÊTEMENTS DE PLANCHER | |
|-------------------------|---|
| (TEX) | REVÊTEMENT DE TERRAZZO EXISTANT CONSERVÉ |
| (EP1) | REVÊTEMENT DE PLANCHER ÉPOXYDIQUE SYSTÈME 01 (IMITATION TERRAZZO) VOIR DEVIS 09 67 00 |
| (SRX) | REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN ROULEAU EXISTANT CONSERVÉ |
| (SRX) | REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN ROULEAU EXISTANT CONSERVÉ |
| (SR1) | REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN ROULEAU SÉRIE : TEL QUE L'EXISTANT, VOIR DEVIS COULEUR - TEL QUE L'EXISTANT, VOIR DEVIS |
| (SR2) | REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN ROULEAU SÉRIE : À DÉTERMINER PAR L'ARCHITECTE PARMIS LA GAMME STANDARD |
| (SCX) | REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN CARREAUX EXISTANT CONSERVÉ |
| (TAX) | REVÊTEMENT DE TAPIS EXISTANT CONSERVÉ |
| (TAX) | REVÊTEMENT DE TAPIS EXISTANT CONSERVÉ |
| (TAX) | REVÊTEMENT DE TAPIS EXISTANT CONSERVÉ |
| (TA1) | REVÊTEMENT DE TAPIS SÉRIE ET COULEUR : TEL QUE L'EXISTANT, VOIR DEVIS |
| (CPX) | REVÊTEMENT DE CÉRAMIQUE EXISTANT CONSERVÉ |
| PLINTHES | |
| (PLX) | PLINTHE DE VINYLE EXISTANTE CONSERVÉE HAUTEUR : 100mm |
| (PL1) | PLINTHE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : 27 MIST |
| (PL2) | PLINTHE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : AU CHOIX DE L'ARCHITECTE |
| (PL3) | PLINTHE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : NOIR, À AGENCER AUX PLINTHES SUR PLACE |
| (PL4) | PLINTHE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : BLEU MARIN, À AGENCER AUX PLINTHES SUR PLACE |
| (PL5) | PLINTHE DE VINYLE HAUTEUR : 100mm, COULEUR : GRIS, À AGENCER AUX PLINTHES SUR PLACE |
| PEINTURE | |
| (PE1) | COULEUR GÉNÉRALE: OC-65 DENTELLE DÉLICATE DE BENJAMIN MOORE |
| (PE2) | COULEUR DES PORTES ET CADRES: OC-10 SABLE BLANC DE BENJAMIN MOORE |
| (PEX) | COULEURS TELLES QUE CELLES EXISTANTES (AU FIN DE CALCUL FOURNIR ET INSTALLER 3 COULEURS À AGENCER SUR PLACE) |
| PANNEAUX ACOUSTIQUES | |
| (PA1) | PANNEAUX MURAUX, LE DESSUS DU PANNEAU ALIGNÉ AVEC LE DESSUS PLAFOND |
| (PA2) | PANNEAUX EN LATTES DE BOIS SUR FEUTRE |

NOTES SPÉCIFIQUES DE FINIS

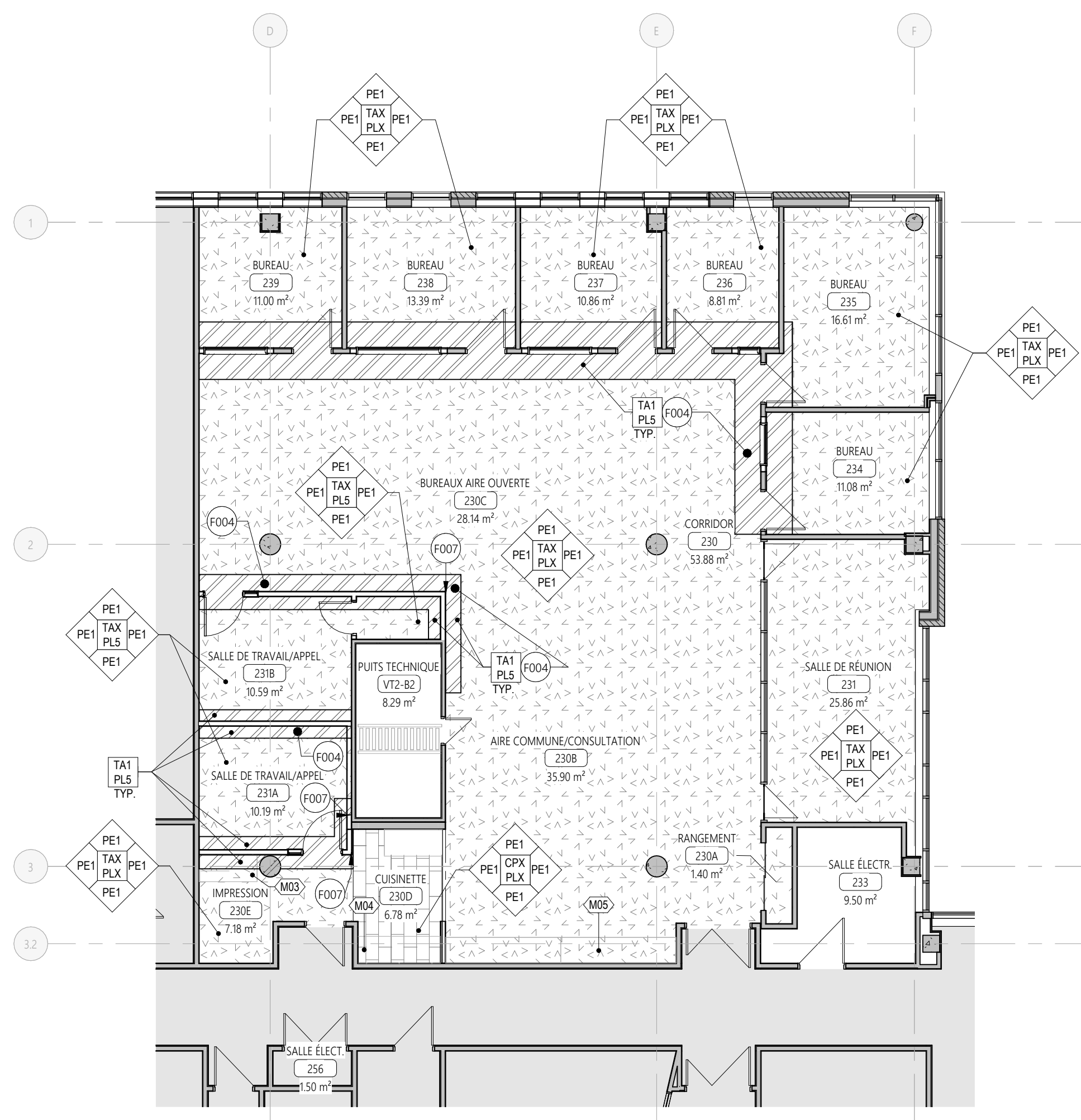
| | |
|------|---|
| F004 | FOURNIR ET INSTALLER ENVIRON 10% DE LA SURFACE DES CARREAUX DE TAPIS ABIMÉS PAR LA PORTÉE DE TRAVAUX AVEC UN MODÈLE TEL QUE L'EXISTANT, À VALIDER PAR L'ARCHITECTE. |
| F006 | NOUVELLE TABLETTE DE FENÊTRE, VOIR A800 |
| F007 | PROTECTEUR D'ANGLE, VOIR DEVIS |



2 BÂT. 70 - PLAN DES FINIS R.-D.-C. SECTEUR SRI
A902 1:100



1 BÂT. 70 - PLAN DES FINIS R.-D.-C. SECTEUR SST
A902 1:100



3 BÂT. 70 - PLAN DES FINIS NIVEAU 2 SECTEUR SRM
A902 1:100

NOTES GÉNÉRALES DE MOBILIERS INVENTAIRES ET MAO (H-C)

- CETTE SÉRIE DE DESSINS A950 EST POUR LA RÉGIE INTERNE DE L'INRS ET POUR FACILITER LA COORDINATION ET LA DISTRIBUTION DES SERVICES ÉLECTRIQUES SEULEMENT;
 - A TOUS LES MOBILIERS D'INVENTAIRE EXISTANTS À RELOCALISER ET LES NOUVEAUX MOBILIERS MAO ACHETÉS PAR LE CLIENT SONT HOBS-CONTRAT.
- L'ENTREPRENEUR DE RA FAIRE APPROUVER LA POSITION DES SERVICES DES BUREAUX PAR LE CLIENT, L'ARCHITECTE ET L'INGÉNIEUR AVANT DE PROCÉDER;
 - A VOIR LES DOCUMENTS D'INGÉNIEURS POUR TOUTS LES SERVICES ÉLECTRIQUES, PRISES DATATELECOM ET AUTRES À FOURNIR ET INSTALLER.

TABLEAU DE MOBILIERS D'INVENTAIRES EXISTANTS ET RELOCALISÉS (H-C)

| Type | Commentaires |
|-------------|----------------|
| 12-123-B | Bureau en coin |
| 12-123-C | Retour |
| 12-123-D2 | Classeur |
| 12-123-H | Casson |
| 12-123-I | Huiche |
| 12-137-B | Bureau en coin |
| 12-137-C1 | Retour |
| 12-137-D | Classeur |
| 12-137-G | Bibliothèque |
| 12-137-H | Casson |
| 12-142-A2 | Bureau |
| 12-142-C | Retour |
| 12-142-H | Casson |
| 12-145-B | Bureau en coin |
| 12-145-C | Retour |
| 12-145-F | Armoire |
| 12-145-H | Casson |
| 12-147-A1 | Bureau |
| 12-147-A2 | Bureau |
| 12-147-H | Casson |
| 12-147-I | Huiche |
| 12-148-L1 | étagère |
| 12-148-L2 | étagère |
| 12-148-L3 | étagère |
| 12-148-L4 | étagère |
| 12-149-A1 | Bureau |
| 12-149-A2 | Bureau |
| 12-149-B2 | Bureau en coin |
| 12-149-G1 | Bibliothèque |
| 12-149-G2 | Bibliothèque |
| 12-149-H | Casson |
| 12-150-B | Bureau en coin |
| 12-150-C | Retour |
| 12-150-C2 | Retour |
| 12-150-H | Casson |
| 12-150-I | Huiche |
| 12-151-A | Bureau |
| 12-151-B | Bureau en coin |
| 12-151-E | Table |
| 12-151-H | Casson |
| 12-152-A | Bureau |
| 12-152-B | Bureau en coin |
| 12-152-H | Casson |
| 12-152-I | Huiche |
| 12-153-A | Bureau |
| 12-153-B | Bureau en coin |
| 12-153-C | Retour |
| 12-153-G | Bibliothèque |
| 18-HO05E-K | Tablette |
| 18-HO05E-B | Bureau en coin |
| 18-HO05E-C1 | Retour |
| 18-HO05E-C3 | Retour |
| 18-HO05E-D1 | Classeur |
| 18-HO05E-D2 | Classeur |
| 18-HO05E-D3 | Classeur |
| 18-HO05G-C1 | Retour |
| 18-HO05G-C2 | Retour |
| 18-HO05G-D | Classeur |
| 18-HO05G-H | Casson |
| 18-HO05G-I1 | Huiche |
| 18-HO05G-I2 | Huiche |
| 70-230-A | Bureau |
| 70-230-B | Bureau en coin |
| 70-230-C | Retour |
| 70-231-E | Table |
| 70-234-A | Bureau |
| 70-234-C | Retour |
| 70-234-D | Classeur |
| 70-235-A | Bureau |
| 70-235-C1 | Retour |
| 70-235-C2 | Retour |
| 70-235-D | Classeur |
| 70-235-E | Table |
| 70-236-A | Bureau |
| 70-237-A | Bureau |
| 70-237-C | Retour |
| 70-237-D | Classeur |
| 70-238-A | Bureau |
| 70-238-C | Retour |
| 70-238-D | Classeur |
| 70-239-D | Classeur |

TABLEAU DE MOBILIERS MAO (H-C)

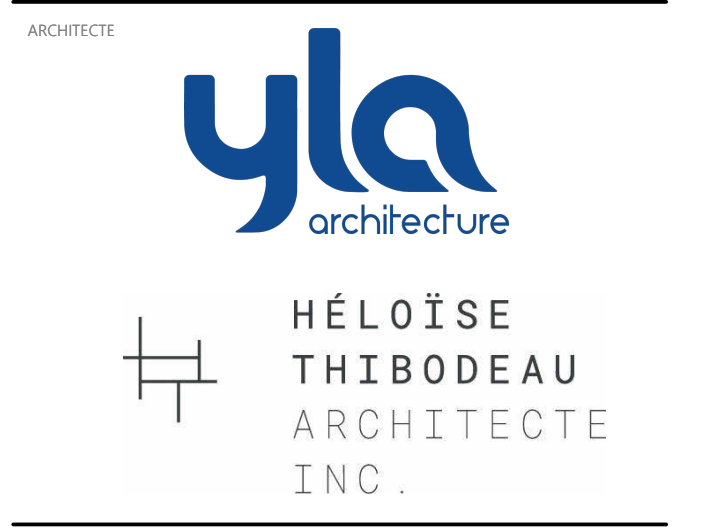
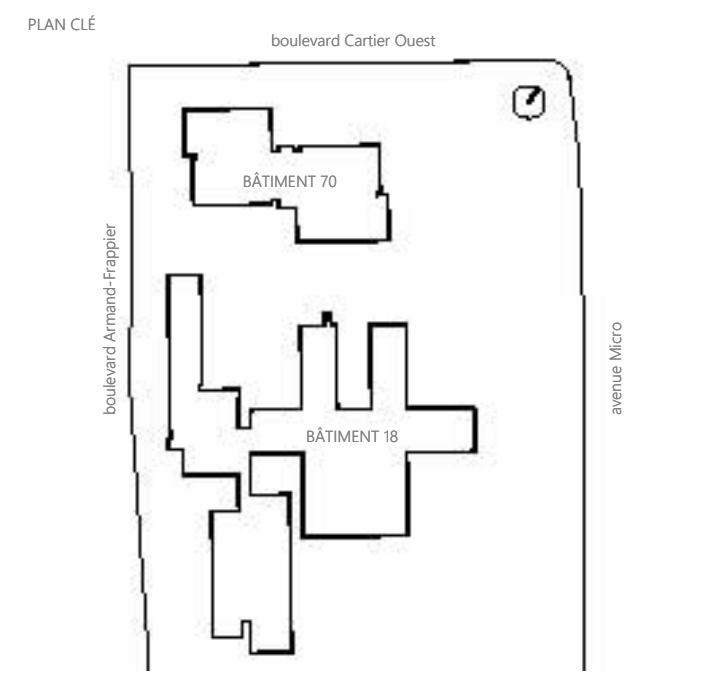
| Type | Commentaires | Description | Total |
|-----------|--------------|-------------------|-------|
| 18-003-E | Table | 1220 (48) | 2 |
| 70-001-A1 | Bureau | 1500x760 (60x30) | 10 |
| 70-001-D | Classeur | 915x460 (36x18) | 6 |
| 70-001-E | Table | 2440X1020 (96X40) | 2 |
| 70-002-A2 | Bureau | 1500x600 (60x24) | 10 |
| 70-002-D | Classeur | 1830x460 (72x18) | 2 |

TABLEAU DE PARTITIONS DE BUREAUX (H-C)

| Marque de type | Longueur | Hauteur | Quantité |
|----------------|---------------|---------|----------|
| 70-001-M | 1500 | 1000 | 13 |
| 70-002-M | « multiples » | 1000 | 2 |
| 70-003-M | 2001 | 1000 | 1 |
| 70-004-M | 6600 | 1000 | 1 |

PROJET AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1

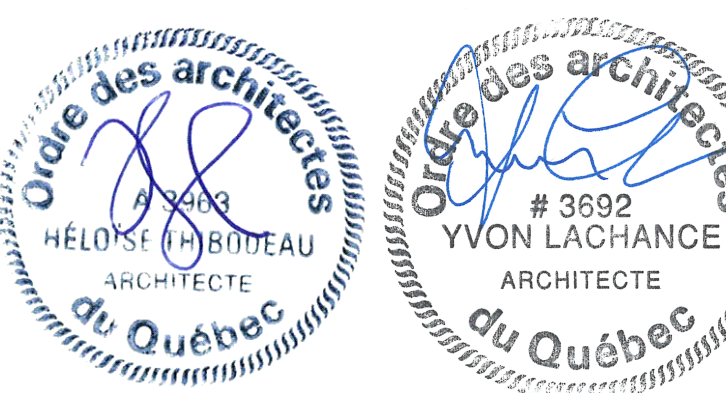
531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7



NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISES
 L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AUX PLANS.
 TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
 AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.
 CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

| | | |
|------------|-------------------------|---------|
| 2024-11-04 | ÉMIS POUR APPEL D'OFFRE | 0 |
| DATE | ÉMIS POUR | PAR REV |



TITRE DU DESSIN
BÂTIMENT 70 - PLANS DES MOBILIERS - PLANS DES SECTEURS

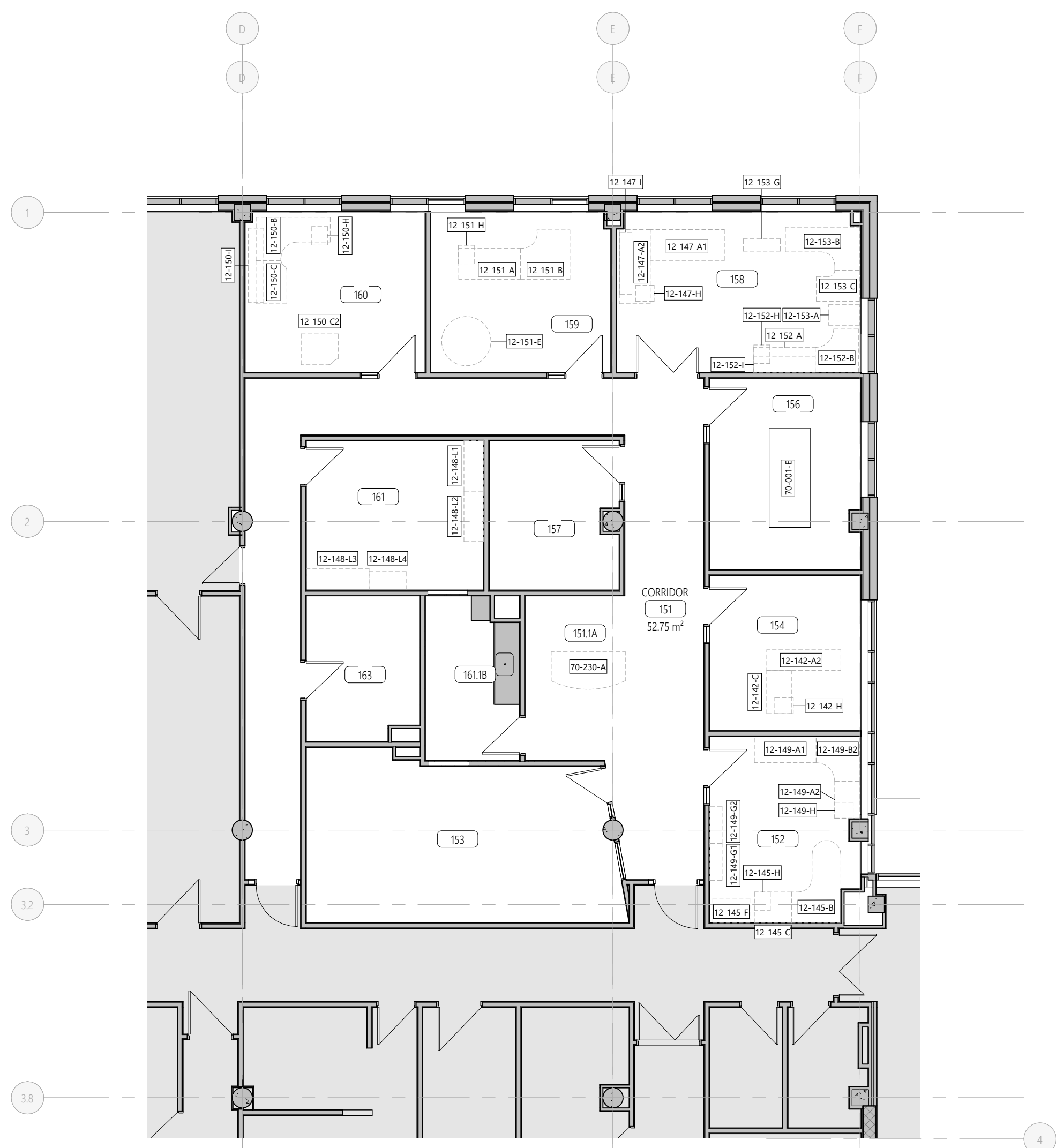
Echelle 1 : 100

ARCHITECTURE
 Feuille n°

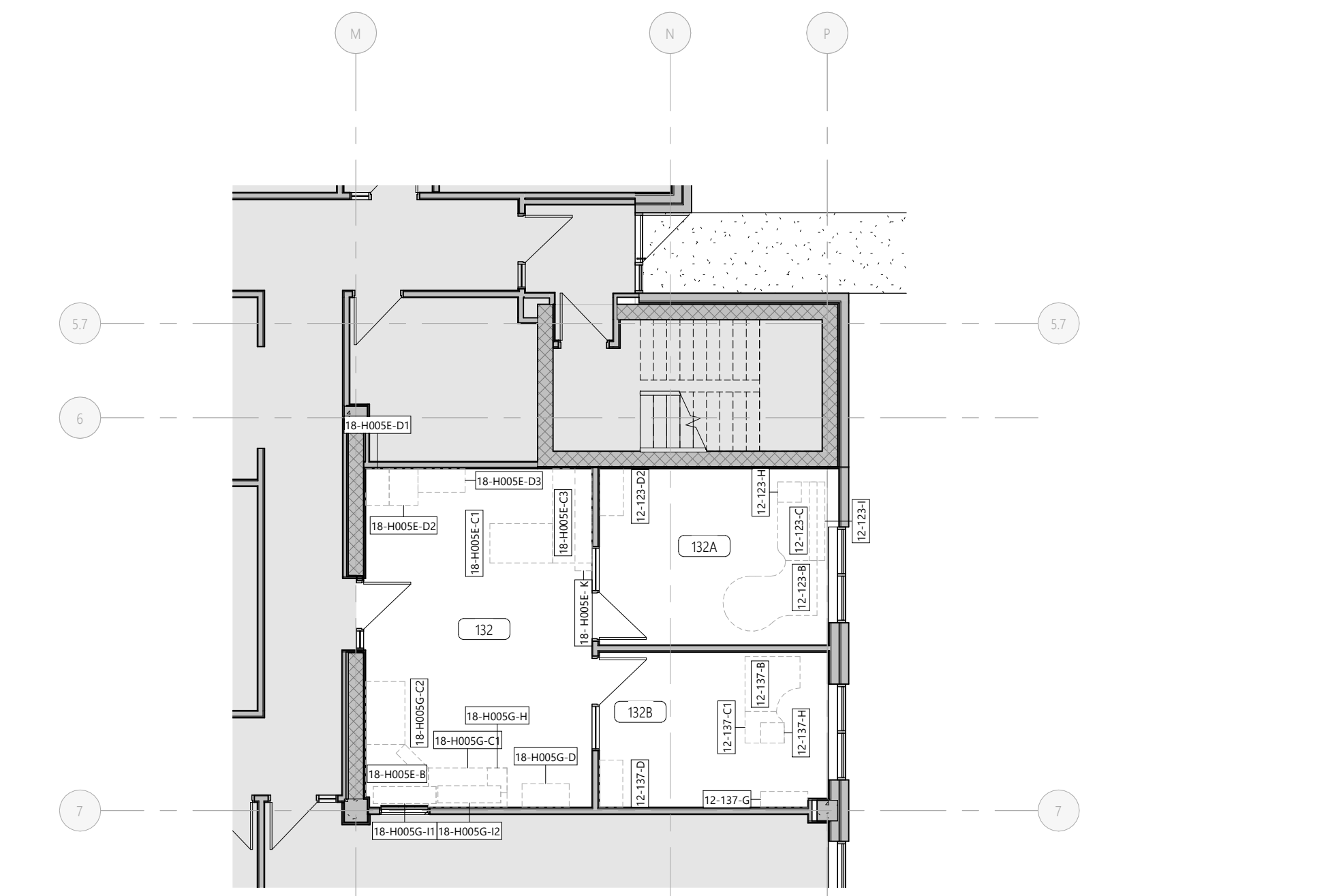
A952

Dessiné par **Auteur** Révisé par **RO**
 No. Projet client _____ Conçu par _____ Vérifié par **Vérificateur**

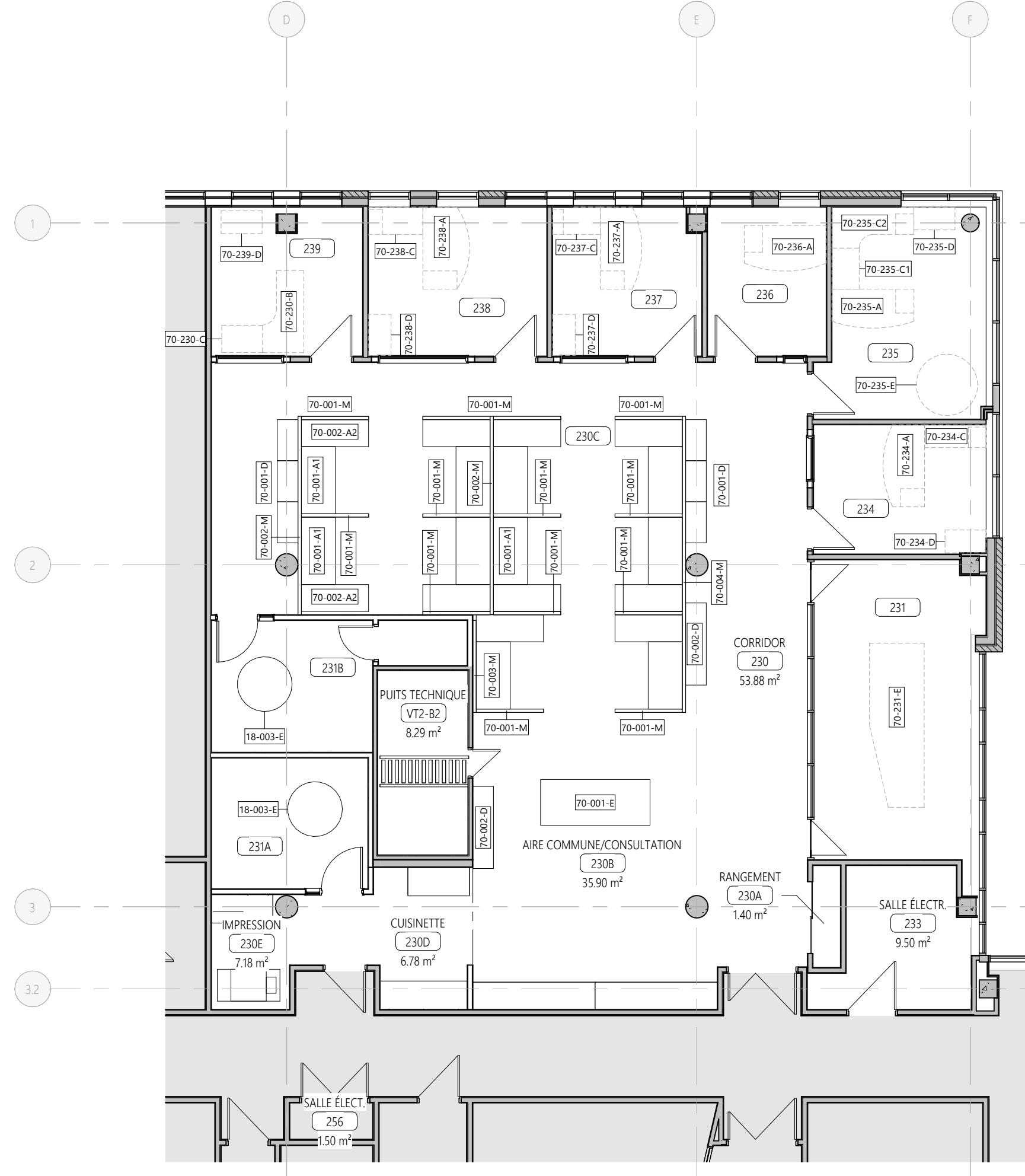
031583/031582 No. Projet YLA 24005 No. Projet IFA 240019



2 BÂT. 70 - PLAN DES MOBILIERS R-D-C. SECTEUR SRI
 A952 1 : 100



1 BÂT. 70 - PLAN DES MOBILIERS R-D-C. SECTEUR SST
 A952 1 : 100



3 BÂT. 70 - PLAN DES MOBILIERS NIVEAU 2 SECTEUR SRM
 A952 1 : 100

A952